

Inondation et Plan Communal de Sauvegarde : Se préparer à faire face à la crise

WEBINAIRE #1



**Jeudi 22 avril 2021
09h30 à 12h00**

PROGRAMME DU WEBINAIRE

INTRODUCTIONS :

- Lieutenant-Colonel **Christophe RATINAUD**, EMIZ-SUD
- Monsieur **Gérard PERROTIN**, Président de l'IRMa
- Monsieur **Michel GOURIOU**, sous-préfet, DGSCGC

INTERVENTIONS :

- Le maire face à la gestion de la crise inondation - **Rodolphe PANNIER**, CEPRI
- Votre commune est-elle prête en cas d'inondation ? Un guide pratique pour vous aider - **Mathias LAVOLE**, IRMa et **Arnaud VILLATTE**, CEREMA
- PCS inondation : Le SMMAR (EPTB Aude) en appui au territoire – **Jean-Marie AVERSENQ** et **Claude CANSINO**, SMMAR (EPTB AUDE)
- Inondations du Vidourle : Le plan spécifique de Sommières - **Patrick CAMPABADAL**, **Michèle LELOU**, **Pierre GAZAN**, VILLE DE SOMMIÈRES
- Inondations du Rhône : Le plan d'intervention gradué de Tarascon - **Stéphan RIVIERE**, VILLE DE TARASCON

Un évènement 100% en ligne

Une visioconférence sur la plateforme Zoom

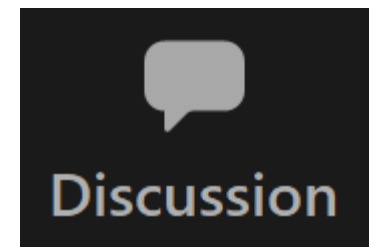


Un live sur la chaîne YouTube de l'IRMa

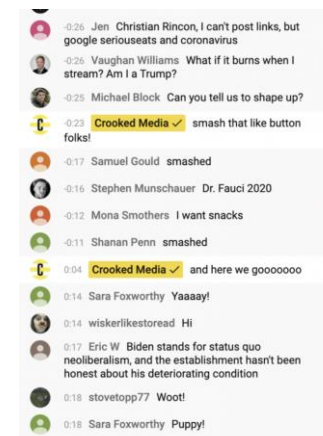


Comment poser vos questions ?

Sur Zoom, utilisez l'outil « discussion » :

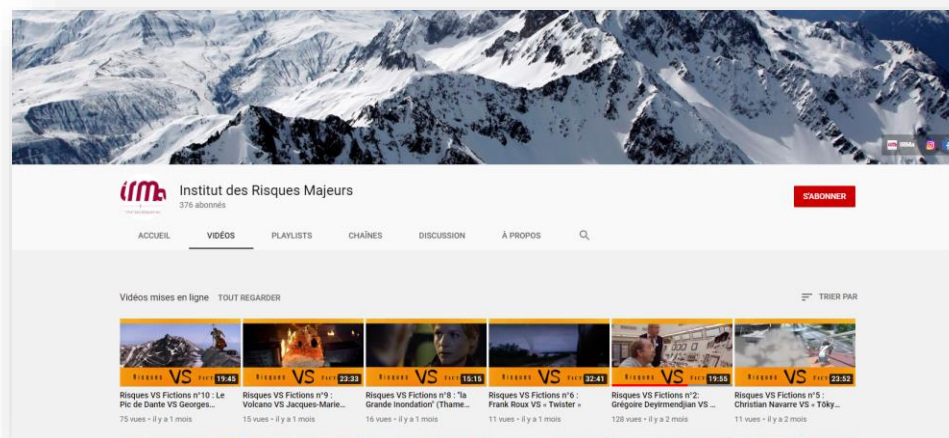


Sur YouTube, utilisez l'outil de chat en direct :



Revoir le webinaire

Le webinaire est enregistré et sera mis en ligne sur YouTube
Il sera accessible librement



Les participants recevront le lien du « replay » par mail quelques jours après la session



Quelques informations utiles

Après le webinaire, vous pourrez répondre à une enquête de satisfaction
Vos réponses permettront d'améliorer nos prochains webinaires - Merci



Retrouvez les temps forts du webinaire en direct sur Twitter :



#WebinaireIRMa

@RisquesMajeurs

Découvrir la « MIAM »



La MIAM, à quoi ça sert ?

Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen

Partage d'expérience et montée en compétences

- Collaborer
- Croiser les compétences
- Mobiliser les énergies, l'intelligence collective et l'agilité

Travail MULTIPARTENARIAL & interministériel

Croisons nos regards !

Écoute & APPUI des acteurs et des services

- Identifier les besoins/questions
- Élaborer des recommandations zonales
- Développer des partenariats opérationnels

Quels sont vos besoins ?

PARTAGE d'expériences & expérimentation

- Valoriser les potentiels
- Mettre en avant les bonnes pratiques
- Innover et faire bouger les lignes
- Organiser des RENCONTRES zonales

Un trait d'union entre les acteurs et les territoires

ACTIONS concrètes au plus près du terrain

- Expérimenter sur le TERRAIN
- Apporter des réponses utiles, applicables et opérationnelles

Démonstrateur utile et concret

Inventons ENSEMBLE !

POUR QUOI FAIRE ?

Partager des questionnements
Trouver des réponses communes sur la problématique de l'inondation rapide

POUR QUI ?

Pour les territoires exposés : citoyens, collectivités, services de l'Etat...

QUI ?

Un chef d'orchestre qui mobilise les réseaux, fédère les énergies, impulse les dynamiques, mobilise les outils et les moyens.

Contact : Chloé Verriest-Leblanc
Chargée de Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen
chloe.verriest@developpement-durable.gouv.fr
04 88 22 63 90 / 06 03 71 86 31

locale des crises

Innovation et expérimentation

Information et culture du risque

Anticipation

Expertise, accompagnement et appui technique thématique des acteurs du territoire

Exemples d'actions zonales et départementales de la MIAM

Information et culture du risque

- Quiz inondation grand public
- Livre 150 ans d'inondations en photographies
- Kit pédagogique cycle 3
- Cahier de jeux et cahier d'activités 5-15 ans

Partage d'expérience et montée en compétences

- Parcours de formation à destination des collectivités
- Bonnes pratiques « campings & activités touristiques »
- Rencontres et ateliers zonaux

Anticipation locale des crises inondation

- Guide national volet « inondation » des PCS
- Ouvrages hydrauliques et gestion de crise
- Syndicat de rivière et gestion de crise

Innovation & expérimentation

- Drones et inondation
- Réalité virtuelle et inondation
- Valorisation des projets PRODIGE & PROTERINA soutenus par l'ANCT

Expertise

- Gestion des risques de ruissellement
- Gestion du risque de submersion marine
- Indicateurs inondation

Retrouvez l'ensemble des productions de la MIAM sur <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>
Onglet prévention des risques / inondation

Le site internet de la MIAM :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr/mission-interregionale-r2229.html

Notre prochain webinaire MIAM & IRMa

Webinaire organisé le 17 JUIN 2021 de 09h30 à 12h00

Gratuit et ouvert à tous sur inscription

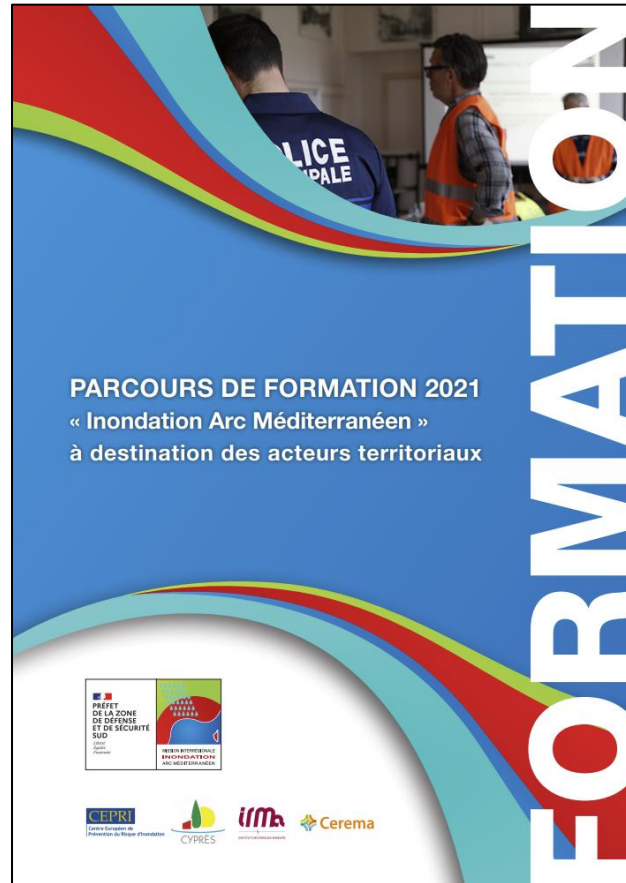


Post-catastrophe inondation, quelle gestion territoriale ?

Plus d'informations à venir prochainement sur notre site internet :


www.irma-grenoble.com/02institut/webinaires.php

Les parcours de formation de la MIAM (Arc Méditerranéen)



PARCOURS DE FORMATION 2021
« Inondation Arc Méditerranéen »
à destination des acteurs territoriaux

FORMATION



LE PARCOURS DE FORMATION EN QUELQUES MOTS

Dans le cadre de la stratégie zonale de prévention des risques d'inondation, la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIAM) propose un **parcours de formation relatif aux risques d'inondation et à leur gestion**. S'il a été **conçu principalement à destination d'élus et de représentants de collectivités**, d'autres entités (services de l'Etat, gestionnaires d'établissements recevant du public - ERP...) peuvent être intéressés par certains modules et en bénéficier s'ils le souhaitent.

L'objectif de la conception de ce parcours proposé sur 2021 était de mettre en synergie plusieurs organismes experts du domaine afin de concevoir, au-delà de leurs catalogues de formation respectifs, un parcours de formation commun et cohérent déployable sur l'arc méditerranéen.

Etabli en partenariat avec l'IRMa, et en collaboration avec le CEPRI, le Cyprés et le Cerema, ce premier parcours de formation repose sur **des modules de formation connus et identifiés, indépendants mais complémentaires qui peuvent être sélectionnés à la carte par les territoires demandeurs en fonction de leurs besoins**.

Cette première version du **parcours de formation pour 2021** propose les **14 modules** suivants :

- **SENSIBILISATION**
 - Module A** : Session locale (commune, intercommunalité, bassin versant, département) de sensibilisation « les élus face au risque d'inondation »
- **CONNAISSANCE PRATIQUE**
 - Module B** : Connaissance des phénomènes d'inondation
 - Module C** : Gestion du risque d'inondation, typologie des inondations, qui fait quoi et comment ?
- **RISQUES, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES**
 - Module D** : De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d'inondation
 - Module E** : Prise en compte des risques dans l'urbanisme (procédure PPR)
 - Module F** : Prise en compte des risques dans l'urbanisme (hors procédure PPR)
 - Module G** : Réduction de la vulnérabilité
- **CULTURE DU RISQUE**
 - Module H** : Sensibilisation et information préventive

PARCOURS DE FORMATION 2021 - Inondation Arc Méditerranéen - à destination des acteurs territoriaux

- **PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE**
 - Module I** : Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS
 - Module J** : Piloter une cellule de crise et mise en situation
 - Module K** : Anticipation vigilance et alerte (outils, postures et interactions)
 - Module L** : ERP face à l'inondation, que faire ? Les plans d'organisation et de mise en sûreté dans les établissements (POMSE)
 - Module M** : Gestion de crise, assurer le retour à la normale et le retour d'expérience
- **GESTION ADMINISTRATIVE**
 - Module N** : Comment réaliser, suivre et manager un programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) ?

Si les modules de formation ont été pensés pour des sessions en salle, certains peuvent être organisés sous forme de visio-conférence.

Les coûts associés sont indicatifs pour une session standard. Ils seront définis précisément à chaque demande en fonction des adaptations souhaitées et des déplacements inhérents à la formation.

En fonction des besoins exprimés en local par les territoires souhaitant mettre en œuvre certains modules, les formations peuvent faire l'objet d'adaptation sur demande.

En fonction des retours de terrain sur leurs besoins et leurs attentes, de la mise en œuvre de ce parcours sur quelques mois, et d'une consultation d'autres organismes de formation, ce parcours de formation est susceptible d'évoluer pour être enrichi.

✉

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à nous contacter :
parcoursformation.arcmed@developpement-durable.gouv.fr

Les parcours de formation territorialisés de l'IRMa (Chez vous ou chez nous !)



CHEZ NOUS... OU CHEZ VOUS !

Les formations de l'IRMa, deux possibilités :

PACK
TERRITORIAL

LES PARCOURS DE FORMATION TERRITORIALISÉS

Des formations «sur mesure» peuvent être organisées au sein de votre collectivité ou sur votre territoire de manière mutualisée.

PACK
EXOCRISÉ

LES ENTRAÎNEMENTS ET EXERCICES DE GESTION DE CRISE

Nous réalisons des entraînements sur table et des exercices de terrain adaptés pour votre collectivité afin de tester votre organisation de crise.

**CONTACTEZ-NOUS POUR
PRÉCISER VOS BESOINS !**

PUBLIC CIBLE :

- ▶ Élus locaux
- ▶ Agents territoriaux
- ▶ Organismes privés ou publics

INFOS PRATIQUES

PROGRAMMES DÉTAILLÉS & INSCRIPTIONS

Directement sur www.irma-grenoble.com

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS PRATIQUES

Responsable du Pôle Formation
mathias.lavole@irma-grenoble.com
04 76 47 46 43

Qualiopi
organisme certifié

DataDock
organisme agréé et certifié

LES + DE L'IRMA

- ▶ Une expertise et un savoir-faire acquis sur le terrain depuis plus de 30 ans !
- ▶ Des outils pratiques, des retours d'expérience et des exemples concrets.
- ▶ Des formations dispensées par des intervenants experts.

Vous souhaitez des formations sur mesure pour votre collectivité ? Consultez-nous !

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

15 Rue Eugène Faure - 38 000 Grenoble
04 76 47 73 73 / irma@irma-grenoble.com
IRMa, organisme de formation n°82 38 03272 38
SIREN : 353 008 246 / SIRET : 353 008 246 00020
Certification QUALIOPi N°2020/88456.1

FORMATIONS 2021

FAIRE FACE À LA CRISE

- ▶ PARCOURS MÉTHODOLOGIQUE
- ▶ PARCOURS OUTILS OPÉRATIONNELS
- ▶ PARCOURS PRATIQUE DE MISE EN SITUATION

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

PARCOURS METHODOLOGIQUE

: FORMATIONS ACCESSIBLES
À DISTANCE VIA VISIOCONFÉRENCE

- 1

METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
/// Atelier pratique de mise en situation (présentiel uniquement)
 ▶ 14 ET 15 AVRIL OU 24 ET 25 NOVEMBRE 2021 📅
 Tarifs présentiel (2 jours) : 850 €
 Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- 2

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS ET DIFFUSION
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
 ▶ 16 AVRIL OU 26 NOVEMBRE 2021 📅
 Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
 Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- 3

METTRE EN PLACE UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DANS SA COLLECTIVITÉ
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
 ▶ 6 OCTOBRE 2021 📅
 Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
 Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- 4

DÉVELOPPER UN VOLET SPÉCIFIQUE INONDATION DANS SON PLAN DE GESTION DE CRISE
/// Atelier pratique de mise en situation - entraînement sur table
 ▶ 28 AVRIL 2021 📅
 Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
 Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- 5

METTRE EN SÉCURITÉ DANS LES ERR : LES PLANS D'ORGANISATION ET DE MISE EN SÛRETÉ
/// Étude de cas et analyse des bonnes pratiques
 ▶ 15 SEPTEMBRE 2021 📅
 Tarifs présentiel (1 jour) : 600 €
 Tarifs distanciel (1 jour) : 450 €
- 6

RISQUES NATURELS ET URBANISME
/// Études de cas & sortie terrain
 En partenariat avec Alpiéoriques
 ▶ 23, 24 ET 25 JUIN 2021
 Tarifs présentiel (3 jours) : 1 100 €

ADHÉRENTS : 10% DE RÉDUCTION

Se former sur le Plan Communal de Sauvegarde

L'IRMa vous propose des formations spécialisées



Formation : Mettre en place et maintenir opérationnel un Plan Communal de Sauvegarde
le Mercredi 24 et Jeudi 25 novembre 2021 à Grenoble

Formation : Développer un volet spécifique inondation dans son plan de gestion de crise
le Mardi 07 décembre 2021 à Grenoble

Informations et inscriptions : www.irma-grenoble.com/02institut/formations.php

En présentiel ou en visioconférence en fonction de vos besoins

Introduction

WEBINAIRE #1



Lieutenant-Colonel Christophe RATINAUD
Etat-Major Interministériel de la zone Sud (EMIZ-Sud)

Introduction



M. Gérard PERROTIN
Président de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)



Introduction



M. Michel GOURIOU, sous-préfet

chef du bureau de la planification, des exercices et des retours d'expérience au sein de la sous-direction de la planification, de l'anticipation et de la gestion des crises - DGSCGC

Le maire face à la gestion d'une crise inondation

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

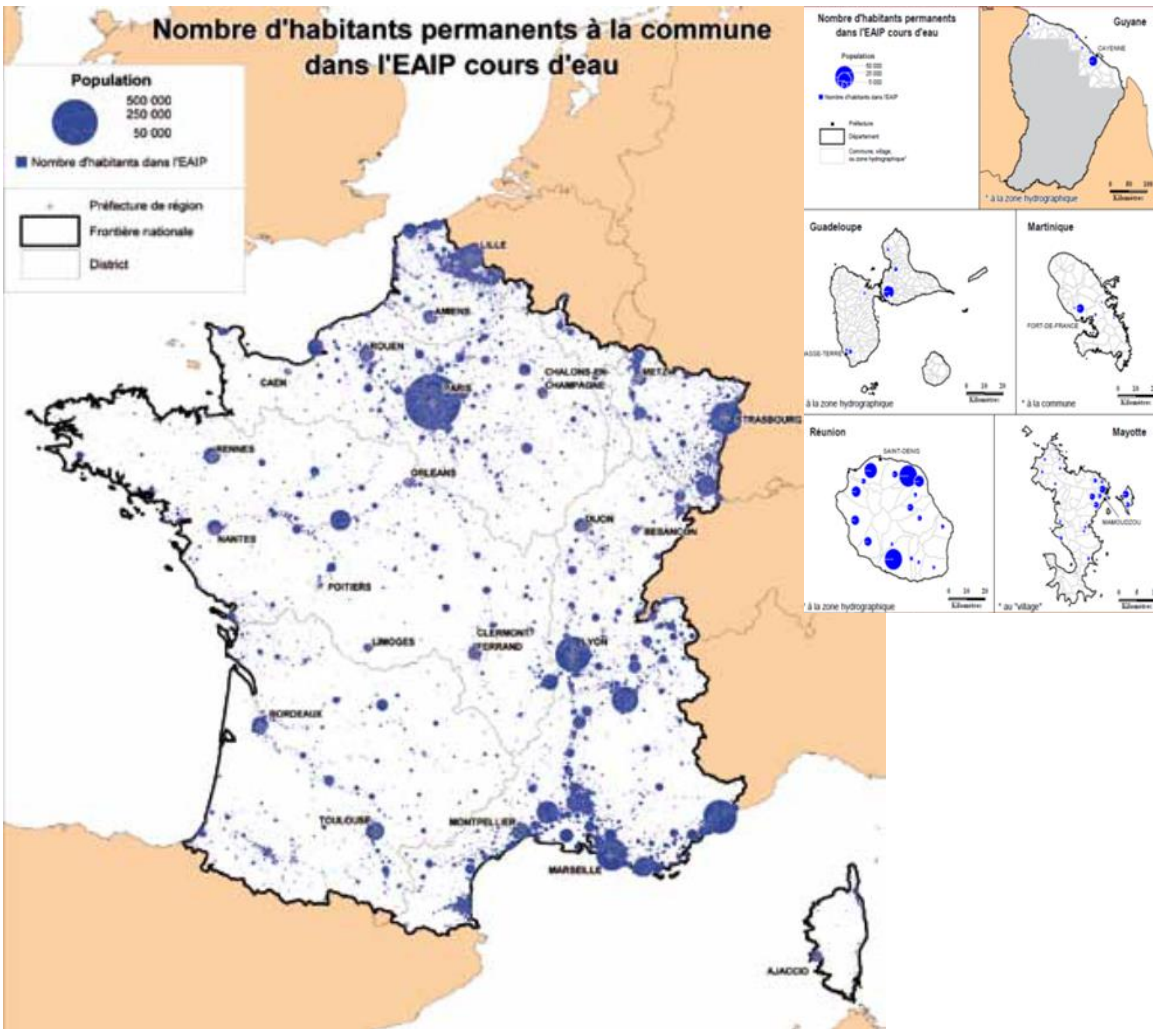


WEBINAIRE #1

The block contains two logos. On the left is the logo for 'irm' (Institut des Risques Majeurs) in white text on a blue background. On the right is a white rectangular logo for the 'PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD' (Prefecture of the South Mediterranean Region), featuring a red and blue wave graphic and the text 'MISSION INTERREGIONALE INONDATION ARC MEDITERRANEEEN'.

Rodolphe PANNIER CEPRI

Le maire face à la gestion d'une crise inondation



**1 habitant sur 4
& 1 emploi sur 3
sont en zone inondable**

**1982-2014 : 75 % des communes
reconnues en arrêté « Cat Nat »
inondations / coulées de boue**



Le maire face à la gestion d'une crise inondation



©Sud Ouest



©Le Dauphiné

Des conséquences sur l'ensemble
des composantes
de nos territoires



©Var Matin



©AFP



Le maire face à la gestion d'une crise inondation



© BFMTV

Des conséquences sur l'ensemble
des composantes
de nos territoires



© Le Parisien



© Le Parisien



© La Montagne



Le maire face à la gestion d'une crise inondation

- ❑ Les maires en première ligne face au risque d'inondation :
 - pouvoirs de police
 - autorités de proximité vers lesquelles les habitants se tournent

- ❑ La gestion d'une crise inondation, une tâche difficile face à laquelle de nombreux maires se sentent démunis

- ❑ Un besoin fort d'accompagnement et de formation des maires, élus et personnels municipaux



Le maire face à la gestion d'une crise inondation

**GESTION
D'UNE CRISE
INONDATION :**
Suivez le guide !

CEPRI
Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

SOMMAIRE

Édito.....	p 2	
Connaître, s'approprier et exploiter les outils d'anticipation.....	p 4	Faire face à l'inondation.....
Le cadre national de la vigilance hydro-météorologique.....	p 4	p 14
Des dispositifs complémentaires permettant d'anticiper certains phénomènes rapides.....	p 7	Déclenchement du PCS et activation du Poste de Commandement Communal (PCC).....
Organiser et planifier la réponse de la commune en cas d'inondation.....	p 9	L'alerte et l'information de la population.....
S'organiser pour pouvoir recevoir et traiter une alerte venant de la préfecture 24h/24, 7j/7.....	p 9	p 20
Élaborer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).....	p 9	Les mesures de sécurisation et de soutien à la population.....
		p 22
		La communication de crise.....
		p 23
		Gérer la sortie de crise et la phase de retour à la normale.....
		p 25
		Les mesures de soutien aux populations sinistrées.....
		p 26
		L'évaluation des dommages et les demandes d'indemnisation/ soutien financier.....
		p 28
		La remise en état des infrastructures essentielles.....
		p 30
		Le retour d'expérience (RETEX).....
		p 31
		La reconstruction.....
		p 31
		Conclusion.....
		p 32
		Glossaire.....
		p 34

CEPRI - Guide pratique 3

www.cepri.net



Le maire face à la gestion d'une crise inondation



- ❑ Article L2212-1 du CGCT : « Le maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, de la **police municipale** (...) »

- ❑ Article L2212-2 du CGCT : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment : (...) le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, (...) les **inondations**, les ruptures de digues »

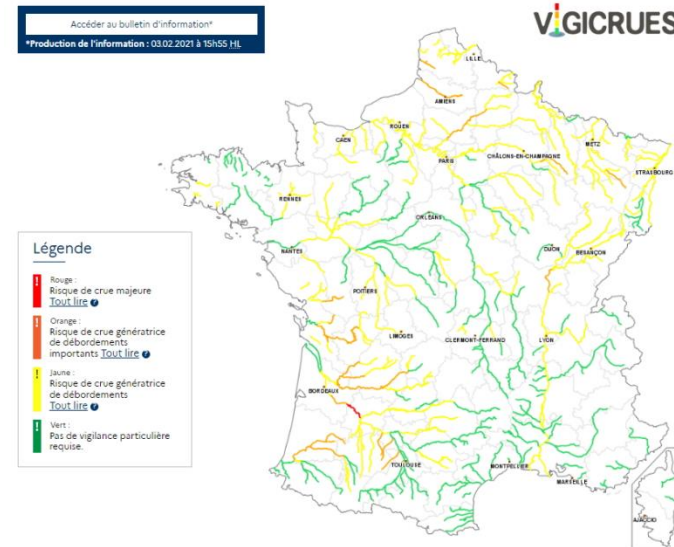
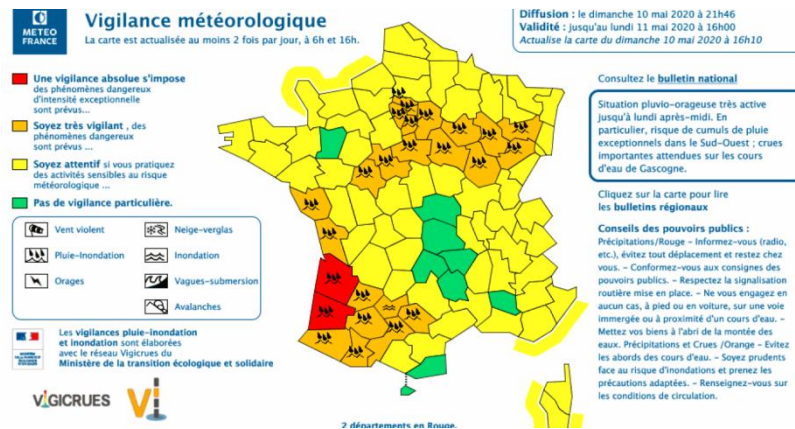




Le maire face à la gestion d'une crise inondation

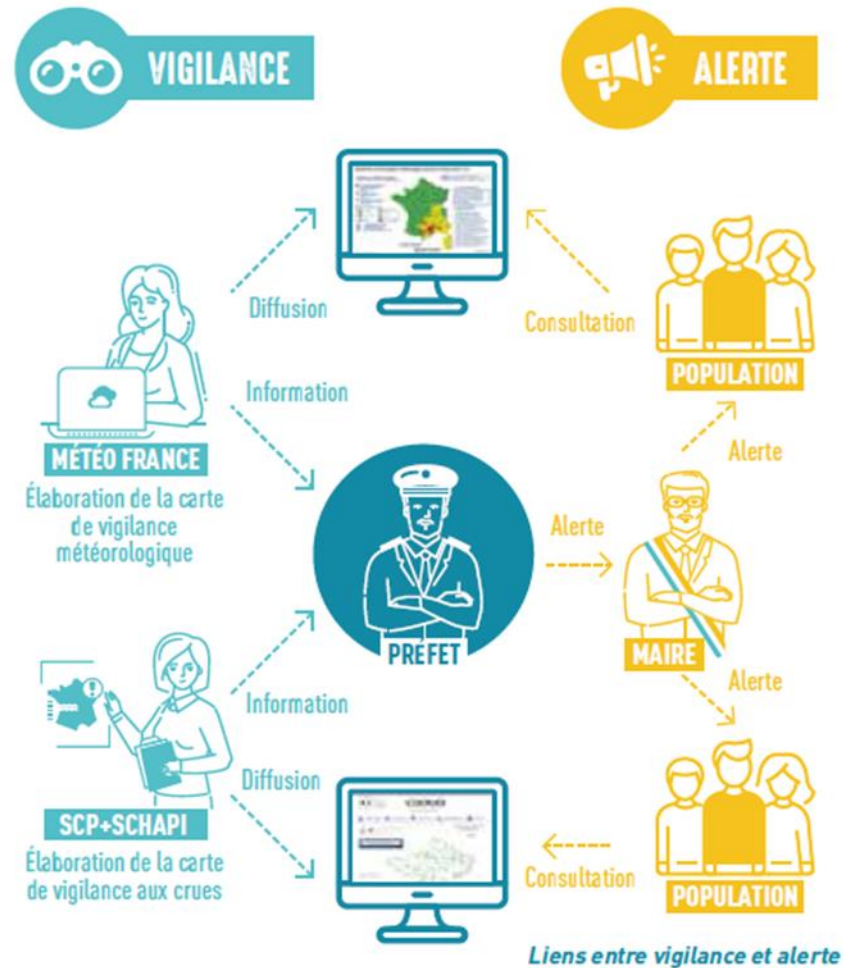
Préparer sa commune à faire face à une crise d'inondation :

- ☐ S'approprier et exploiter les outils d'anticipation existants





Le maire face à la gestion d'une crise inondation



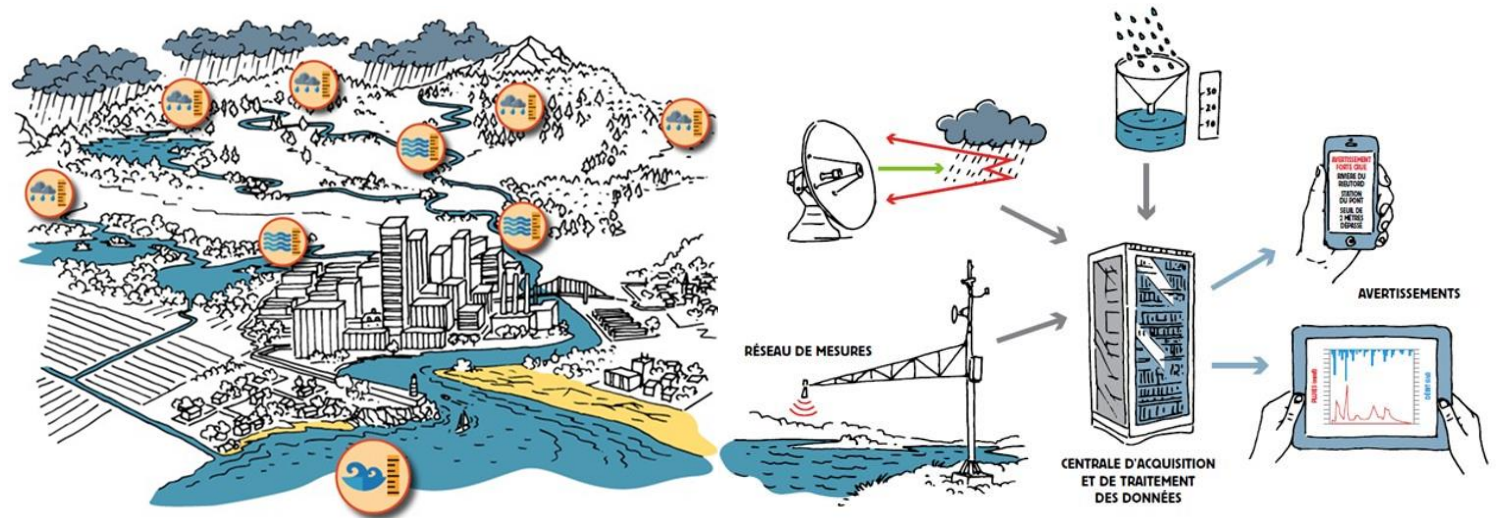


Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Préparer sa commune à faire face à une crise d'inondation :

- S'appuyer, le cas échéant, sur des dispositifs complémentaires d'anticipation

Systèmes d'avertissements local aux crues (SDAL)





Le maire face à la gestion d'une crise inondation



Planifier la réponse de la commune en cas de crise :

- ❑ Développement de la **culture du risque** et de la gestion de crise au sein des élus, des services et des partenaires de la commune
- ❑ Constitution d'un **langage commun** entre acteurs n'ayant pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble
- ❑ Clarification des **responsabilités**, du **rôle** attendu des uns et des autres au moment de la crise
- ❑ Recensement des **ressources mobilisables**
- ❑ Identifier les démarches à conduire au sein des services / organisations pour être en mesure d'assurer les missions confiées pendant la crise et la phase de retour à la normale





Le maire face à la gestion d'une crise inondation

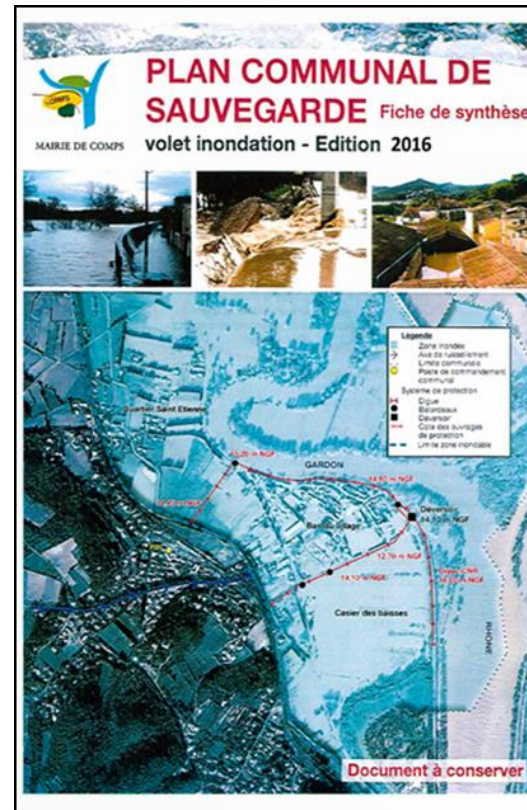
Planifier la réponse de la commune en cas de crise :

- ❑ Nécessité d'une implication forte de la **hiérarchie** et une approche **interservices** : chaque élu et service pourra être mobilisé pendant la crise ou dans la phase de retour à la normale
- ❑ Recours raisonnée à l'externalisation pour favoriser l'**appropriation** de l'outil par ceux qui auront à le mettre en œuvre
- ❑ Association de l'**ensemble des acteurs** susceptibles de jouer un rôle significatif en cas d'inondation sur le territoire communal

Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Préparer sa commune à faire face à une crise d'inondation :

- ❑ Le Plan Communal de Sauvegarde
- ❑ Des exercices réguliers



© Ville de Comps



© France Bleu



© La Rochelle



Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Des dispositifs complémentaires au PCS :

- ❑ Sensibilisation des populations / information préventive
- ❑ La Réserve communale de sécurité civile
- ❑ Le Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- ❑ Dispositifs intercommunaux d'appui à la gestion de crise/sortie de crise

À conserver édition 2021

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQ MAJE

ENVIE DE VOUS INVESTIR POUR UNE BONNE CAUSE ?

Rejoignez la réserve communale d'Orléans

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ORLÉANS

ACCUEILLIR
ENCOURAGER
SOUTENIR
ASSISTER
S'ENGAGER
AIDER
ÊTRE À L'ÉCOUTE
ACCOMPAGNER
PARTICIPER AU RAVITAILLEMENT
ASSURER L'OUVERTURE D'UN CENTRE D'ÉVACUATION
APPLUYER LES SERVICES DE SECOURS
ORGANISER LA CIRCULATION

#OrléansMetropole www.ortans-metropole.fr Orléans Mairie

©Ville d'Orléans

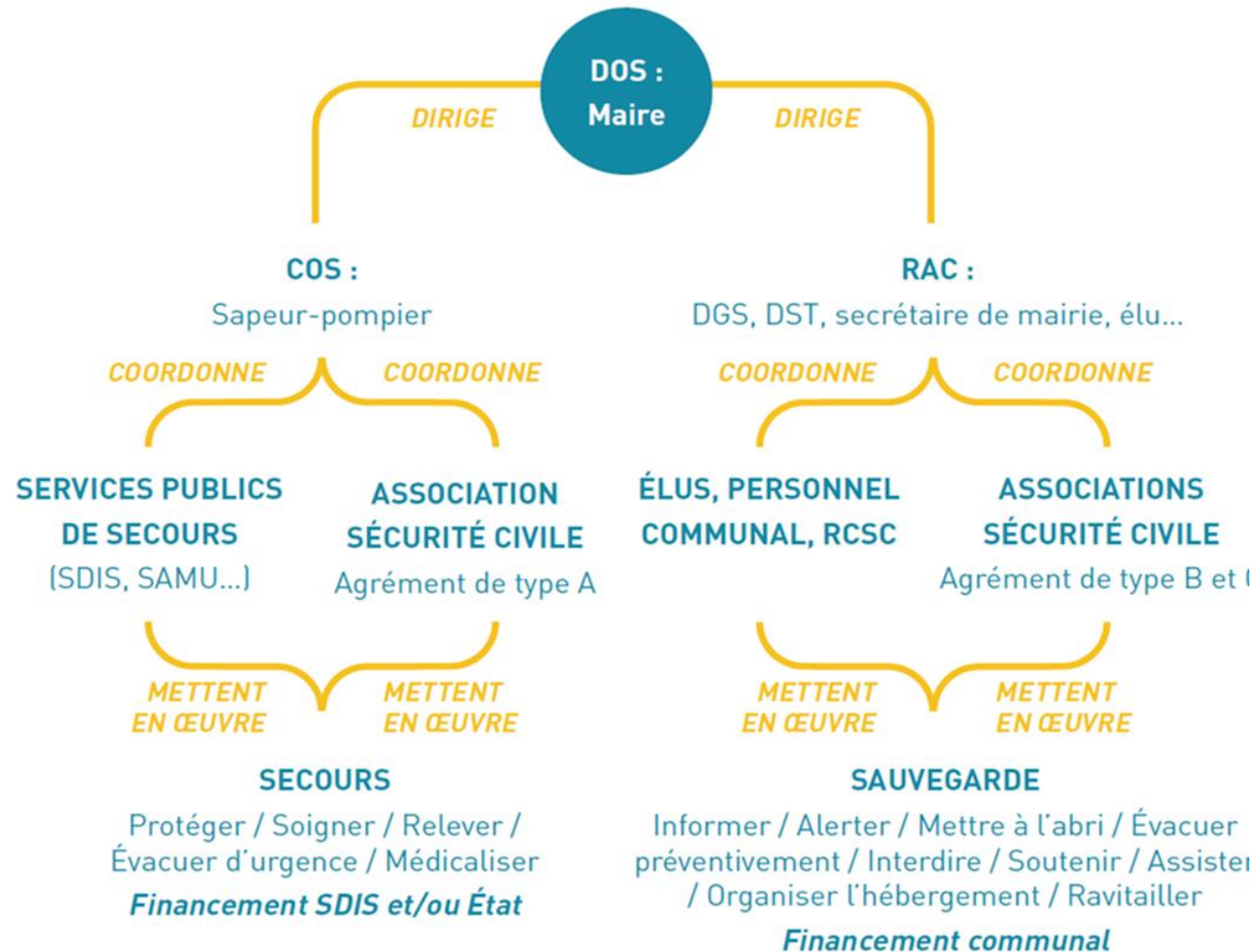


Le maire face à la gestion d'une crise inondation

- ❑ En cas d'inondation survenant sur sa commune, le maire assure la fonction de **Directeur des Opérations de Secours (DOS)**
- ❑ Il est assisté du **Commandant des Opérations de Secours (COS)**
- ❑ Le maire est responsable de la **sauvegarde** de la population
- ❑ Les services spécialisés, notamment sapeurs-pompiers, sont responsables des **secours** aux personnes

Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Cas 1 : le maire est le DOS





Le maire face à la gestion d'une crise inondation



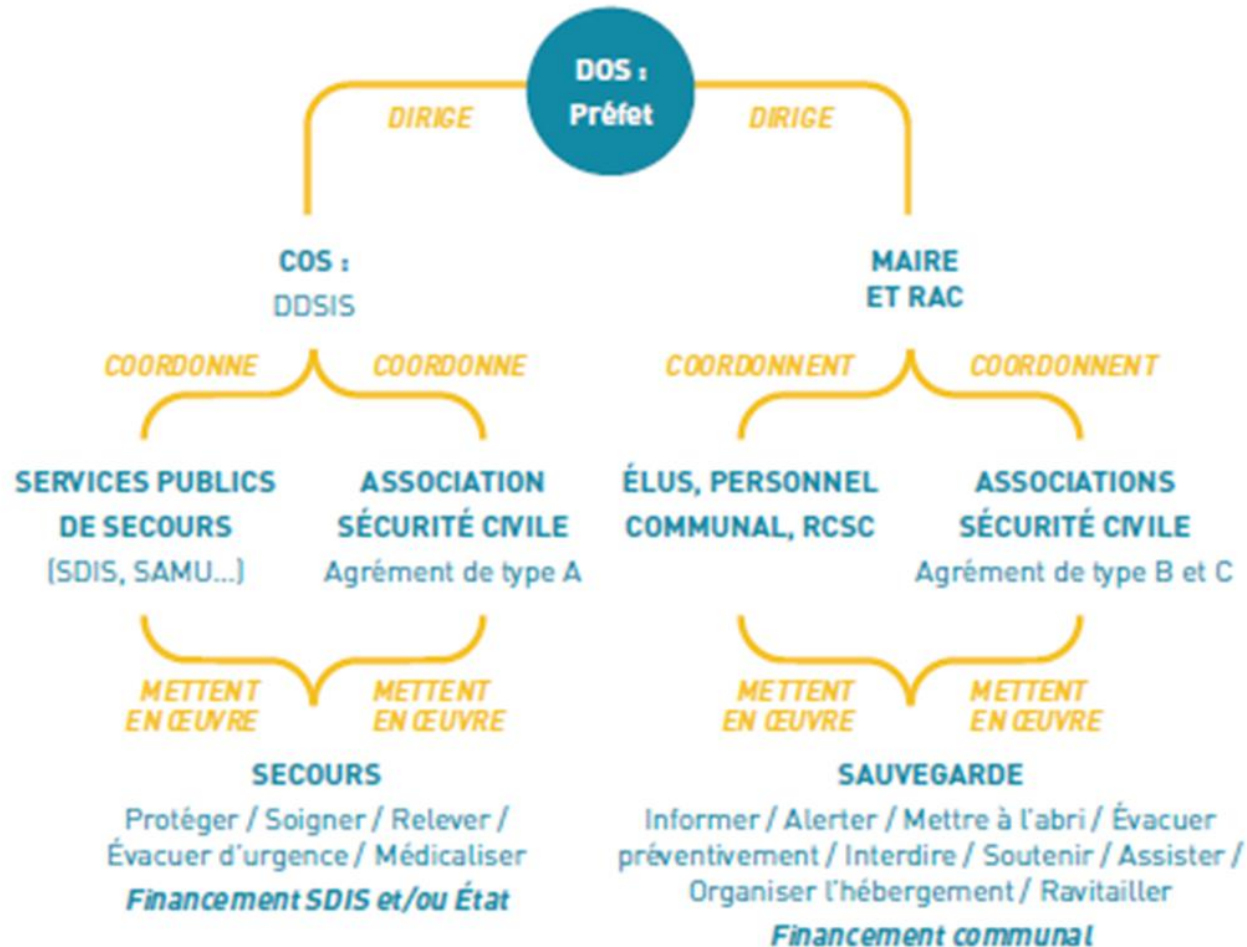
- ❑ En cas de carence du maire ou si l'événement dépasse le périmètre ou la capacité de réponse d'une commune, le **Préfet** de département devient DOS
- ❑ Même lorsque le Préfet devient DOS, les maires restent responsables de la mise en œuvre des mesures de **sauvegarde** des populations



Le maire face à la gestion d'une crise inondation



Cas 2 : le préfet est le DOS





Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Sortie de crise / retour à la normale, une phase paradoxalement souvent complexe :

- ❑ Un territoire fragilisé et plus vulnérable en cas de nouvel évènement
- ❑ Des élus et personnels municipaux épuisés par la gestion de crise
- ❑ Détresse psychologique
- ❑ De nombreuses actions à mener simultanément pour « relever » le territoire qui s'ajoutent à l'activité « normale » des institutions qui devront être progressivement rétablies
- ❑ Les populations souhaitent un retour le plus rapide possible à des conditions de vie et d'activité « normales » alors que le retour à la normale peut prendre des mois voire des années



Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Sortie de crise / retour à la normale, une phase paradoxalement souvent complexe :

- ❑ Le retour à la normale encore peu objet de réflexions approfondies et d'anticipation
- ❑ Phase, au mieux, planifiée « à chaud » au moment de la sortie de crise, et souvent improvisée
- ❑ Possibilité de traiter ce volet au sein du PCS ou bien faire l'objet d'une planification spécifique dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA)





Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Anticiper les grandes problématiques qui vont se poser sur le territoire en phase post-catastrophe :

- ❑ Soutien aux populations : hébergement temporaire, assistance matérielle, information sur les aides disponibles, appui aux démarches administratives, appui à la mise en place des Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques (CUMP), gestion des dons ...
- ❑ Identification et recensement des **bâtiments sinistrés** susceptibles d'être dangereux
- ❑ Évaluation des dommages générés par l'inondation sur le patrimoine de la commune



©Centre Press Aveyron



Le maire face à la gestion d'une crise inondation

Anticiper les grandes problématiques qui vont se poser sur le territoire en phase post-catastrophe :

- ❑ Travaux en urgence et de sécurisation, opérations de déblaiement et de nettoyage, remise en état des réseaux, des ouvrages d'art et des infrastructures
- ❑ Gestion des déchets et des pollutions
- ❑ Procédures d'indemnisation / demandes de soutien financier
- ❑ RETEX
- ❑ Acquisition de biens sinistrés / reconstruction



© Le Parisien

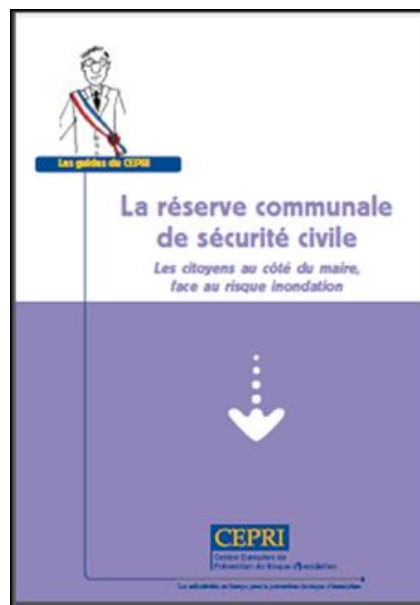


© Le Progrès

Le maire face à la gestion d'une crise inondation



www.cepri.net





WEBINAIRE #1

Merci pour votre attention !



**Rodolphe PANNIER
CEPRI**

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

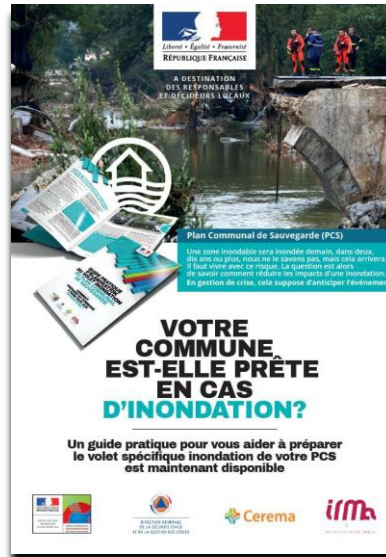
Votre commune est-elle prête en cas d'inondation ?

Un guide pratique pour vous aider

M. Mathias LAVOLE, IRMa
M. Arnaud VILLATTE, CEREMA



GUIDE PRATIQUE D'ÉLABORATION DU VOLET INONDATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE COMMENT PRÉPARER SA COMMUNE À FAIRE FACE AUX INONDATIONS ?



Afin de contribuer à l'amélioration de l'anticipation des inondations, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises (DGSCGC) et la Zone de Défense et de sécurité Sud ont demandé à la Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" (MIAM) de développer un guide technique pour faciliter l'élaboration du volet « inondation » des PCS pour les collectivités.

L'objectif du guide est d'aider les maires et leurs services à organiser au mieux la réaction communale face aux inondations, en anticipant et en hiérarchisant les mesures à prendre.

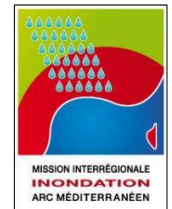
Pilotage du projet :



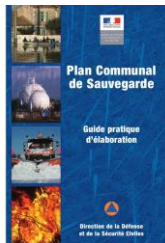
Partenaires techniques :



Partenariats institutionnels :



Téléchargeable sur le lien suivant :
www.mementodumaire.net/guide-pcs-inondation/



En complément : Guide pratique PCS édité en 2005

[Le Plan Communal de Sauvegarde](#)

L'outil opérationnel d'aide à la décision du maire

Accéder au dossier thématique sur le site de l'IRMa :

www.irma-grenoble.com/05documentation/04dossiers_numero.php?id_DT=3

GUIDE PRATIQUE D'ÉLABORATION DU VOLET INONDATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

COMMENT PRÉPARER SA COMMUNE À FAIRE FACE AUX INONDATIONS ?



SE PRÉPARER				FAIRE FACE							
DÉFINIR LES SCÉNARIOS POTENTIELS		DÉTERMINER LE TEMPS D'ANTICIPATION		ÉTABLIR LE PLAN D'INTERVENTION GRADUÉ		CARACTÉRISER L'ÉVÈNEMENT EN COURS		DÉPLOYER LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE		S'ADAPTER À LA SITUATION	
Comment faire ?	Identifier et caractériser tous les phénomènes possibles pouvant générer des inondations sur le territoire communal. Pour chaque phénomène, définir des niveaux de gravité des conséquences.	Déterminer pour chacun des phénomènes, les outils de prévision disponibles et la façon de les exploiter. Estimer le délai d'anticipation possible selon les phénomènes.	Pour chaque phénomène, définir la stratégie de réponse. Définir les actions à mettre en œuvre pour réaliser cette stratégie et leurs niveaux de déclenchement. Formaliser le plan d'intervention gradué.	Comment faire ?	Analyser les informations issues des outils d'anticipation et de terrain. Déterminer quel est le scénario le plus probable.	Mettre en œuvre le plan d'intervention gradué adapté au scénario identifié.	Faire des points de situation réguliers. Partager, croiser et analyser les informations disponibles au sein de la commune et avec les autres acteurs.				
Pourquoi	Éviter de se faire surprendre par rapport aux phénomènes possibles. Disposer d'une première base de travail pour élaborer un plan d'intervention gradué.	Disposer de la deuxième base de travail nécessaire pour organiser la montée en puissance du dispositif.	Disposer d'une trame chronologique d'aide à la décision en cas d'évènement.	Pourquoi	Anticiper l'évolution possible de la situation. Déployer son organisation en fonction du niveau de risque identifié, des moyens et du temps disponibles.	Disposer d'une stratégie partagée et d'outils d'aide à la décision d'usage simple pour tous.	Ajuster la réponse.				
Important	Le nombre de scénarios est fonction du contexte communal.	Il est nécessaire de mettre en place une surveillance terrain pour disposer d'informations sur la situation réelle.	Construire un plan d'intervention gradué réaliste tenant compte des ressources de la commune et des délais de réalisation des actions.	Important	Suivre l'évolution en temps réel de la situation.	Agir plutôt que subir.	Continuer d'anticiper malgré la gestion en temps réel.				

UN GUIDE PRATIQUE EN DEUX CHAPITRES :



CHAPITRE I. PRINCIPES DU VOLET INONDATION DU PCS

PARTIE ① Pourquoi se préparer à faire face aux Inondations ?	12
PARTIE ② Par quels types d'Inondation êtes-vous concernés ?	14
PARTIE ③ Comment réduire les Impacts des Inondations en gestion de crise ?	17
▶ 3.1 Définir les missions à mener en cas d'inondation	18
▶ 3.2 Déterminer le moment de mise en œuvre des actions	18
PARTIE ④ Comment agir par anticipation ?	21
▶ 4.1 Préparer sa gestion opérationnelle	21
▶ 4.2 Planifier les actions à mettre en œuvre	22
▶ 4.3 Créer des outils adaptés pour les intervenants en gestion de crise	23
PARTIE ⑤ Comment mettre en place un volet « Inondation » dans son Plan Communal de Sauvegarde ?	24
▶ 5.1 Structurer les étapes du projet	24
▶ 5.2 Impliquer les partenaires dans la démarche	25
PARTIE ⑥ Comment garantir le caractère opérationnel du dispositif ?	26
▶ 6.1 Favoriser l'appropriation	26
▶ 6.2 Faire évoluer son dispositif dans le temps	28

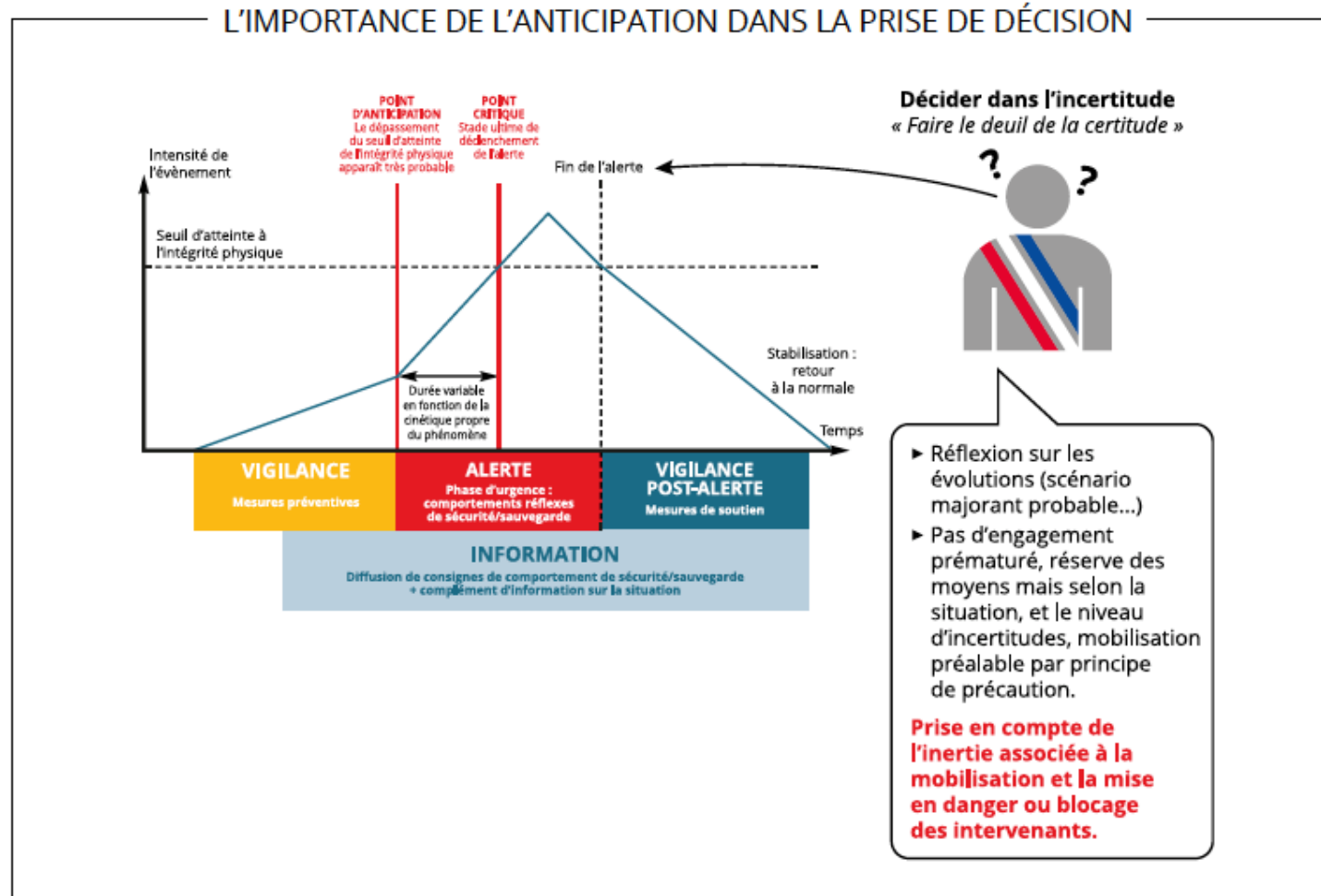
CHAPITRE II. FICHES PRATIQUES D'ÉLABORATION

Fiche ① : Évaluer son niveau de préparation	30
▶ A.1 Auto-évaluer les dispositions générales du PCS	31
▶ A.2 Auto-évaluer les dispositions inondation du PCS	33
Fiche ② : Recenser et connaître le rôle des acteurs du territoire	36
▶ B.1 Associer les partenaires spécifiques au risque inondation	37
▶ B.2 Mobiliser les partenaires de la gestion de crise	37
▶ B.3 Impliquer les acteurs du territoire	40
Fiche ③ : Diagnostiquer le risque sur le territoire pour une approche gestion de crise	43
▶ C.1 Identifier les phénomènes sur les territoires et leurs caractéristiques	44
▶ C.2 Identifier les conséquences envisageables pour chacun des phénomènes	51
▶ C.3 Définir les seuils de gravité en fonction des conséquences	52
▶ C.4 Étudier les phénomènes combinés d'inondation	55
▶ C.5 Étudier les défaillances possibles des ouvrages hydrauliques	55
Fiche ④ : Organiser l'anticipation des phénomènes	56
▶ D.1 Identifier les dispositifs d'anticipation disponibles	57
▶ D.2 Bien comprendre le fonctionnement des dispositifs d'anticipation	60
▶ D.3 Exploiter de manière complémentaire les dispositifs en situation	66
▶ D.4 Organiser la montée en puissance de la réponse communale	67
Fiche ⑤ : Élaborer la réponse opérationnelle	70
▶ E.1 Définir la stratégie opérationnelle	71
▶ E.2 Planifier les missions	74
▶ E.3 Rédiger le plan d'intervention gradué	76
Fiche ⑥ : Développer des outils pour le poste de commandement communal	79
▶ F.1 Tenir une main courante	80
▶ F.2 Organiser des réunions de décisions et d'actions communales	80
▶ F.3 Rédiger un compte rendu d'actions communales	82
▶ F.4 Tenir un tableau de suivi	83
▶ F.5 Utiliser des cartographies opérationnelles du risque inondation	88
Fiche ⑦ : Partager la connaissance du risque, la réponse opérationnelle associée et les retours d'expérience	91

LES GRANDS PRINCIPES DE LA DÉMARCHE

UNE SOLUTION :

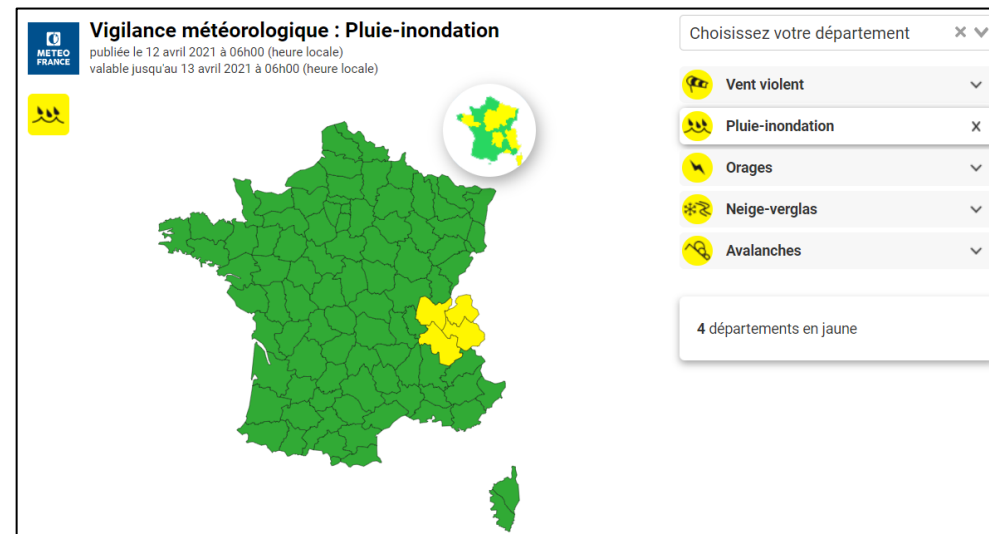
AGIR PAR ANTICIPATION, TOUJOURS AVOIR UN TEMPS D'AVANCE



DISPOSER D'OUTILS D'ANTICIPATION

L'utilisation d'outils suppose :

- De comprendre les notions techniques sur lesquelles ils se basent ;
- De savoir trier parmi les informations celles utiles en fonction de ses besoins ;
- D'être en mesure d'exploiter les informations qu'ils apportent.



L'identification de leurs modes d'accès et la compréhension de leur fonctionnement est primordiale.

UN OBJECTIF FINAL : POUVOIR CARACTÉRISER RAPIDEMENT L'ÉVÈNEMENT EN COURS ...



ÉCHELLE TEMPORELLE D'UTILISATION DES DISPOSITIFS



POUR FAIRE MONTER EN PUISSANCE L'ORGANISATION



EXEMPLE DE MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ORGANISATION COMMUNALE			
Informations disponibles	Posture communale	Qui évalue la situation	Actions liées à l'organisation interne
Flux continu courant	Veille	Personne assurant la permanence	<ul style="list-style-type: none"> ► Suivi courant des informations
Identification d'une situation potentielle à risque à suivre (Vigilance météo ou crues de niveau jaune ou supérieur, alerte de la préfecture ou identification locale par la veille)	Suivi	Personne assurant la permanence + consultation du maire et noyau dur du PCC*	<ul style="list-style-type: none"> ► Information du maire et noyau du PCC* ► Évaluation de la situation ► Activation de la surveillance terrain
Précision sur l'impact potentiel sur le territoire communal Faisceau convergent d'informations Situation particulière (manifestation...)	Pré-alerte	Noyau dur PCC*	<ul style="list-style-type: none"> ► Réunion du noyau dur pour évaluer la situation ► Vérification des disponibilités de l'équipe du PCC* ► Pré-alerte des équipes de terrain ► Renforcement de la surveillance terrain
Confirmation de l'impact sur le territoire ou premier débordement dans certaines zones	Mobilisation	Noyau dur ou PCC	<ul style="list-style-type: none"> ► Activation partielle ou complète du PCC* ► Mobilisation des équipes de terrain selon le plan d'intervention gradué

* PCC : poste de commandement communal

AVEC UNE RÉPONSE OPÉRATIONNELLE ET UN PLAN D'INTERVENTION GRADUÉ ...

Le travail de préparation doit permettre une montée en puissance de l'organisation et la gradation de la réponse opérationnelle.

Pour chaque phénomène retenu dans le diagnostic des risques, il faut :

- Arrêter une stratégie de réponse opérationnelle pour répondre aux conséquences attendues ;
- Définir les missions et actions nécessaires pour la mettre en œuvre ;
- Proposer une trame chronologique du déclenchement des différentes actions, prenant en compte :
 - L'évolution possible du phénomène ;
 - L'augmentation et l'évolution des enjeux impactés ;
 - La stratégie de réponse définie au préalable ;
 - Le délai nécessaire pour mettre en œuvre les différentes actions ;
 - Cette trame est appelée plan d'intervention gradué.

LE PLAN D'INTERVENTION GRADUÉ

STRATÉGIE
CHOIX D'UNE RÉPONSE
OPÉRATIONNELLE
À METTRE EN ŒUVRE

+

PLANIFICATION DES MISSIONS
DÉFINITION DES ACTIONS
À RÉALISER, COMMENT LES FAIRE,
À QUEL MOMENT ET AVEC QUI

=

PLAN D'INTERVENTION GRADUÉ

! IMPORTANT

Il faut élaborer un plan d'intervention gradué pour chacun des phénomènes retenus lors de la phase de diagnostic du risque inondation.

LES PROCESSUS DE RAISONNEMENT OPÉRATIONNEL POUR LES INONDATIONS

Analyse des informations
délivrées par les outils
d'anticipation
pour déterminer
le phénomène possible

Mise en œuvre du plan
d'intervention gradué
correspondant

Adaptation à
la situation réelle

PRÉ-IDENTIFIER LES ACTIONS À RÉALISER ET LE BON MOMENT POUR LES METTRE EN ŒUVRE

AVEC EN TÊTE : LE TEMPS NÉCESSAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION

Le temps nécessaire pour réaliser une action correspond à l'intervalle de temps entre la prise de décision et la fin de la réalisation de l'action.

On peut le décomposer selon la formule suivante :

$$\begin{aligned} & \text{TEMPS POUR RÉALISER UNE ACTION} \\ & = \\ & \text{TEMPS ENTRE LA PRISE DE DÉCISION ET LE DÉBUT DE L'ACTION} \\ & + \\ & \text{TEMPS ENTRE LE DÉBUT ET LA FIN DE L'ACTION} \end{aligned}$$

La décision du déclenchement de l'action doit donc être anticipée.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

CONSULTEZ LES FICHES POUR VOUS AIDER DANS LA DÉMARCHE



Exemples d'utilisation du guide par le CEREMA



Exemple 1 : cadre de gestion de crise et post crise inondation

PAPI Côtiers des Maures (Var, en cours)

- 3 communes d'un « même » bassin, avec PCS et organisations différentes :

- Bormes les Mimosas
- Le Lavandou
- La Londe les Maures

- Un territoire soumis à inondations rapides

- Une volonté de mieux coordonner et mutualiser certaines actions ou moyens

→ **Etape 1 : rechercher les forces et faiblesses des PCS**



Exemple 1 : cadre de gestion de crise et post crise inondation

PAPI Côtiers des Maures (Var, en cours)

Étape 1 : rechercher les forces et faiblesses des PCS

2 Grille d'analyse des PCS





FICHE A : ÉVALUER SON NIVEAU DE PRÉPARATION

L'évaluation du niveau de préparation de la commune peut être réalisée, comme pour toute organisation, par un audit externe. Le présent guide ne développe pas ce processus mais s'intéresse à l'auto-évaluation que la commune (ou l'intercommunalité) peut réaliser avec lucidité par le biais d'un questionnaire d'auto-évaluation.

Pour les communes ne disposant pas d'un PCS, se reporter au guide méthodologique PCS du ministère de l'Intérieur.

! IMPORTANT

Cette enquête initiale sur le niveau de préparation est un outil très efficace de sensibilisation. Les résultats obtenus peuvent être présentés lors d'un conseil municipal afin d'en exposer les conclusions et de permettre aux élus de bien comprendre l'enjeu du travail à réaliser. Ce questionnaire part du principe que la commune dispose déjà d'un PCS.

	Objectif	Ce questionnaire peut être utilisé pour préparer son projet d'élaboration du volet « inondation » du PCS.
	Pourquoi	Pour évaluer le PCS existant et tout particulièrement son volet « inondation ».
	Comment faire ?	Le questionnaire proposé est scindé en deux parties : <ul style="list-style-type: none"> ► une première partie généraliste qui concerne l'organisation générique du PCS ; ► une seconde partie orientée sur le risque inondation, composée de questions dont la réponse peut susciter des interrogations complémentaires. L'objectif de ce questionnement est d'identifier les procédures du volet « inondation » du PCS à développer, à conforter ou à modifier. De même les réponses à certaines questions peuvent aboutir à des réflexions sur la mise en place de mesures de prévention.
	Important	Le questionnaire proposé est à adapter en fonction des besoins et caractéristiques de la commune. Il peut être utilisé soit dans sa globalité pour évaluer l'ensemble de l'organisation, soit de manière sectorielle pour évaluer un sujet en particulier.

LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU PCS	La Londe-les-Maures		Le Lavandou		Bormes les Mimosas	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
CADRE GÉNÉRAL						
La commune est-elle soumise à un Plan de Prévention des Risques (PPR Inondation ou Littoral) ou à un Plan Particulier d'Intervention (PPI) en cas de rupture de Grand Barrage ?	X		X		X	
Le Plan Communal de Sauvegarde a-t-il été mis à jour depuis moins de 5 ans ?	X		X		X	
Le PCS est-il connu des élus et des agents ?			X	X	X	
La répartition de la population par secteurs, par quartiers, ou hameaux, selon les périodes de l'année est-elle connue ?	X					
Les établissements sensibles sur la commune sont-ils identifiés ?	X		X		X	
Les personnes vulnérables à domicile sont-elles connues ?						
Les entreprises (industries, commerces et exploitations) sont-elles connues et recensées ?			X		X	
Les réseaux urbains (électricité, eau, gaz, communications, assainissement, chauffage urbain, transport...) sont-ils connus et recensés ?						
L'ensemble de ces données est-il accessible et exploitable en situation de crise, notamment sous format cartographique ?		X		X	X	
La commune dispose-t-elle d'un annuaire avec les coordonnées des élus, agents, exploitants, opérateurs des différentes entités (ERP, entreprises...) ?	X		X		X	
Les données relatives aux enjeux sont-elles régulièrement mises à jour ?	X		X		X	

Cadre de gestion de crise et post crise inondation – Analyse des PCS – 04/01/2021

9/15

Exemple 1 : cadre de gestion de crise et post crise inondation

PAPI Côtiers des Maures (Var, en cours)

Étape 1 : rechercher les forces et faiblesses des PCS





FICHE A : ÉVALUER SON NIVEAU DE PRÉPARATION

L'évaluation du niveau de préparation de la commune peut être réalisée, comme pour toute organisation, par un audit externe. Le présent guide ne développe pas ce processus mais s'intéresse à l'auto-évaluation que la commune (ou l'intercommunalité) peut réaliser avec lucidité par le biais d'un questionnaire d'auto-évaluation.

Pour les communes ne disposant pas d'un PCS, se reporter au guide méthodologique PCS du ministère de l'Intérieur.

! IMPORTANT

Cette enquête initiale sur le niveau de préparation est un outil très efficace de sensibilisation. Les résultats obtenus peuvent être présentés lors d'un conseil municipal afin d'en exposer les conclusions et de permettre aux élus de bien comprendre l'enjeu du travail à réaliser. Ce questionnaire part du principe que la commune dispose déjà d'un PCS.

	Objectif	Ce questionnaire peut être utilisé pour préparer son projet d'élaboration du volet « inondation » du PCS.
	Pourquoi	Pour évaluer le PCS existant et tout particulièrement son volet « inondation ».
	Comment faire ?	Le questionnaire proposé est scindé en deux parties : ► une première partie généraliste qui concerne l'organisation générique du PCS ; ► une seconde partie orientée sur le risque inondation , composée de questions dont la réponse peut susciter des interrogations complémentaires. L'objectif de ce questionnement est d'identifier les procédures du volet « inondation » du PCS à développer, à conforter ou à modifier. De même les réponses à certaines questions peuvent aboutir à des réflexions sur la mise en place de mesures de prévention.
	Important	Le questionnaire proposé est à adapter en fonction des besoins et caractéristiques de la commune. Il peut être utilisé soit dans sa globalité pour évaluer l'ensemble de l'organisation, soit de manière sectorielle pour évaluer un sujet en particulier.

Synthèse 1.3 – Organisation de gestion de crise

Communes	Points forts	Pistes d'amélioration
Bormes les Mimosas	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Astreinte technique et élus ✓ Plans du PCC ✓ Armement du PCC ✓ Annuaire de crise 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Organigramme global de crise
Le Lavandou	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Astreinte technique ✓ Armement du PCC ✓ Annuaire de crise ✓ Cartes affichées ✓ Bâtiments à risque 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Astreinte élus ➢ Plans des PCC ➢ Organigramme global de crise ➢ Réflexion sur un réaménagement du PCC avec d'autres niveaux
La Londe les Maures	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	

Synthèse 2.1 – Évaluation de l'impact et réponse

Les trois communes semblent ne pas disposer d'un diagnostic précis des enjeux soumis au risque inondation. Elles pourraient probablement tirer avantage des études existantes, en particulier menées dans le cadre du diagnostic du PAPI, qui offre par exemple des données sur la typologie du bâti au regard du risque d'inondation.

Communes	Points forts	Pistes d'amélioration
Bormes les Mimosas	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zonage de l'aléa inondation ✓ Système automatisé d'alerte avec secteurs prédéfinis 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Liste des vulnérabilités particulières ➢ Carte / Plan d'actions gradué prédéfini ?
Le Lavandou	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zonage de l'aléa inondation ✓ Système automatisé d'alerte avec secteurs prédéfinis ✓ Listes des ERP vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Compléter la liste des vulnérabilités particulières ➢ Carte / Plan d'actions gradué prédéfini
La Londe les Maures	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Procédures d'alerte et d'évacuation pour les campings et crèches 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Compléter la liste des vulnérabilités particulières ➢ élargir les procédures d'alerte existantes pour obtenir un plan d'actions gradué global

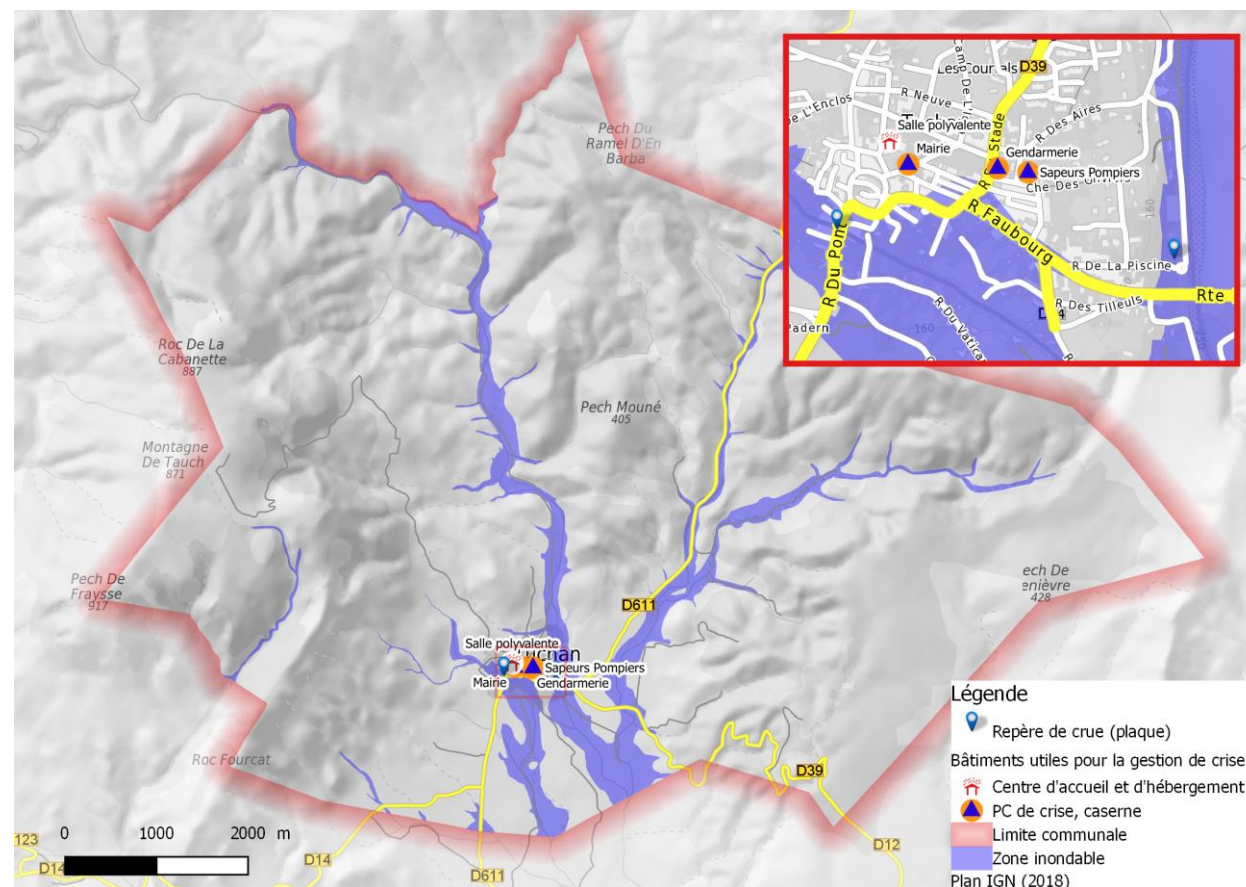
! La suite : un exercice test des PCS, puis des plans d'intervention gradués (?)

Exemple 2 : révision du PCS de la commune de Tuchan (Aude, 2019)

- Une commune de 763 habitants
- Un PPRi et un PCS de 2012
- Un territoire soumis à inondations rapides
- Une problématique liée à des « écarts »

Une organisation communale « robuste » et une volonté affirmée :

- « former » les nouveaux élus et agents
- « simplifier » les procédures
- améliorer la capacité d'anticipation avec les « nouveaux » outils







Exemple 2 : révision du PCS de la commune de Tuchan (Aude, 2019)

1 – Quels outils d’anticipation, pour quoi faire ?

FICHE D : ORGANISER L'ANTICIPATION DES PHÉNOMÈNES

L'identification des outils d'anticipation disponibles pour la commune, de leurs modes d'accès et la compréhension de leur fonctionnement est primordiale. Cela permet de réfléchir à la façon dont on peut anticiper la survenance d'un phénomène générant des inondations sur le territoire communal et d'estimer

le délai d'anticipation que la prévision ou l'observation peuvent donner. Ces informations sont indispensables pour bâtir la réponse opérationnelle. Ce travail peut être mené en parallèle du diagnostic du risque inondation.



	Objectif Déterminer pour chacun des phénomènes pouvant générer des inondations sur le territoire communal les outils d'anticipation disponibles, leurs informations utiles et la façon de les exploiter pour anticiper la survenance de ces phénomènes et estimer le délai d'anticipation possible.
	Pourquoi Permettre d'organiser la montée en puissance du dispositif communal en fonction du temps possible d'anticipation. Disposer de la deuxième base de travail nécessaire pour élaborer un plan d'intervention gradué pour chacun des phénomènes identifiés.
	Comment faire ? Identifier les outils d'anticipation possibles sur le territoire et les informations utiles qu'ils fournissent. Définir un mode d'utilisation de chaque outil. Estimer le délai d'anticipation possible selon les phénomènes.
	Important La prévision apporte les meilleures informations possible en fonction des moyens et des connaissances disponibles. Il est nécessaire de mettre en place une surveillance terrain pour disposer d'informations sur la situation réelle.



PIG	Plan d'Intervention Gradué inondation	v1.0 15/11/19
-----	---------------------------------------	------------------

PHASE DE VEILLE = AVANT L'INONDATION

Le déclenchement de la phase de VEILLE intervient de plusieurs façons :

- Emission de messages de vigilance par les services de l'Etat :
 -  Vigilance météorologique concernant les fortes pluies ou les orages prévus par Météo France. Les précisions sur la vigilance sont disponibles sur le site Internet : <http://vigilance.meteofrance.com/>
 -  Vigilance hydrologique concernant les crues sur les cours d'eau suivis par le Service de Prévision des Crues (Agly, Berre,...) : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

La Vigilance survient en général plusieurs fois par an : il s'agit d'un outil d'échelle départementale à échéance de quelques jours à plusieurs heures, qui demande à ce que l'évènement supposé se rapproche dans le temps pour que sa localisation et son intensité soit plus fine.

La Mairie de Tuchan consultera régulièrement le cumul pluviométrique horaire fourni par le pluviomètre automatique de Tuchan situé en amont du bassin versant du ruisseau du mas de Ségure : <http://www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=448>


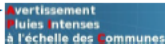
En phase de VEILLE, cette information sur les pluies réelles permet notamment de constater l'état de saturation des sols en eau.

PHASE DE PRÉALERTE = INONDATION FREQUENTE

La phase de préalerte est conçue pour être le moment où les différents services impliqués sont mobilisés et commencent à mettre en œuvre les actions préparatoires de la gestion de crise.

Elle correspond à un début de débordements sur la commune ou à une probabilité forte de survenue d'un évènement important sur le territoire communal. Le délai d'anticipation est de l'ordre de quelques heures (de 1 à 3 heures).

Cette phase de préalerte peut être enclenchée de plusieurs façons :

-  par la mise en vigilance orange départementale pour pluie-inondation avec précisions sur la localisation;
- par la réception d'un avertissement APIC sur certaines communes voisines de Tuchan; 
- des relevés pluviométriques supérieurs à 30mm/h à la station de Tuchan avec prévision de pluies nouvelles à venir;
- par des seuils terrains observés : le ruisseau des Noyers déborde sur le chemin menant aux services administratifs de la cave avec évènement en cours, ou le ruisseau du Mas de Ségure atteint 1,0 m sur le mur de soutènement de la piscine, avec évènement en cours.

Exemple 2 : révision du PCS de la commune de Tuchan (Aude, 2019)

2 – Un scénario d’actions = Plan d’intervention Gradué

Plan communal de sauvegarde de Tuchan

PLAN D’INTERVENTION GRADUÉ INONDATION

PHASE	OUTIL ET SEUIL	ACTIONS	CELLULE(S) concernée(s)
<i>Il faut utiliser l'ensemble des outils disponibles afin de limiter les incertitudes !</i>			
VEILLE	<ul style="list-style-type: none"> vigilance météorologique vigilance crue réception d'un message préfecture 	<p style="text-align: center;">SURVEILLER</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultation régulière des sites Météofrance, Vigicrues, et du pluviomètre de Tuchan. En cas de vigilance orange, lire le bulletin associé Contacteur un adjoint pour l'informer et décider Faire le point sur les événements ou manifestations prévus sur la commune, et éventuellement les annuler 	DOS / élu d'astreinte
		<p style="text-align: center;">SUIVRE, SE TENIR PRET, INFORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultation régulière du site vigilance.meteofrance.com LIRE le bulletin associé Consulter la carte des APIC (trajectoire et chronologie des pluies) Surveiller la montée des eaux aux Noyers, pont neuf, bassin de rétention, piscine → organiser une patrouille en s'appuyant sur la gendarmerie et les pompiers Vérifier de la disponibilité des élus et agents mobilisables 	RAC Sécurité Secrétariat
PRÉALERTE	<ul style="list-style-type: none"> vigilance orange départementale pour pluie-inondation avec précisions sur la localisation OU APIC sur certaines communes voisines de Tuchan OU pluviométrie Tuchan > 30 mm/h OU seuils terrains : le ruisseau des Noyers déborde sur le chemin de la cave, ou le ruisseau du Mas de Ségure atteint 1,0 m sur le mur de soutènement de la piscine, 	<p style="text-align: center;">SI DÉCLENCHEMENT DU PCS</p> <ul style="list-style-type: none"> En fonction de la situation, décider du déclenchement du PCS Informez la préfecture Contacteur les services nécessaires : pompiers, CD11, SPC ou SMBVA... Prévenir l'équipe municipale et désigner les responsables Organiser le PCC Ouvrir la main courante Standard téléphonique et accueil physique Vérifier le matériel : talkies-walkies, haut-parleurs, véhicules, barrières, etc. Préparer des demandes spécifiques Informez les enjeux vulnérables par téléphone et/ou porte à porte : <ul style="list-style-type: none"> village : un fort roussellement dans le village est possible, restez en sécurité chez vous, rester à l'écoute des consignes, ne prenez pas la route écarts : les cours d'eau sont en crue, ne prenez pas la route, préparez-vous à évacuer vers la salle polyvalente si nous vous le demandons Fermer les gués : noyers, pont neuf Décider de passer en phase alerte 	DOS / RAC Secrétariat Logistique Sécurité DOS

		ALERTE, METTRE EN SECURITE	
ALERTE	<ul style="list-style-type: none"> <u>demande préfet</u> (déclenchement du PCS) OU <u>débordements</u> : le ruisseau des Noyers déborde sur le pont de la déviation de la cave, ou le ruisseau du mas de Ségure atteint le haut de la berge au niveau de la piscine. 	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller la montée des eaux Barrer les routes inondées ou inondables Alertez et éventuellement évacuez les secteurs en danger imminent : personnes vulnérables, maisons de plain-pied, en bord de cours d'eau : faubourg, rue du Vatican, écarts Faire évacuer le camping municipal, après s'être assuré des conditions d'évacuation 	Sécurité <i>(Secrétariat : alerte/automate)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <u>Vigicrues flash</u> pour le ruisseau du Mas de Ségure avec APIC sur les communes de Palairac ou Quintillan OU <u>pluviométrie Tuchan > 80 mm/h</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Alertez l'ensemble de la commune par publication (voir Procédure message d'alerte) Assurer l'accueil téléphonique et physique de la population 	Secrétariat
		<ul style="list-style-type: none"> Informez le CD11 Faire le point sur le matériel et besoins en nourriture Contactez les opérateurs réseaux si dommages aux réseaux Préparer ou mobiliser le matériel de nettoyage, de déblaiement, etc. 	Logistique
		<ul style="list-style-type: none"> Aménager et ouvrir le Centre d'accueil Informez la population de son ouverture 	Soutien
		<ul style="list-style-type: none"> Informez la préfecture, demander de l'aide si besoin 	DOS / RAC

Les différents outils, météo, hydro, terrain,... sont « couplés » pour améliorer la capacité d'anticipation !

Exemple 2 : révision du PCS de la commune de Tuchan (Aude, 2019)

2 – Un scénario d’actions = Plan d’intervention Gradué

Plan communal de sauvegarde de Tuchan

PLAN D’INTERVENTION GRADUÉ INONDATION

PHASE	OUTIL et SEUIL	ACTIONS	CELLULE(S) concernée(s)
<i>Il faut utiliser l'ensemble des outils disponibles afin de limiter les incertitudes !</i>			
VEILLE	<ul style="list-style-type: none"> vigilance météorologique vigilance crue réception d'un message préfecture 	<p style="text-align: center;">SURVEILLER</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultation régulière des sites Météofrance, Vigicrues, et du pluviomètre de Tuchan. En cas de vigilance orange, lire le bulletin associé Contacteur un adjoint pour l'informer et décider Faire le point sur les événements ou manifestations prévus sur la commune, et éventuellement les annuler 	DOS / élu d'astreinte
		<p style="text-align: center;">SUIVRE, SE TENIR PRET, INFORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultation régulière du site vigilance.meteofrance.com LIRE le bulletin associé Consulter la carte des APIC (trajectoire et chronologie des pluies) Surveiller la montée des eaux aux Noyers, pont neuf, bassin de rétention, piscine → organiser une patrouille en s'appuyant si besoin sur la gendarmerie et les pompiers Vérifier de la disponibilité des élus et agents mobilisables 	RAC
PRÉALERTE	<ul style="list-style-type: none"> vigilance orange départementale pour pluie-inondation avec précisions sur la localisation OU APIC sur certaines communes voisines de Tuchan OU pluviométrie Tuchan > 30 mm/h OU seuils terrains : le ruisseau des Noyers déborde sur le chemin de la cave, ou le ruisseau du Mas de Ségure atteint 1,0 m sur le mur de soutènement de la piscine, 	<p style="text-align: center;">SI DÉCLENCHEMENT DU PCS</p> <ul style="list-style-type: none"> En fonction de la situation, décider du déclenchement du PCS Informez la préfecture Contactez les services nécessaires : pompiers, CD11, SPC ou SMBVA... Prévenir l'équipe municipale et désigner les responsables Organiser le PCC Ouvrir la main courante Standard téléphonique et accueil physique 	DOS / RAC
		<p style="text-align: center;">SI DÉCLENCHEMENT DU PCS</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévenir l'équipe municipale et désigner les responsables Organiser le PCC Ouvrir la main courante Standard téléphonique et accueil physique 	Secrétariat
		<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le matériel : talkies-walkies, haut-parleurs, véhicules, barrières, etc. Préparer des demandes spécifiques 	Logistique
		<ul style="list-style-type: none"> Informez les enjeux vulnérables par téléphone et/ou porte à porte : <ul style="list-style-type: none"> village : un fort ruissellement dans le village est possible, restez en sécurité chez vous, restez à l'écoute des consignes, ne prenez pas la route écarts : les cours d'eau sont en crue, ne prenez pas la route, préparez-vous à évacuer vers la salle polyvalente si nous vous le demandons Fermer les gués : noyers, pont neuf 	Sécurité
		<ul style="list-style-type: none"> Décider de passer en phase alerte 	DOS



Seuil d’observation terrain possible pour la commune, à valider lors d’évènements à venir

Le plan, n’est pas figé : il doit évoluer en fonction de la connaissance et des retours d’expérience !

Merci pour votre attention !

Institut des Risques Majeurs

15 rue Eugène Faure
38000 Grenoble
Tel : 04 76 47 73 73

Site Internet : www.irma-grenoble.com

E-mail : mathias.lavole@irma-grenoble.com



CEREMA

Pôle d'activités - 30 avenue Albert Einstein - CS 70499
13593 Aix-en-Provence cedex 3
Tel : 04 42 24 71 68

Site Internet : www.cerema.fr

E-mail : arnaud.villatte@cerema.fr

PCS inondation : Le SMMAR en appui au territoire



WEBINAIRE #1

M. Jean-Marie AVERSENQ et M. Claude CANSINO SMMAR (EPTB Aude)



SMMAR
Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques et des Rivières
EPTB AUDE

Présentation du contexte



SMMAR
Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques et des Rivières

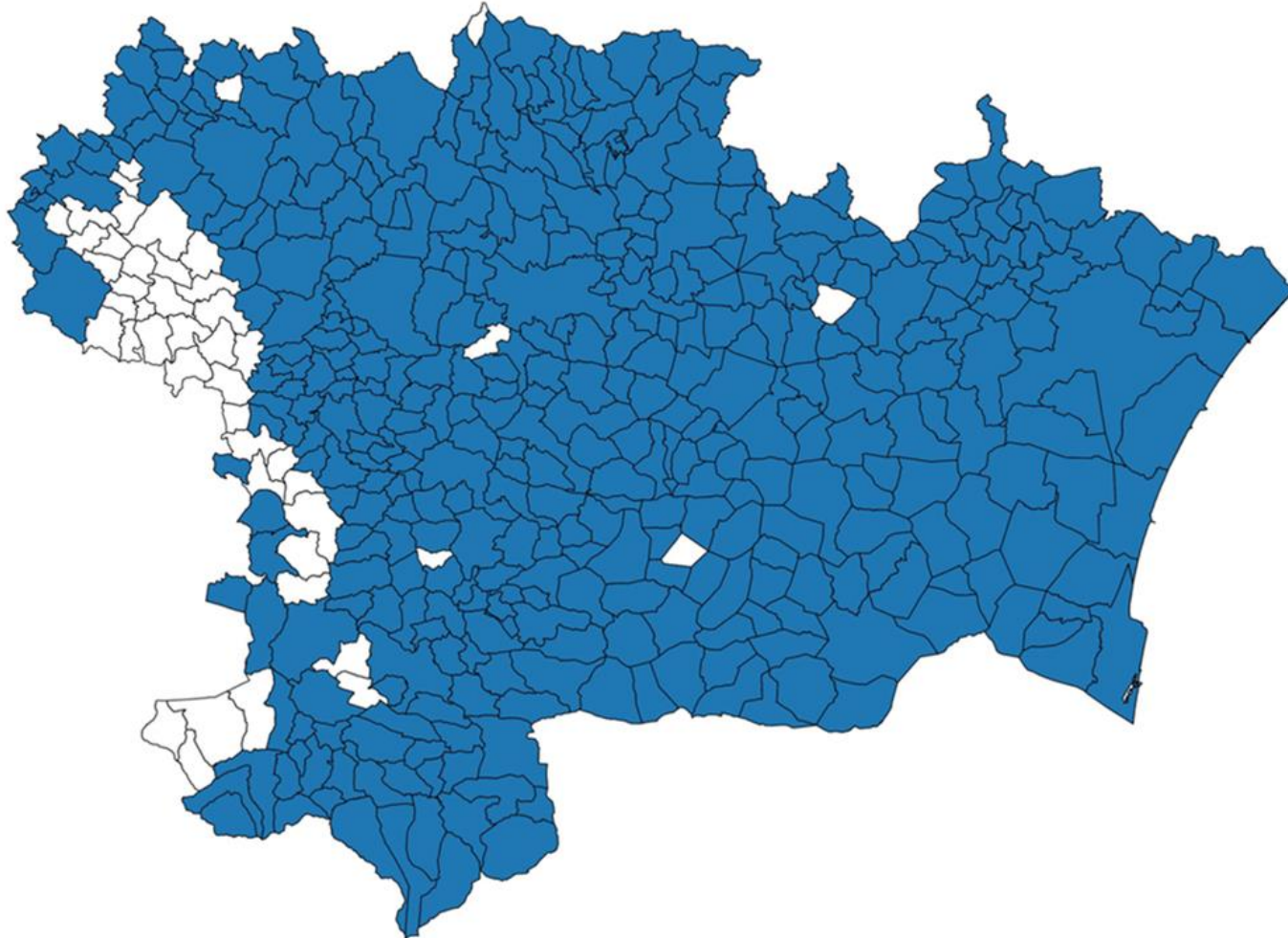
EPTB AUDE



Préfet de l'Aude

DOSSIER DEPARTEMENTAL SUR LES RISQUES MAJEURS 2017

Risque inondation Communes concernées



- 390 communes
- 40 % de la population soumise au risque inondation



- 194 PPRI
- 4 PPRIL
- 2 PPRL
- 54 PPRI en cours

Périmètre du SMMAR des bassins versants de l'Aude, Berre et Rieu

Historique des crues principales sur la période récente



Sources : SMMAR (documents PAPI3), DDTM, DREAL (SPC), Météo France
Réalisation : SMMAR, décembre 2020

- 209 communes en CATNAT 2018
- 84 communes en CATNAT 2020



Un risque généralisé à l'échelle du bassin versant

Une organisation née d'un épisode dramatique :

La crue des 12 et 13 novembre 1999

- ▶ **620 mm** enregistrée en **48h** à l'épicentre
- ▶ **4 500m³/s** dans les basses plaines ($Q_{100} : 3\ 600\text{m}^3/\text{s}$)
- ▶ **26 décès** (25+1)
- ▶ **26 ponts emportés** (rôle des embâcles)
- ▶ **> 100 km** de routes détruits
- ▶ **380 millions d'euros de dégâts** (biens publics, particuliers, activités économiques)
- ▶ **> 50% des communes** classées en état de **Catastrophe Naturelle**



Un constat :

- ▶ **Aucune structuration cohérente dans la politique de prévention et de lutte contre les inondations dans le Département de l'Aude**



Le SMMAR, un organisme pour le bassin versant de l'Aude

SMMAR/syndicats de rivières : une organisation solidaire et de proximité



Une clé financière unique et solidaire



SMMAR

Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques et des Rivières

EPTB AUDE

Création en 2002

EPTB en 2008

438 communes

5 Départements (09, 11, 34, 66, 81)

17 EPCI, transfert compétence + taxe

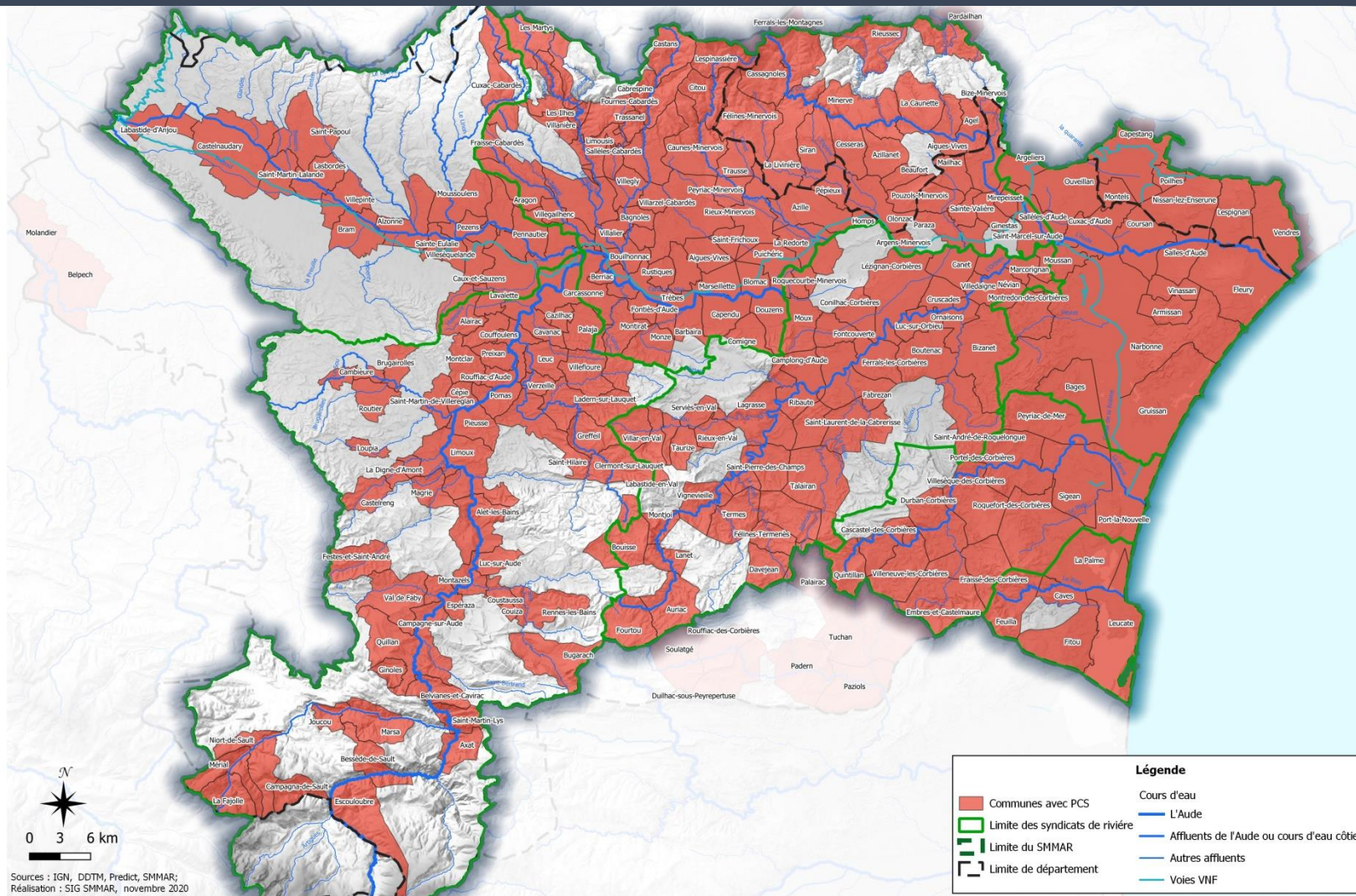
16 puis 7 syndicats adhérents + CD 11

Première démarche PCS : 2006-2018



PCS1.0

2006-2018



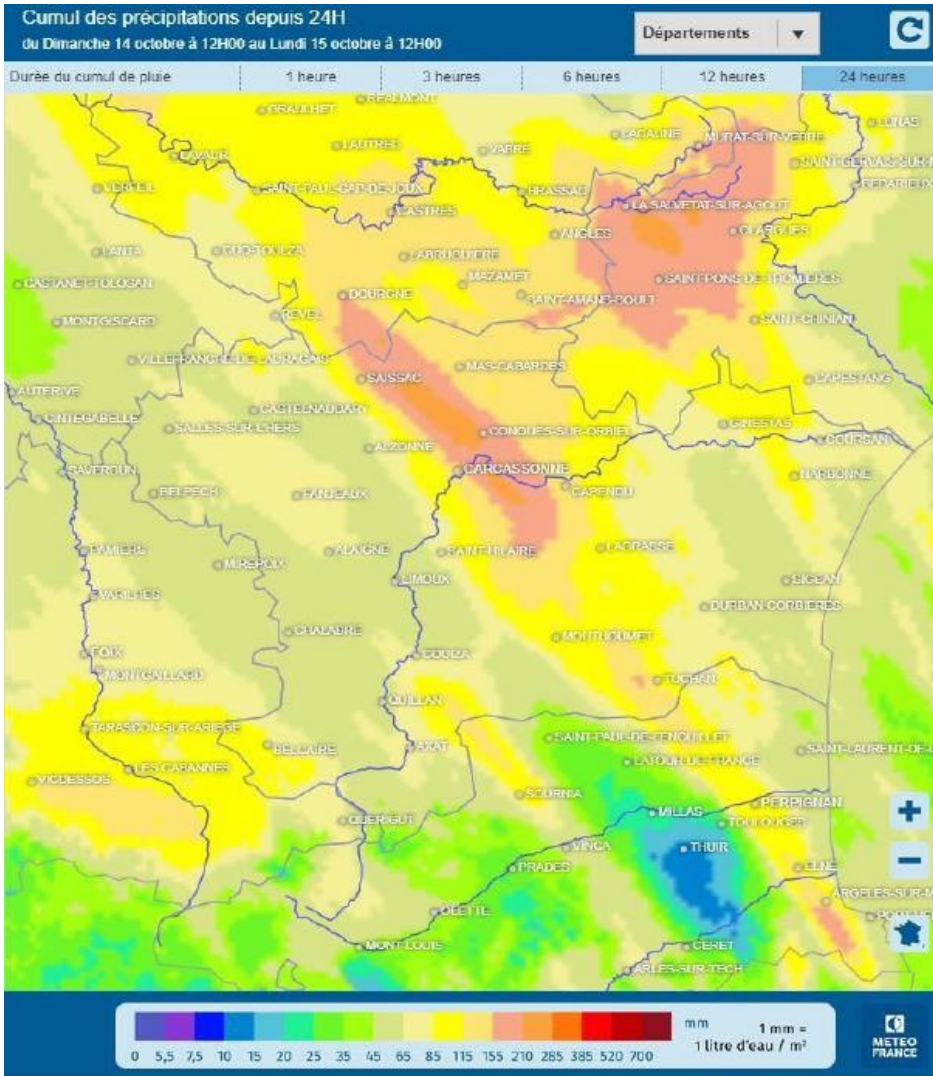
- Assure la **maîtrise d'ouvrage déléguée** pour le compte des communes pour l'élaboration des PCS
 - Apporte les **financements** pour leurs élaborations grâce au PAPI
 - **Accompagne et assiste les communes** sur la mise en œuvre opérationnelle des PCS
- = plus de 240 PCS réalisés sur le même format**

Un risque généralisé à l'échelle du bassin versant

La crue de 2018

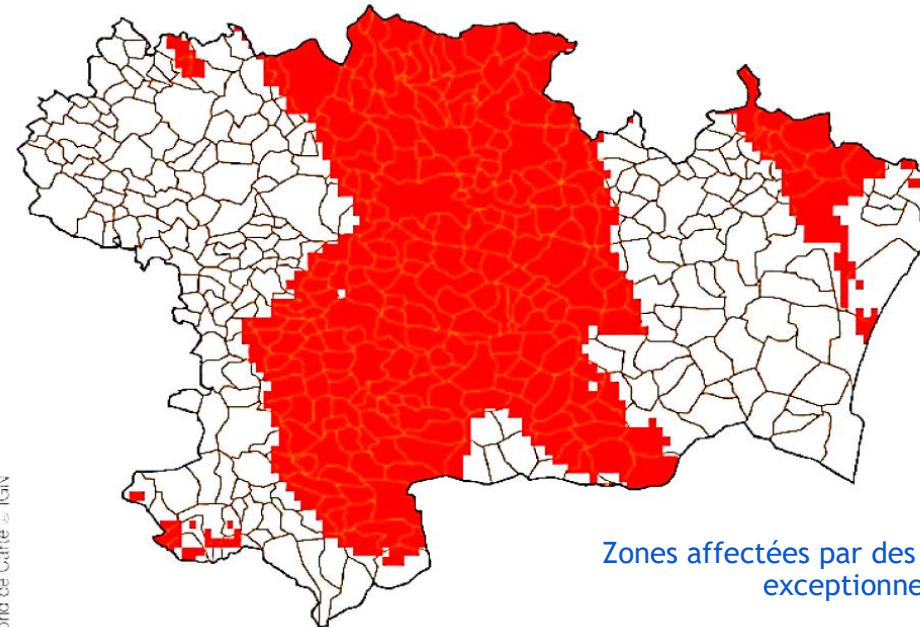


Crue 2018



Cumuls de pluie jusqu'à 360 mm en 10 heures
Voir bien plus sur des secteurs très localisés.

- Lignes d'eau peu mobiles sur le centre de l'Aude dans la nuit du 14 au 15 octobre.
- En 10 heures, les bassins versants ont reçu plus de la moitié de la pluviométrie moyenne annuelle.
- Intensité horaire proche de 55 mm/h.
- Forts vents orientés est/sud-est.



Zones affectées par des précipitations d'intensités exceptionnelles (>10 ans).



- 220 M€ de dégâts.
- 15 décès
- 4 ponts détruits
- 204 communes reconnues en état de catastrophe naturelle

=

**RETOUR D'EXPERIENCE
NECESSAIRE**

**EVALUATION DE LA POLITIQUE
GEMAPI**

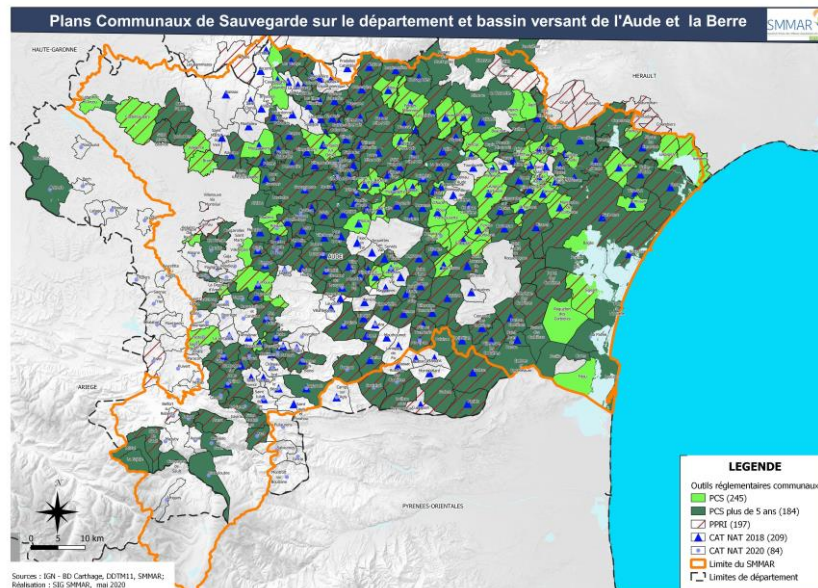
Nouvelle démarche PCS



PCS2.0

UN CONSTAT

- **Nécessité de réactualisation des PCS des communes prioritaires selon critères suivants :**
 - Un PPRI, PPRL ou PPRI en cours
 - Un PCS de + 5 ans,
 - Un ouvrage GEMAPien
 - CATNAT 2018 / CATNAT 2020
 - Travaux PAPI SMMAR AXE6 et 7
- **Tenir compte des crues de 2018 et 2020**
- **Prendre en compte la dimension hydrographique des bassins versants (communes Amont / Communes Aval)**
- **Avoir une expertise opérationnelle de la communauté de gestion du risque**
- **Intégrer un volet intercommunal dans la gestion post crue et retour à la normale**

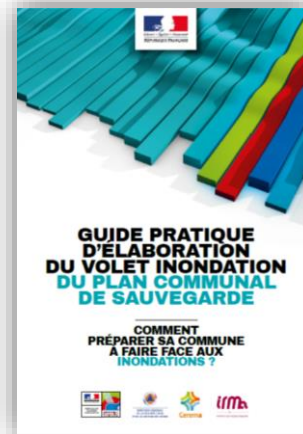


UN CAHIER DES CHARGES

LE PCS, UN OUTIL DE GESTION DE CRISE INDISPENSABLE



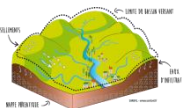
Inspiré du :



Reprenant les 5 objectifs précédant



Crues 2018/2020



Bassin versant



Réactualisation PCS



Opérationnalité



Expertise



Volet Intercommunal

Partagé avec les partenaires de la gestion du risque :

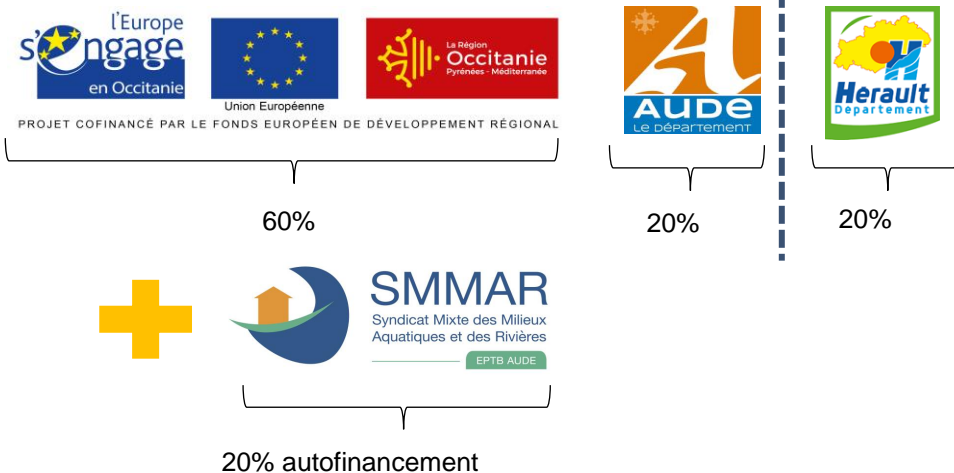


PRÉFÈTE DE L'AUDE



Une enveloppe financière

625 000,00 €/TTC



Objectif 120 PCS....

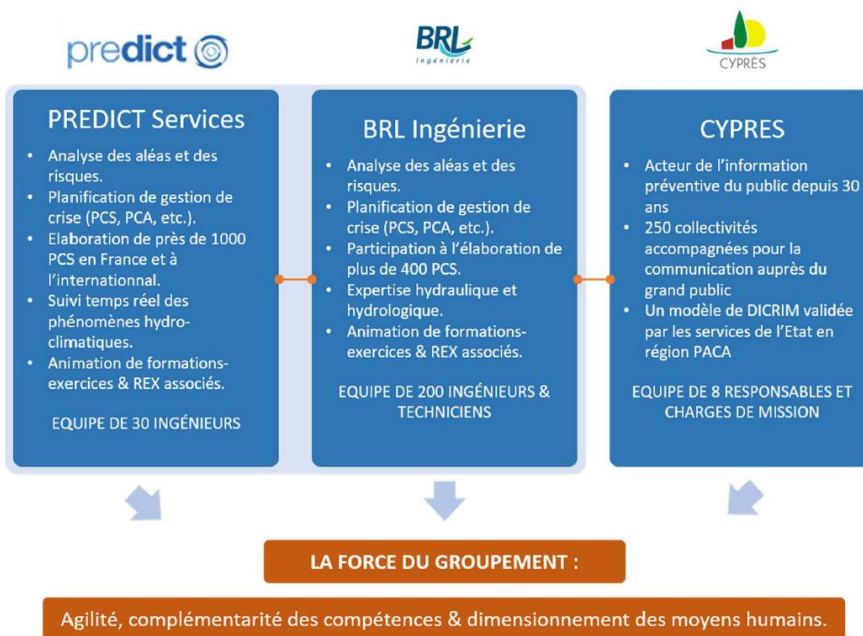
... Entre janvier 2021 et septembre 2022



Un marché

Attentes du SMMAR :

- Équipe dimensionné à la commande
- Une écoute et une concertation avec les services opérationnel
- Fort présentiel sur le territoire
- Une appropriation des aléas et enjeux du territoire
- Une écoute, implication vers les élus locaux



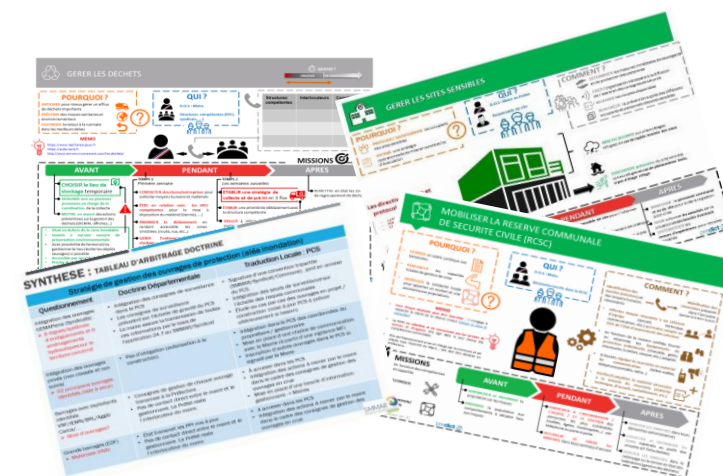
Identification des thèmes cibles issus des différents REX

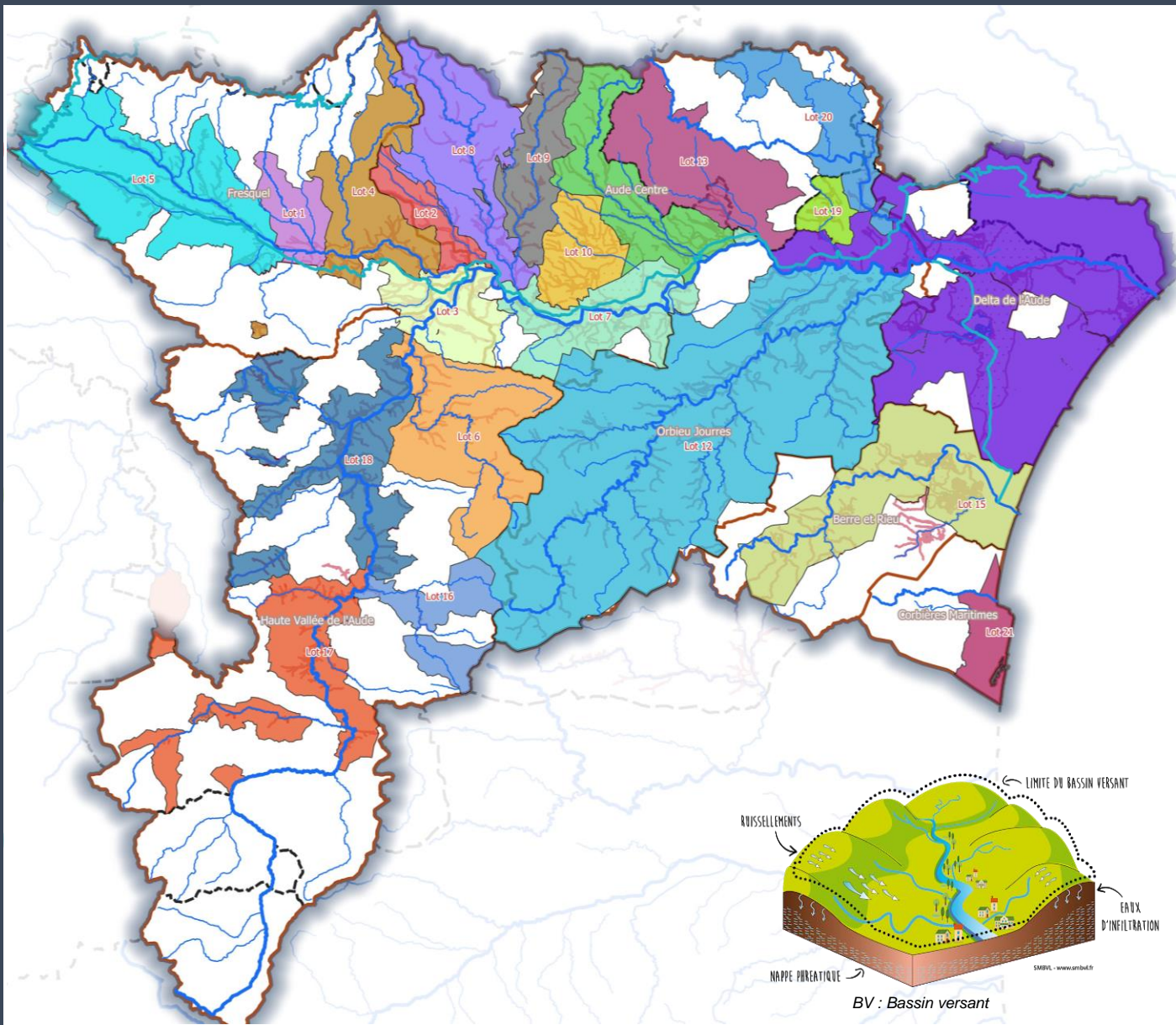
- Sécurisation des routes et des Transports,
- Ouvrage et consigne de surveillance,
- Gestion des sites sensibles,
- Stratégie et outils d'Alerte,
- Information et alertes transmises aux élus,
- Post-crise :
 - Soutien aux populations
 - Gestion des déchets
 - Réserve communale,
 - etc...

Mise en œuvre de réunions Doctrines



Un bilan et une Doctrine partagés





21 lots (BV) identifiés pour lancer la démarche sur le périmètre du SMMAR

94 communes engagées dans la démarche

Lancement des Bons de Commandes par BV

Réalisation des PCS en simultanés sur le BV

- Réunion de lancement de la démarche à l'échelle du BV
- Exercice à l'échelle du BV

PCS2.0 : A L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

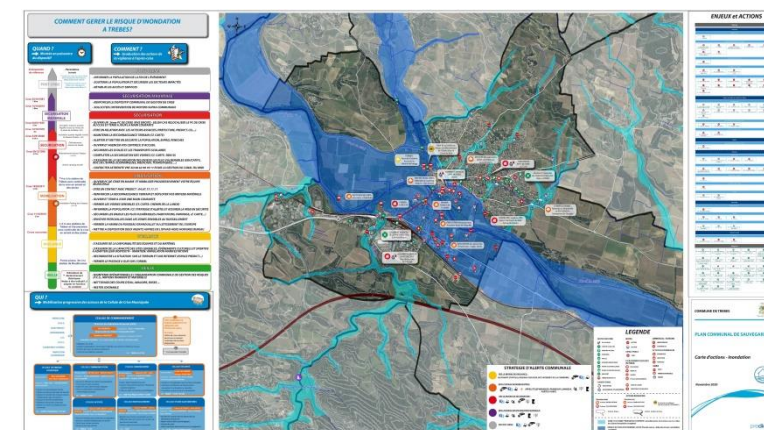


- Echelle de gravité (seuil de déclenchement, missions, etc..)
- Recensement des **moyens humains et matériels** (annuaires,)
- Elaboration des **Cellules de crises**



- Phénomènes, ouvrages de protections, enjeux, niveaux d'aléas, définitions des seuils de gravité
- Enquêtes de terrains et recueils des témoignages (Elus, agents, riverains, équipes de secours « SDIS11 »...)
- Stratégie d'action : Opérationnelle

- **DICRIM**
- **PCS Citoyen**

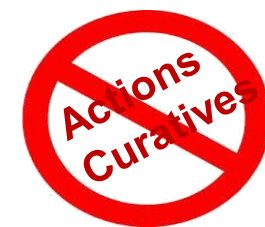


Un appui et une plus-value apporté par le SDIS sur PCS2.0

- Témoignage des chefs de centre sur leur retour d'expérience des dernières crues
- Analyse et évaluation de l'opérationnalité des mesures recommandées sur :
 - les Campings écoles, crèches, établissements médicalisés, aires des gens du voyage, zones d'activités, ICPE SEVESO, prison, évènements de plein air...
 - Exemple : EHPAD
 - Partager l'exposition au risque : torrentiel (très rapide) ; fluvial (plus lent), intermédiaire ou multiples (confluence),
 - Apporter une plus value sur la stratégie de mise en sécurité adapté au site (étage/sans étage) (évacuation/mise à l'abri),
 - Apporter une plus value sur les temps d'évacuation nécessaires ou de mise à l'abri des résidents.
 - Apporter une plus value sur les besoins humains et stratégique à mettre en place entre le Maire et le Responsable d'établissement pour l'évacuation nécessaires ou de mise à l'abri des résidents.
 - Vérification de la cohérence des actions retenues
- **Exercice à l'échelle du BV**



Favoriser les
Actions
Préventives



Outils associés en appui à la démarche PCS



Outils associés



- Astreinte 24h/24 et 7j/7
- Des agents formés
- Une veille hydrométéorologique avec la société PRÉDICT
- Un partenariat et des échanges avec les partenaires de la gestion de Crise
- La mise en œuvre d'une application dédiée à l'astreinte et la gestion de crise :



- ✓ Avoir un outil d'échange et d'information dans la gestion de crise (Agents, Elus, Communes avec ouvrage GEMAPIen)
- ✓ Bancariser l'information pour la réalisation des REX,



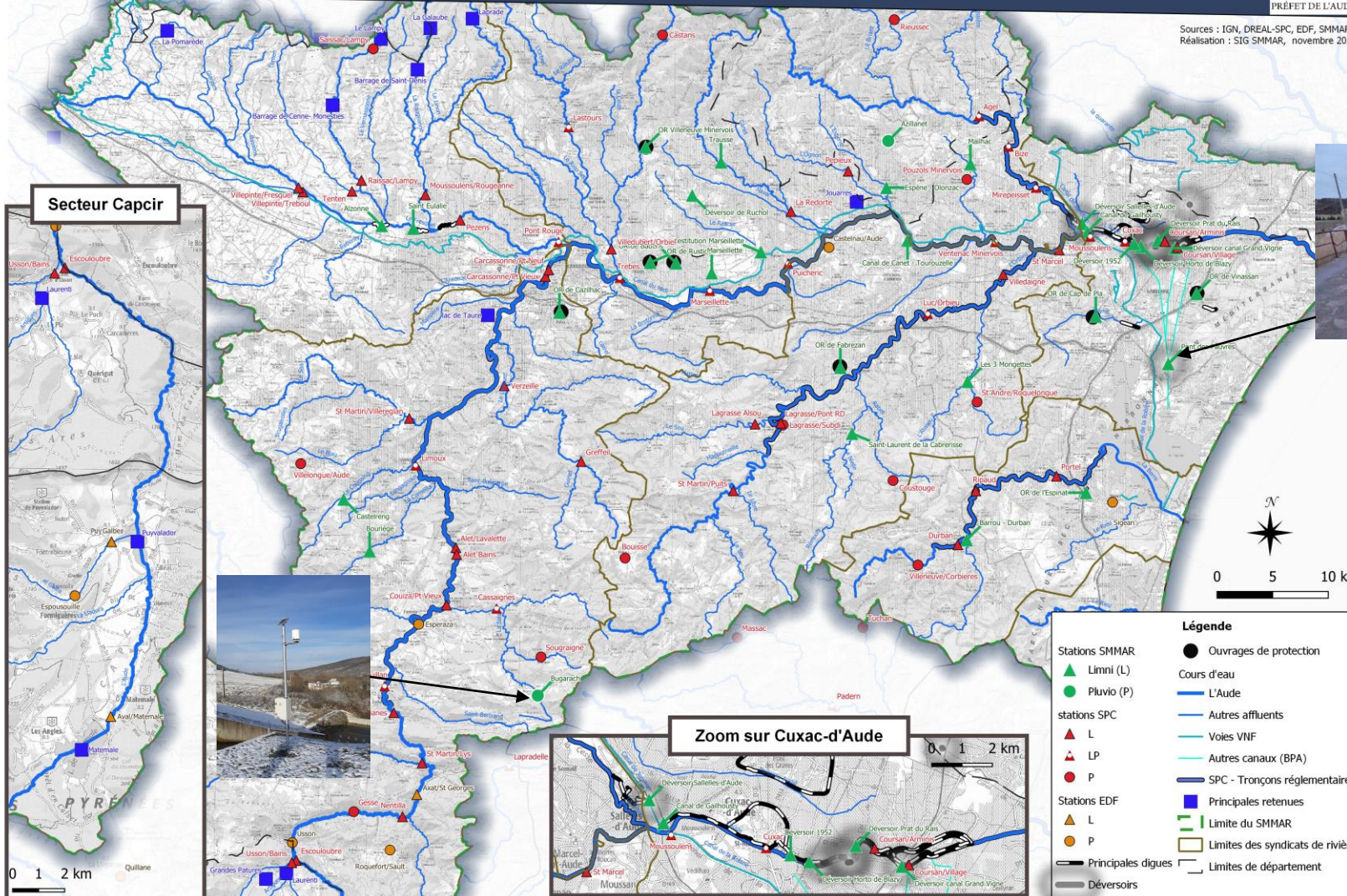
Station de mesures à l'échelle de BV de l'Aude



Stations de mesure sur les bassins versants de l'Aude et la Berre
stations visibles sur l'application suivi-crués (SHYVAA)



Sources : IGN, DREAL-SPC, EDF, SMMAR;
Réalisation : SIG SMMAR, novembre 2020



31 stations de mesures SMMAR :

- déversoirs de crues
- stations de crues en rivières
- pluviomètres



Outils associés



Suivi hydrologique de la vallée de l'Aude et affluents : SHYVAA

Une plateforme de suivi hydrométrique en temps réel : www.shyvaa.smmar.fr



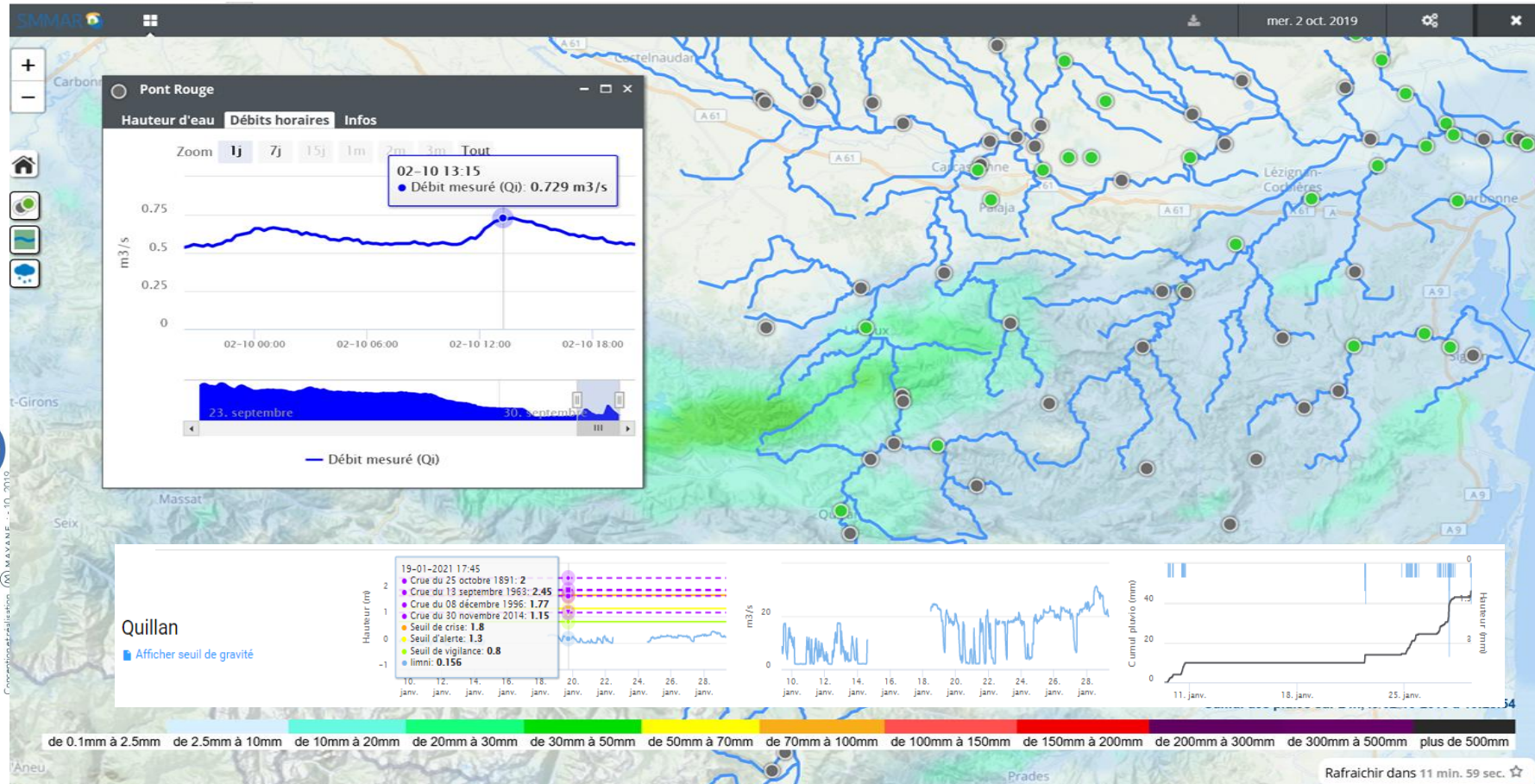
UN SITE WEB DÉDIÉ POUR UNE GESTION FACILITÉE

de la ressource en eau

À destination des acteurs du cycle de l'eau du bassin versant de l'Aude, SHYVAA est un outil d'aide à la décision en période de crue. Il offre également une information précise pour le grand public.

Il permet d'obtenir une vision globale, en quasi temps réel, des précipitations en cours et des données issues des stations de mesures présentes sur le territoire.

Ce projet est financé dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Aude.



Outils associés



Partenariat SMMAR / CII Télécom :

système d'alerte généralisé aux populations.

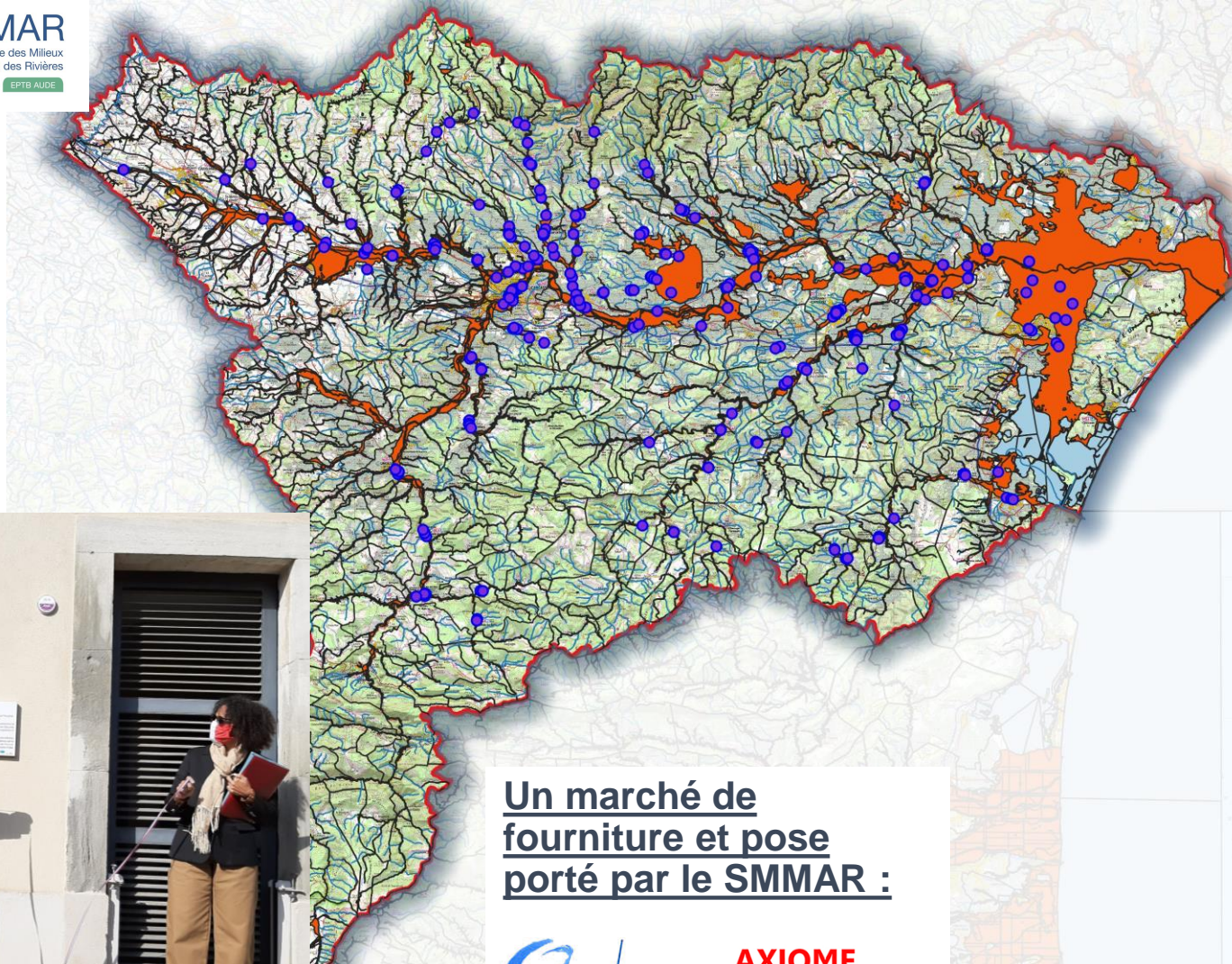
Permet aux communes qui le désirent de se doter de cet automate d'appel / système d'alerte à un tarif préférentiel.

À ce jour sur le périmètre du SMMAR :

- 89 communes
- 2 sociétés
- 2 collectivités



Repères de crue



**Un marché de
fourniture et pose
porté par le SMMAR :**



AXIOME
GÉOMÈTRE
EXPERT

- Référentiel des plus hautes eaux
- Culture du risque
- Devoir de mémoire
- Communication

Information préventive et sensibilisation des Maires



PARCOURS DE FORMATION
Gestion du risque inondation
Bassin versant de l'Aude
2020-2021

Formations réalisées pour les territoires :

- 1 - Haute vallée de l'Aude et de Fresquel
- 2 - Aude centre
- 3 - Aude aval, Orbieu-Jourres, Berre et Rieu et Corbières maritimes



Supports et dispositifs de communication adaptés et mis à disposition des collectivités



Eric MENASSI Président du SMMAR



WEBINAIRE #1

Merci pour votre attention !



**M. Jean-Marie AVERSENQ et M. Claude CANSINO
SMMAR (EPTB Aude)**



SMMAR
Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques et des Rivières
EPTB AUDE

Inondations du Vidourle :

Le plan spécifique de Sommières

- GERER LA CRUE DU VIDOURLE -



**Patrick CAMPABADAL
Pierre GAZAN
Michèle LELOU**



**VILLE DE
SOMMIÈRES**

Sommières : une commune concernée par le risque inondation

Exemple des inondations du Vidourle en 2002

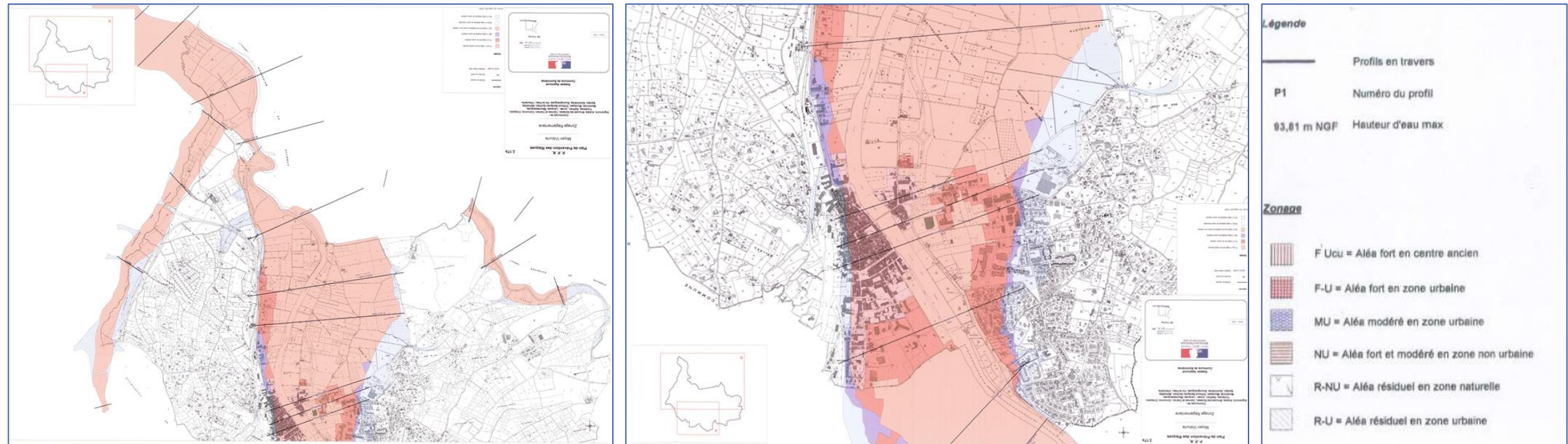




Le PPRi

Plan de Prévention du Risque d'Inondation

Depuis 2008, le PPRi (plan de prévention du risque d'inondation) permet de maîtriser l'urbanisation en zones inondables afin de limiter l'exposition aux risques des personnes et des biens.



VIGILANCE METEO



DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (D.O.S.)

Évalue, expertise, concerte et (pré)mobilise

Lorsque les services de l'Etat informent sur une vigilance Météo **orange** et/ou une vigilance crue **jaune**, prévoyant un risque d'évènement hydrométrique d'importance sur le bassin versant du VIDOURLE, le maire active une **cellule restreinte de veille** chargée de suivre la situation.

Les membres de cette cellule :

- s'assurent de la disponibilité des équipes et du matériel
- restent en contact avec les services de l'Etat et surveillent l'évolution du phénomène

MOBILISATION



DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (D.O.S.)

Organise, mobilise et coordonne

Si les services de l'Etat confirment un évènement hydrométrique d'importance sur le bassin versant du VIDOURLE, le maire active une cellule d'alerte.

Les membres de cette cellule :

- Alertent et mobilisent progressivement l'équipe municipale (élus et agents)
- S'assurent que les sites sensibles, les évènements culturels et sportifs ont adapté leur dispositif à la situation
- Informent les établissements scolaires d'une possibilité d'évacuation
- Préviennent la population à l'aide de tous les moyens de communication
- Renforcent la reconnaissance sur le terrain et déploient les moyens matériels nécessaires
- Sécurisent les enjeux les plus vulnérables (passage à gué, camping, voirie, parking...)
- Constituent la cellule de crise si l'évolution du phénomène le nécessite



MISE EN SECURITE



DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (D.O.S.)

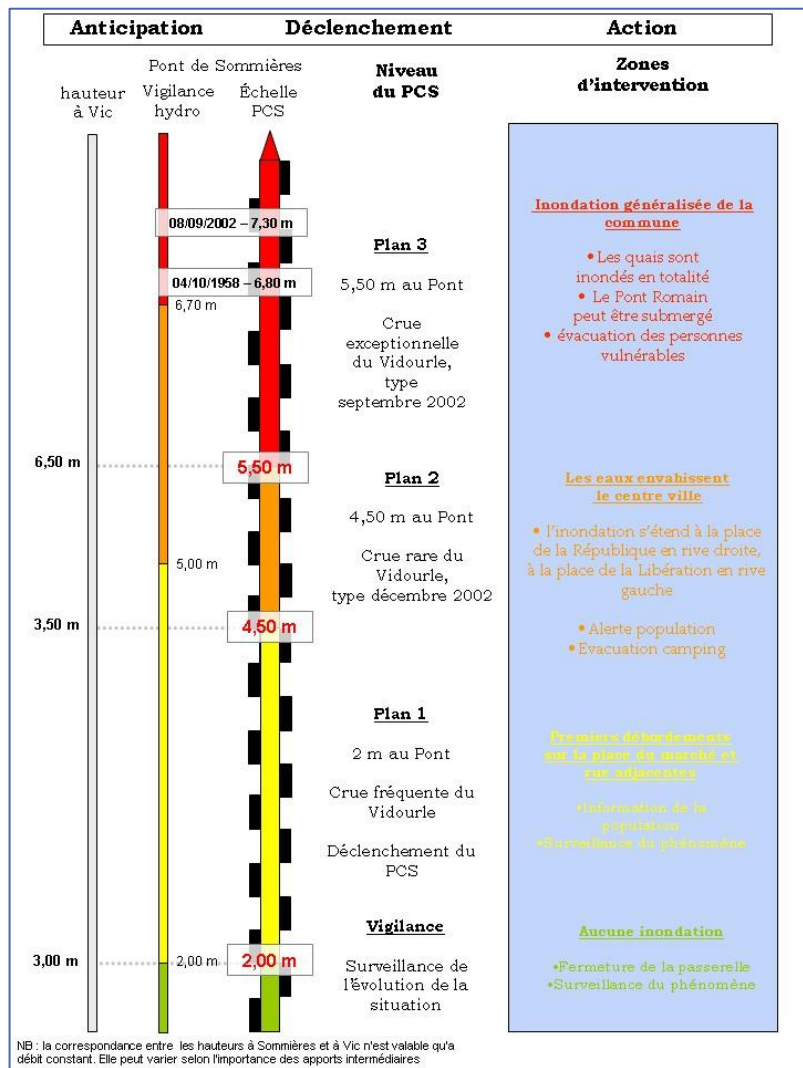
Active le Plan Communal de Sauvegarde

Si le risque est avéré, le maire active le **Plan Communal de Sauvegarde** et **convoque la cellule de crise**

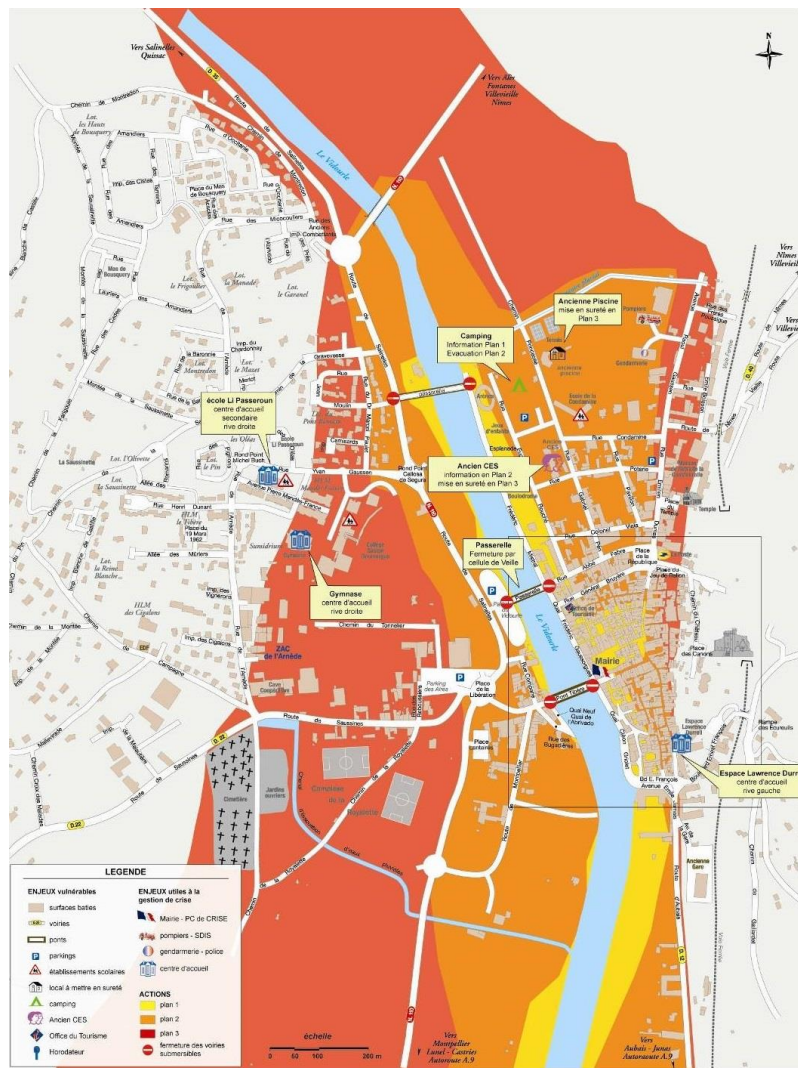
Les membres de cette cellule :

- Ouvrent le Poste de Commandement Communal (PCC) (élus et agents)
- S'assurent des solutions de continuité électrique et des moyens de communication
- Alertent la population et appliquent la stratégie de communication communale
- Organisent l'ouverture d'un centre d'accueil
- Sécurisent les écoles et les transports scolaires

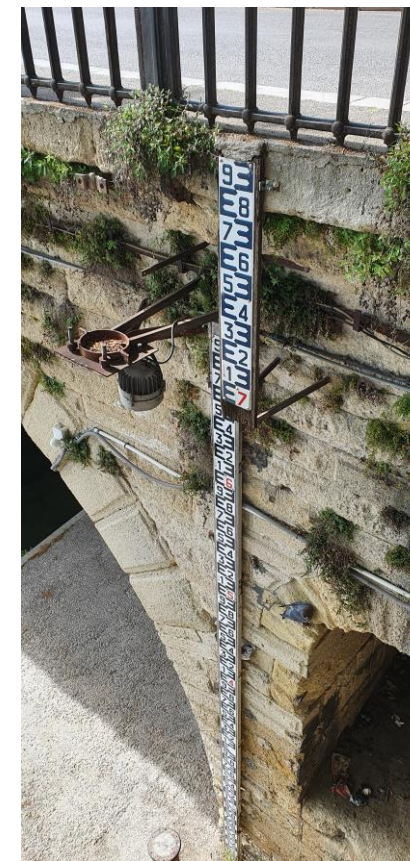
PARAMETRES DE DECLENCHEMENT DU PCS



NB : la correspondance entre les hauteurs à Sommières et à Vic n'est valable qu'à débit constant. Elle peut varier selon l'importance des apports intermédiaires



Etiage au pont Tibère



LES PARTENAIRES



DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (D.O.S.)

S'informe et communique



Les membres de la cellule de crise sont en relation constante avec :

Les pompiers et la gendarmerie pour une éventuelle mise en sécurité des personnes et des biens

La préfecture, les service de l'Etat et le département (ex. service des crues et service des routes)

Prédit pour une aide à la gestion du risque par la mise à disposition d'informations précises et anticipées sur l'évolution du phénomène

Vigicrue pour une surveillance de la montée des eaux

Les communes en amont pour connaître la situation à venir sur notre commune

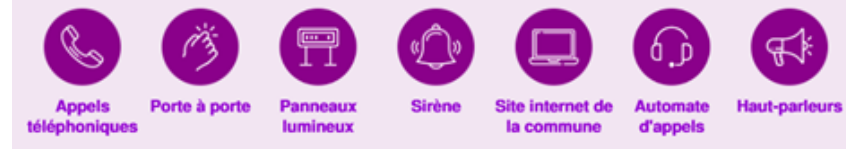
LES MOYENS DE COMMUNICATION



DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (D.O.S.)

Informe & Alerte la population

Quant la côte d'alerte est atteinte (2m40) :



une sirène retentit dans la ville

des messages d'information sont diffusés dans les haut-parleurs de la ville

un message téléphonique est envoyé à l'ensemble de la population et aux commerçants inscrits sur la liste de diffusion

le mode « alerte » activé sur le site Internet de la ville, un affichage en mairie et sur le panneau lumineux renseignent sur l'évolution du phénomène

l'accueil physique et téléphonique est assuré durant tout l'évènement par les membres de la cellule de crise

Merci pour votre attention !



**VILLE DE
SOMMIÈRES**

WEBINAIRE #1



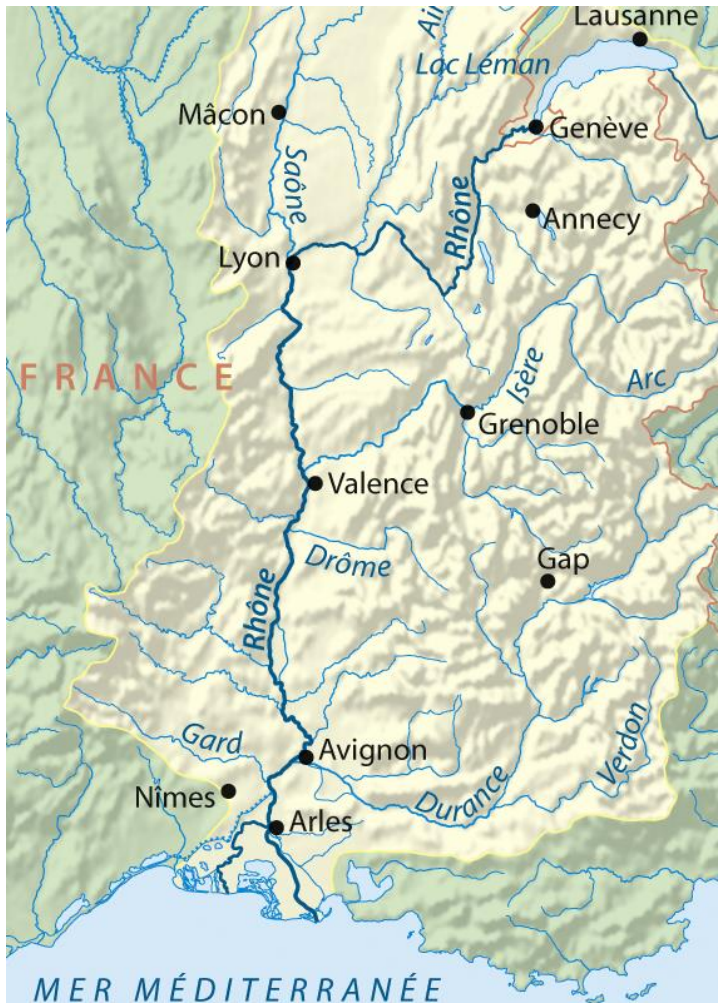
Inondations du Rhône : Le plan d'intervention gradué de Tarascon



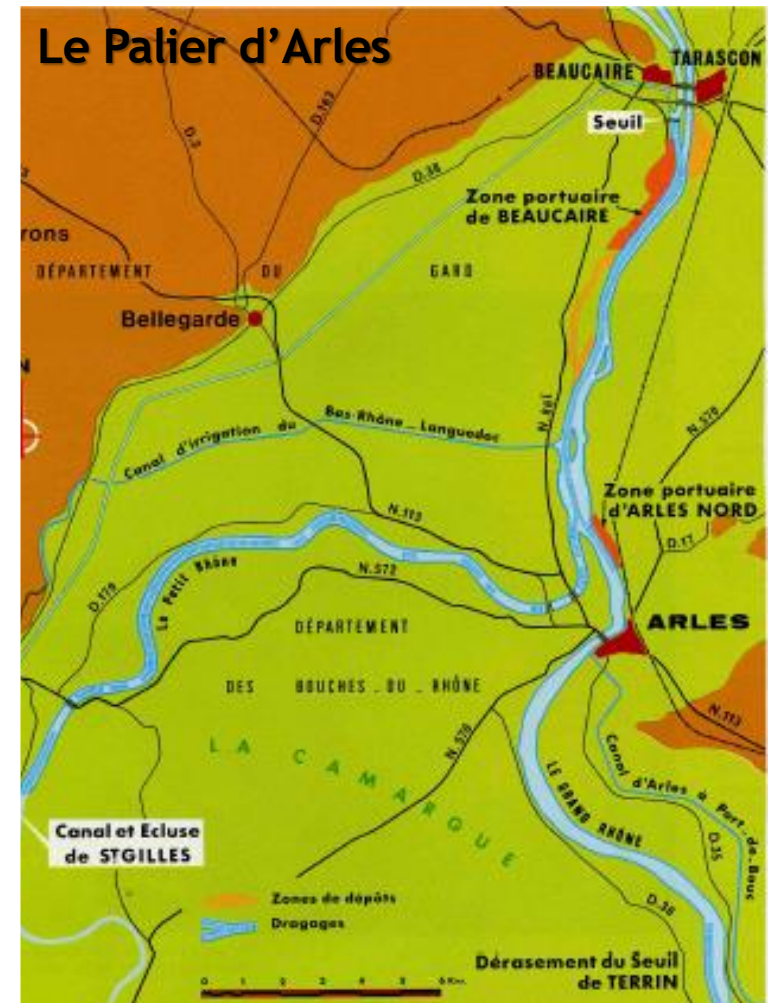
M. Stéphan RIVIERE
Ville de Tarascon



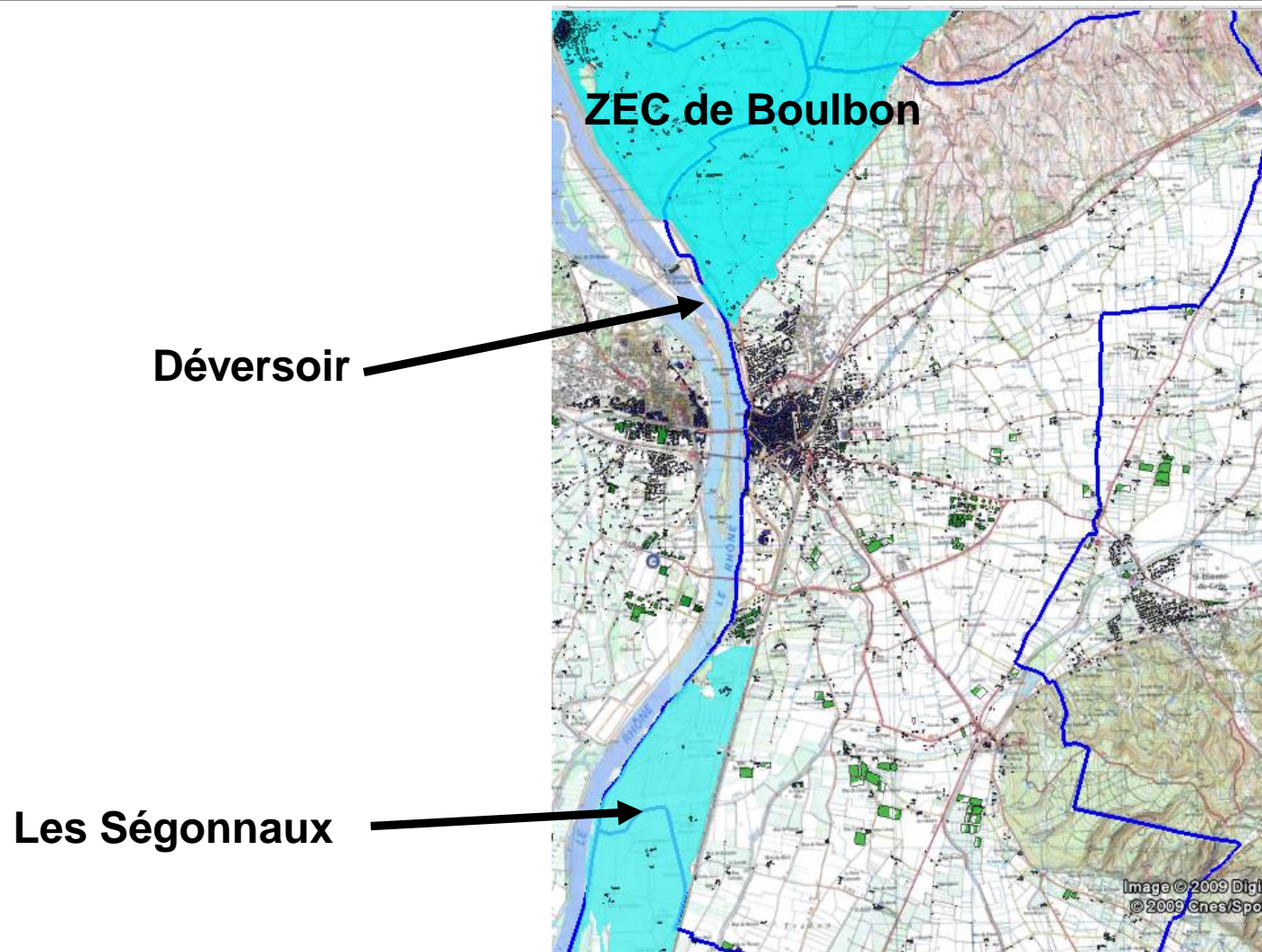
Présentation du contexte : Le Rhône



- Longueur 812 km
- Bassin 95 500 km²
- Débit Moyen 1 700 m³/s
(à Beaucaire)
- La capacité maximale dans la traversée d'Arles est de 12500 m³/s



Présentation du contexte : Le Rhône



Un plan d'intervention gradué

Niveau d'alerte	Débit du fleuve (en m ³ /s)	Action
1	3850	Surveillance de l'évolution de la situation par un stationnaire.
2	4750	Mise en place de la cellule de crise restreinte. Armement de la surveillance pour les lieux sensibles. Préparation du message d'alerte à la population.
3	7600	Mise en place de la cellule de crise élargie. Déploiement de la surveillance des lieux sensibles. Armement des procédures d'évacuations.



Un plan d'intervention gradué

Niveau d'alerte	Secteur 1 – les Ségonnaux et camping Tartarin		Secteur 2 – le secteur Nord		Secteur 3 – Centre-ville et plaine	
	Débit (en m³/s)	Action	Débit (en m³/s)	Action	Débit (en m³/s)	Action
1	3850	Un agent stationnaire surveille la situation et suit son évolution.	3850	Un agent stationnaire surveille la situation et suit son évolution.	3850	Un agent stationnaire surveille la situation et suit son évolution.
2	4750	Fermeture des martelières et des passages sous voie. Message d'alerte à la population.	8000	Message d'alerte à la population. Prépare la surveillance des ouvrages.	6000	Message d'alerte à la population. Prépare la surveillance des ouvrages.
	6100	Evacuation préventive du secteur.	9800	Mise en place de la surveillance diurne des ouvrages.	7500	Mise en place de la surveillance diurne des ouvrages.
3	7600	Surveillance accrue 24h/24 des ouvrages.	10500	Surveillance accrue 24h/24 des ouvrages. Début déversement sur la plaine nord.	9000	Surveillance accrue 24h/24 des ouvrages.
	8300	Inondation du secteur.				



Les zones inondables

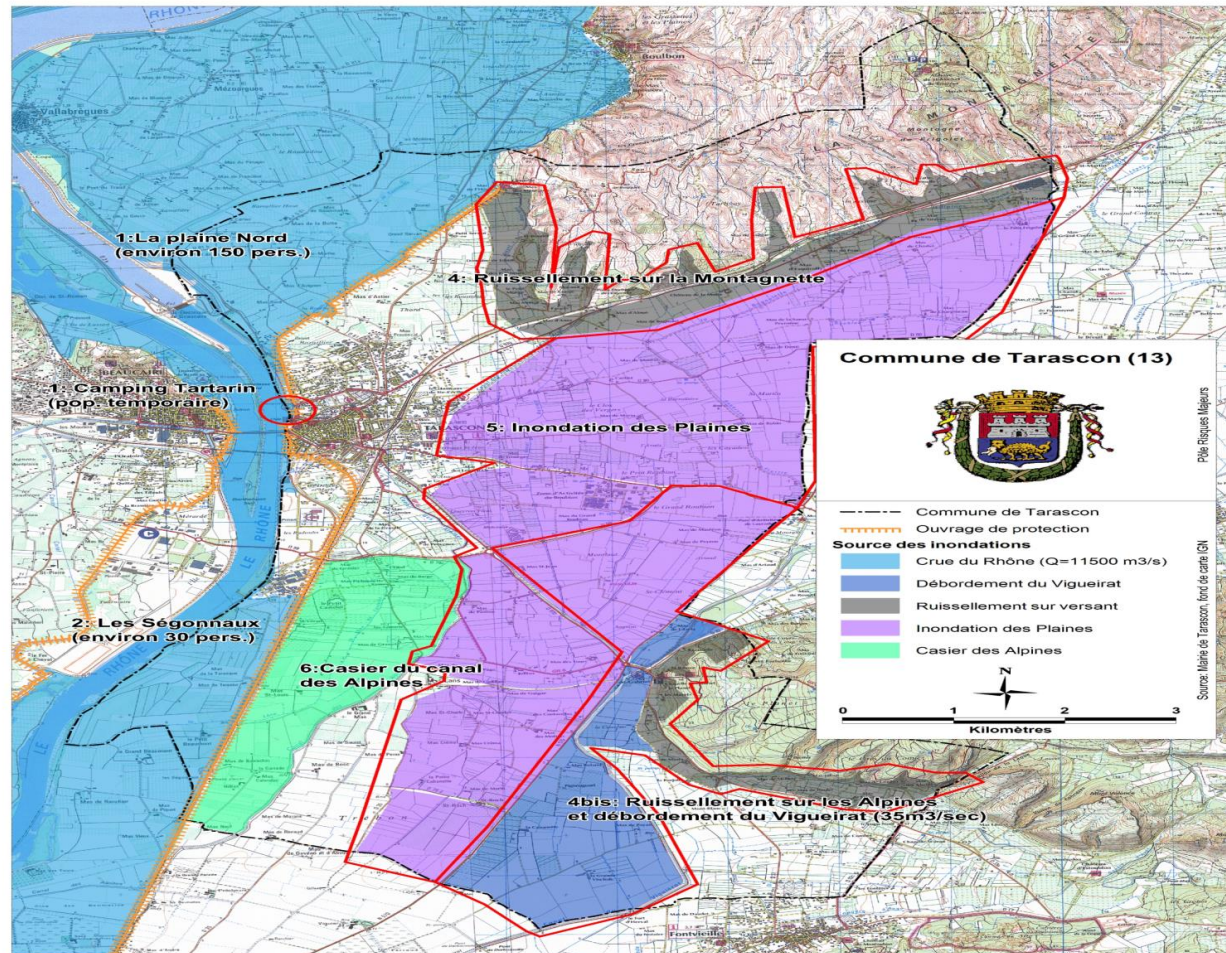


Figure 5 : Ensemble des zones impactées dans le cadre de l'exercice Eridan (possible inondation du casier des Alpines)

Les zones inondables (plaine)

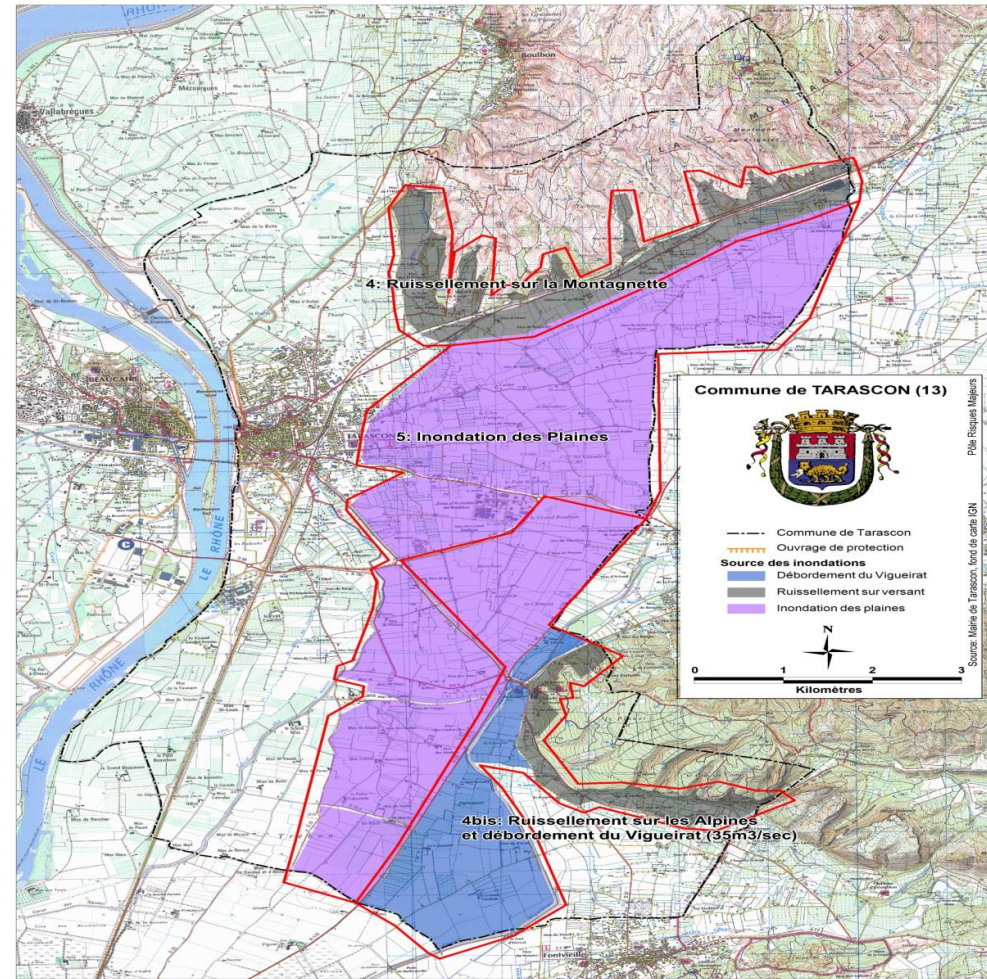


Figure 3: Les inondations de plaines sur le territoire de Tarascon



Inondation Rhône 11.500m³/sec

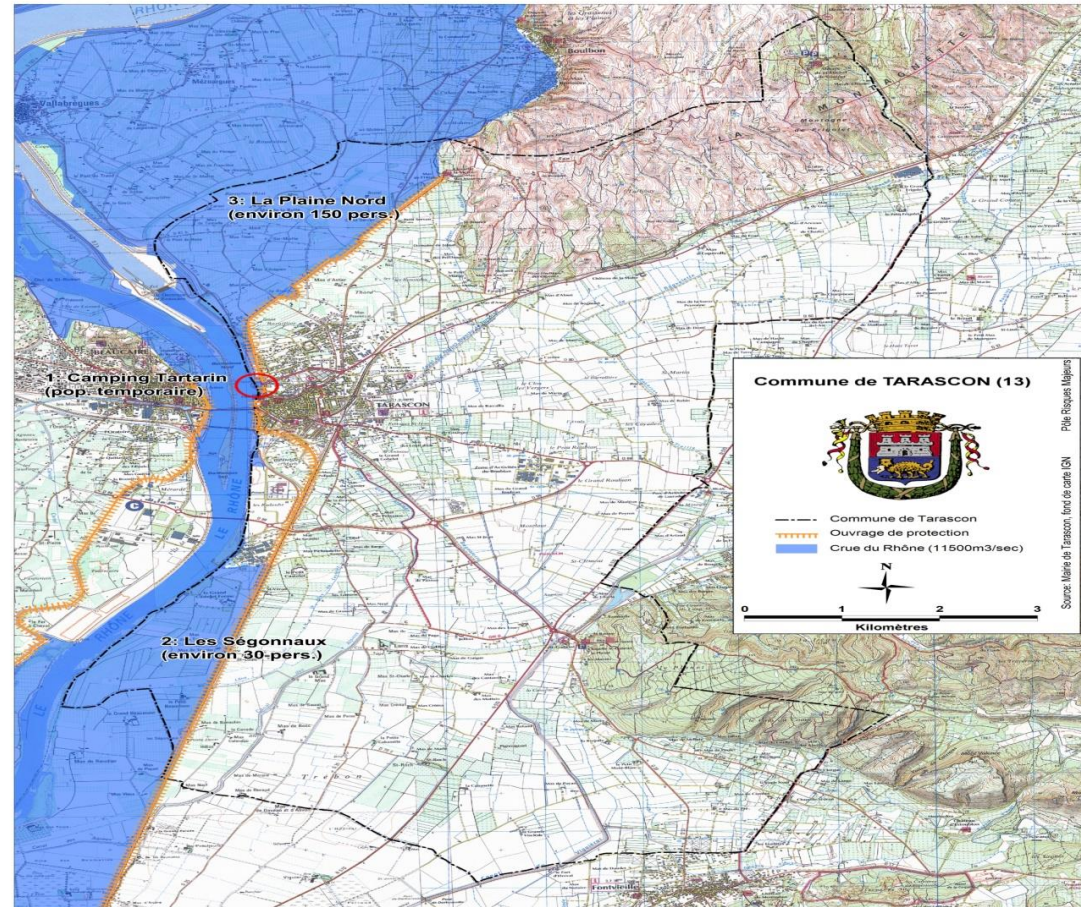


Figure 2: Etendue d'une crue du Rhône pour un débit de 11500 m³/sec

Etendue de la crue de décembre 2003

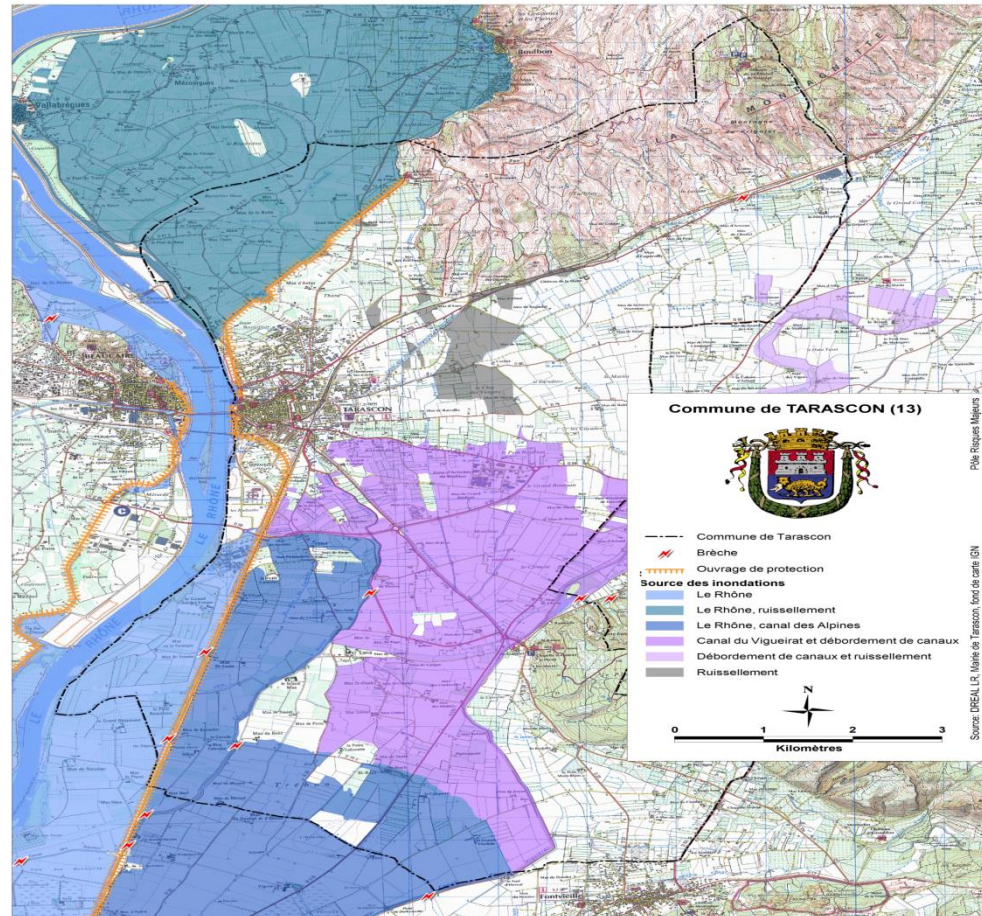
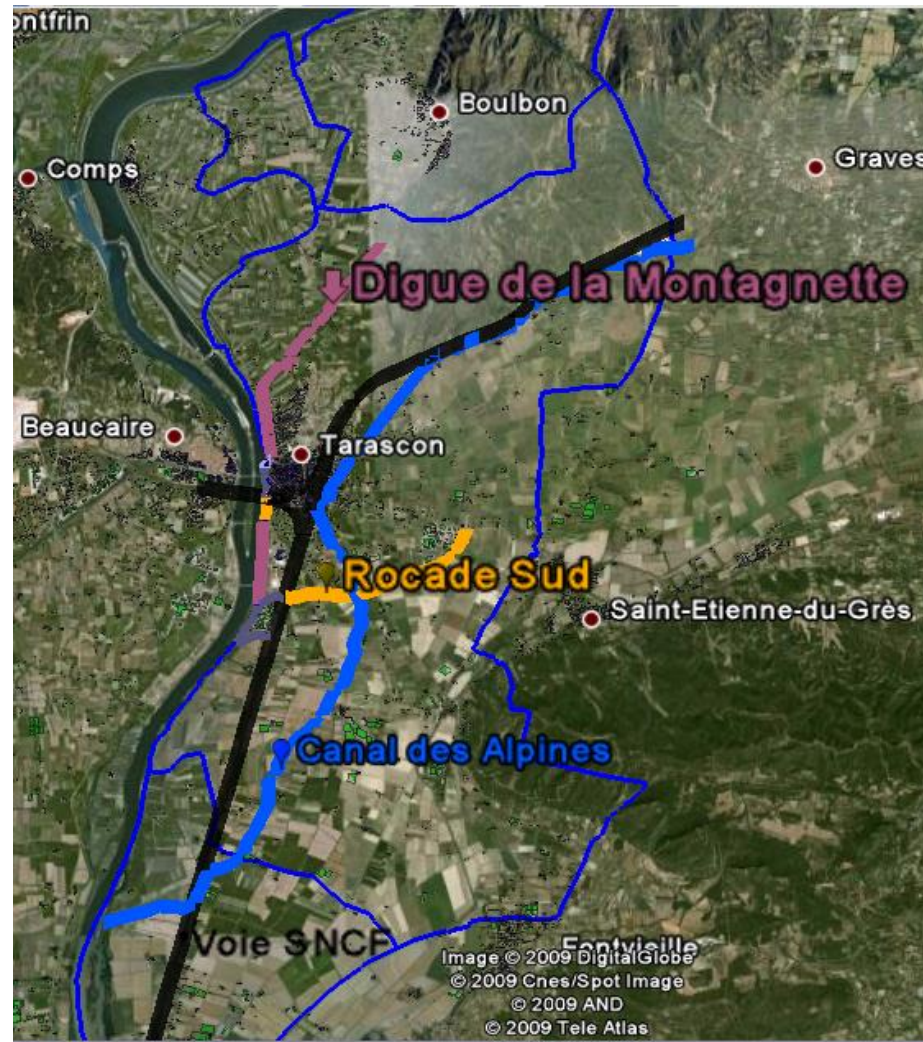


Figure 1 : Etendue et origines des inondations en décembre 2003

Contexte local



Alerte 1

Débit Rhône
4.700 m³/s

6.20 m (NGF)



Alerter la population



Risque localisé



Surveiller



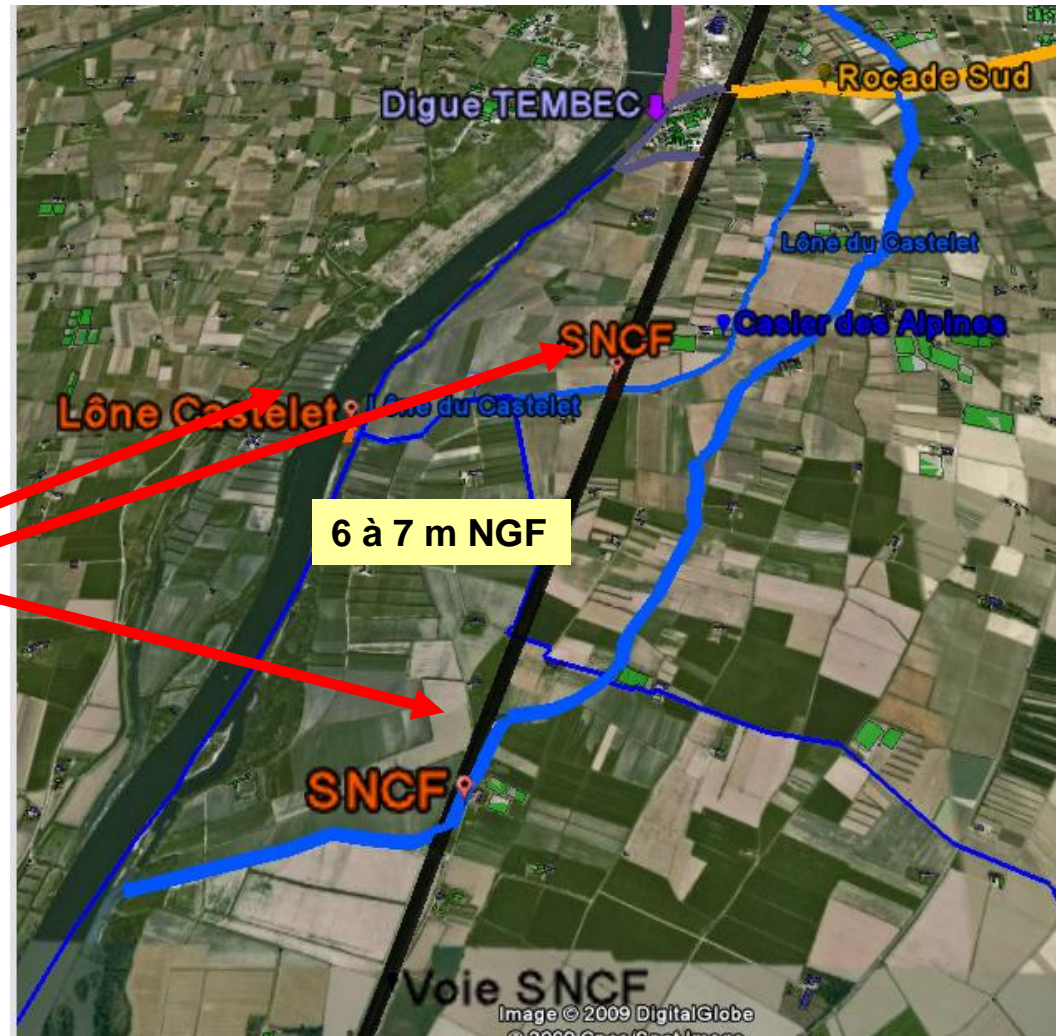
Le casier
des Alpines



Actions



Fermeture
des Martelières



Actions



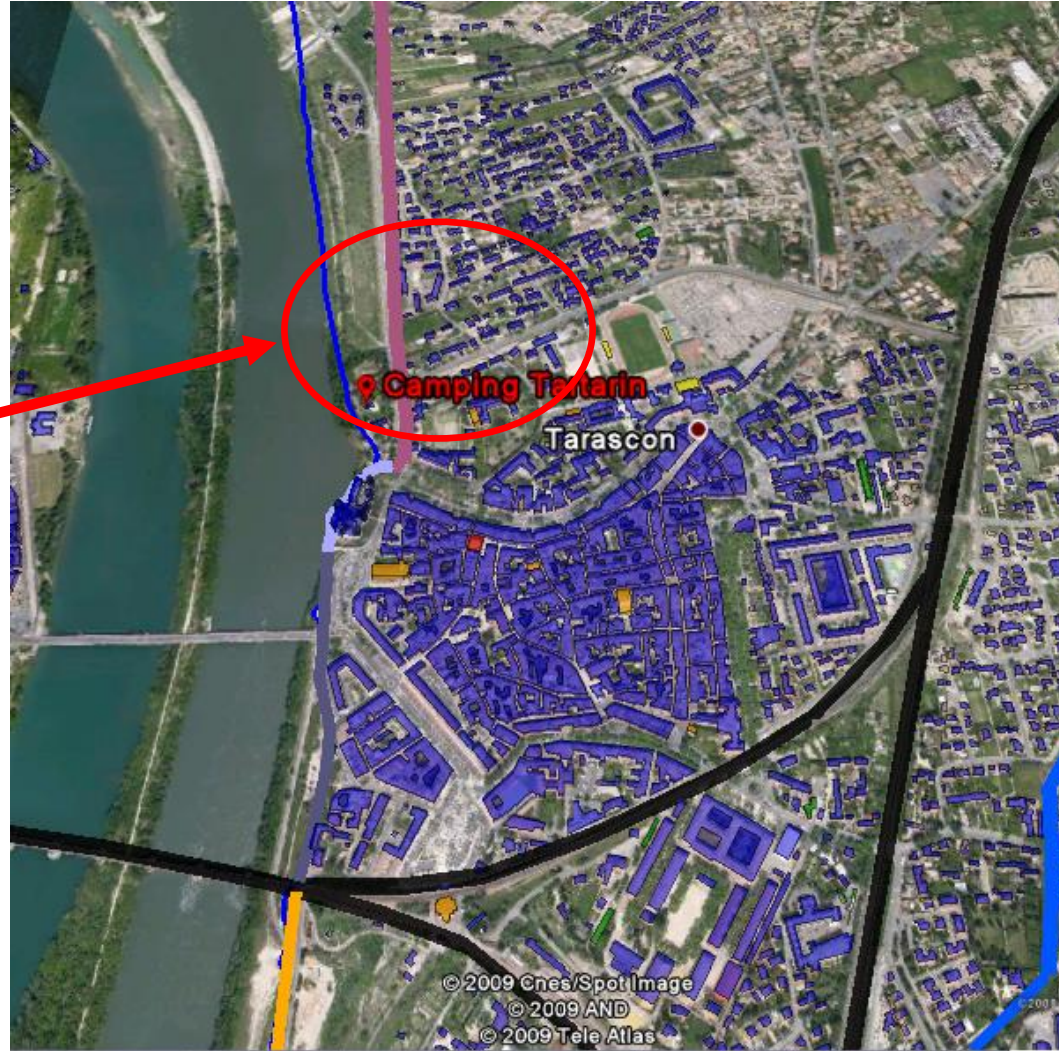
Fermeture
des Accès



Alerter



À partir de :
7.50 m NGF
6 000 m³/s

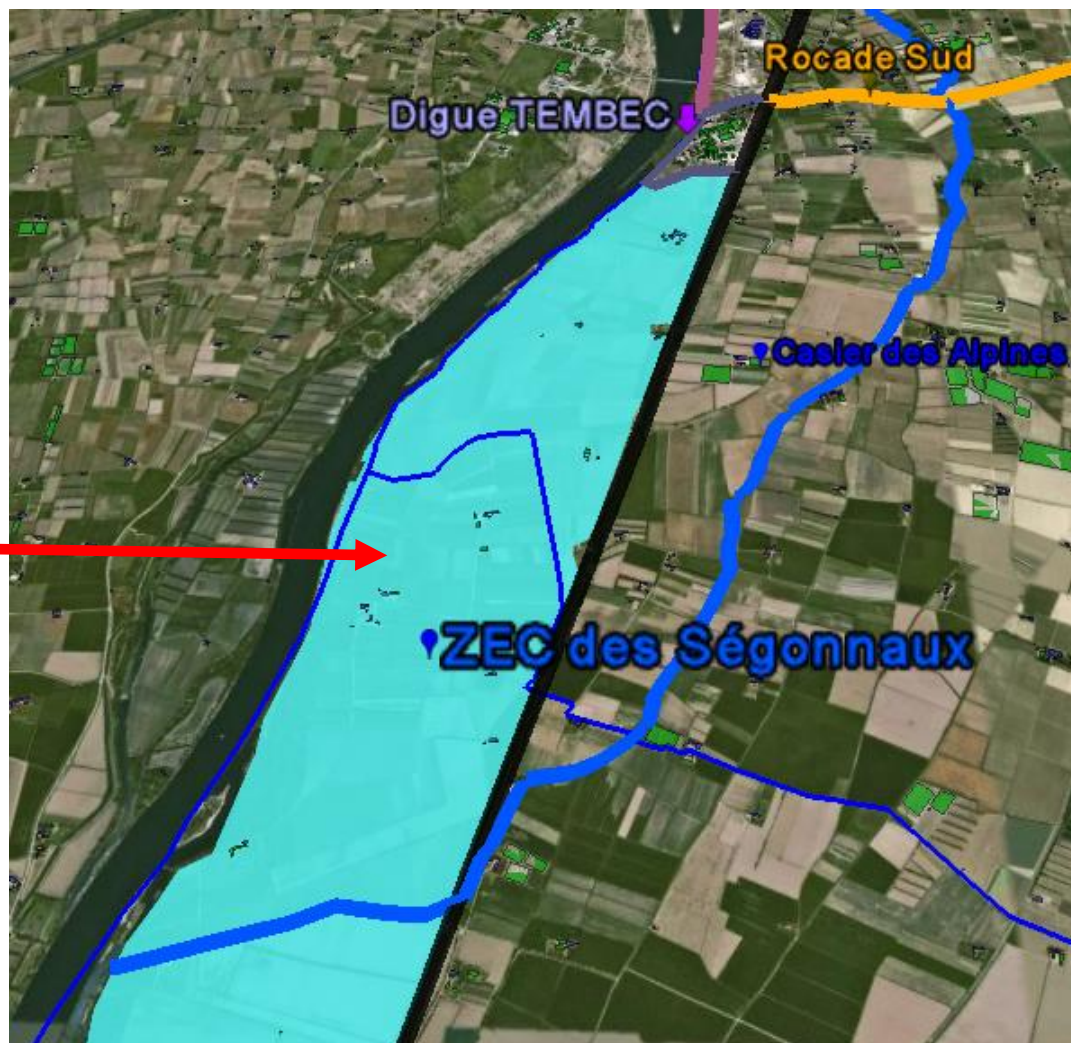
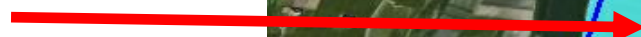


Inondation des Ségonnaux (SUD)



À partir de :
8.50 m NGF
7 600 m³/s

Action :
Moyens nautiques



Inondation du Camping



À partir de :
8.60 m NGF
7 630 m³/s

Action :
Vérifier l'évacuation du site



Inondation ZEC de Boulbon (Nord)



À partir de :

10 m NGF

9 980 m³/s

Action :

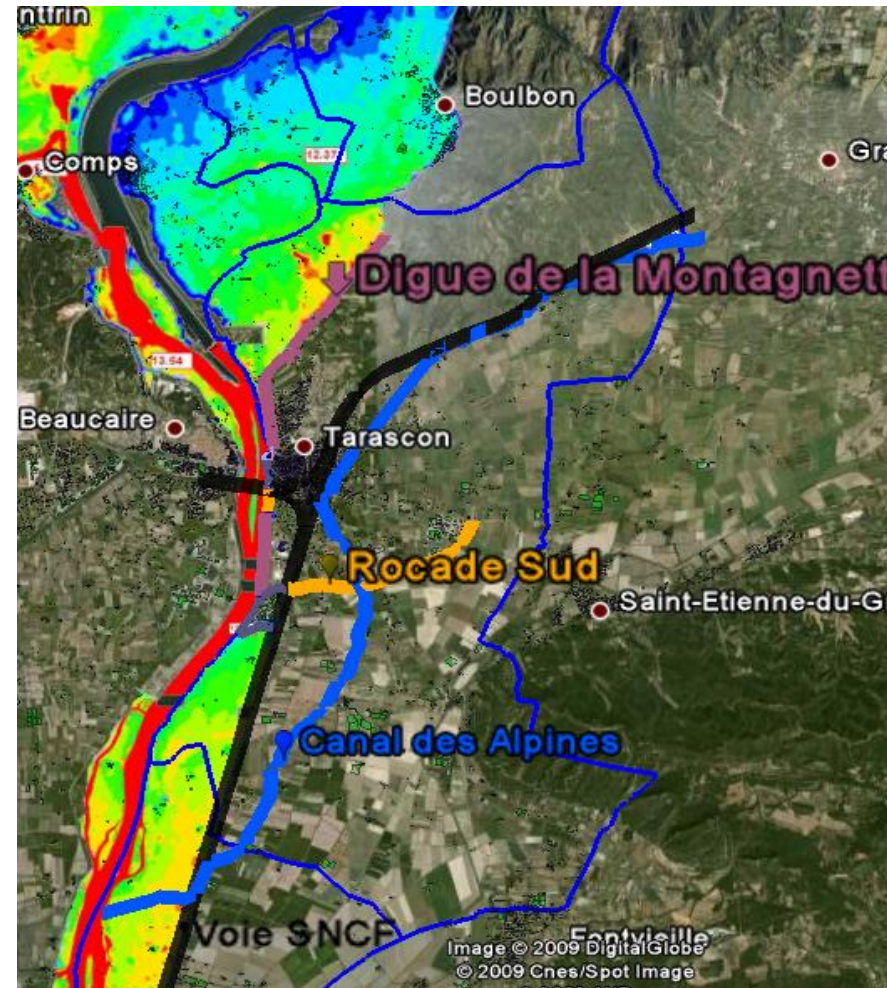
Moyens nautiques dans les villages



Modélisation Crue de 2003 (11 500m³/s)

Hauteur d'eau
calculée en m

4.51
4.01
3.51
3.01
2.51
2.01
1.51
1.01
0.51
0.01





Modélisation Crue de 2003 (11 500m³/s)

Les risques

Hauteur d'eau calculée en m

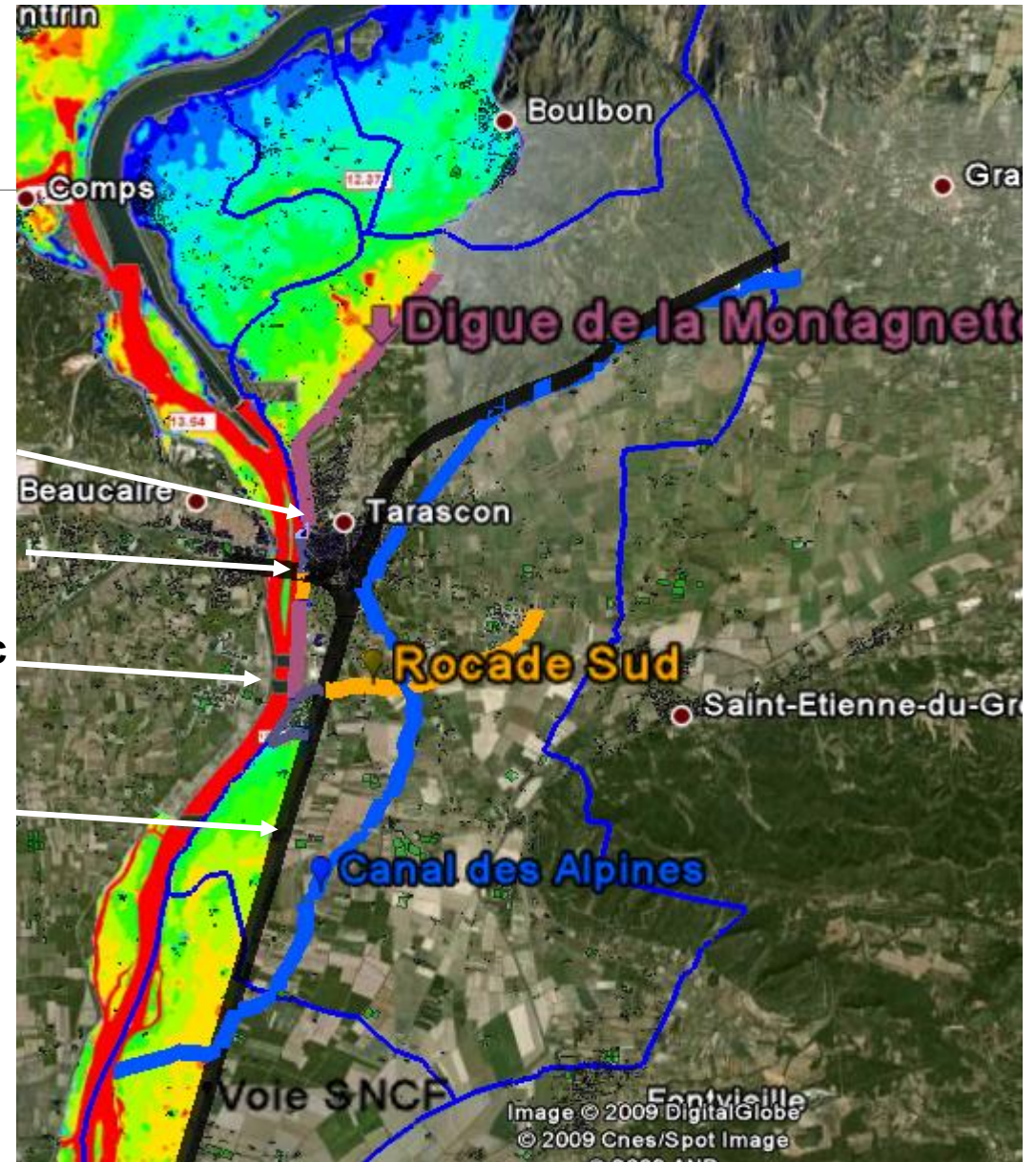
Red	4.51
Orange	4.01
Yellow	3.51
Light Green	3.01
Green	2.51
Light Blue	2.01
Cyan	1.51
Blue	1.01
Dark Blue	0.51
Very Dark Blue	0.01

Château

Marly

Tembec

RFF

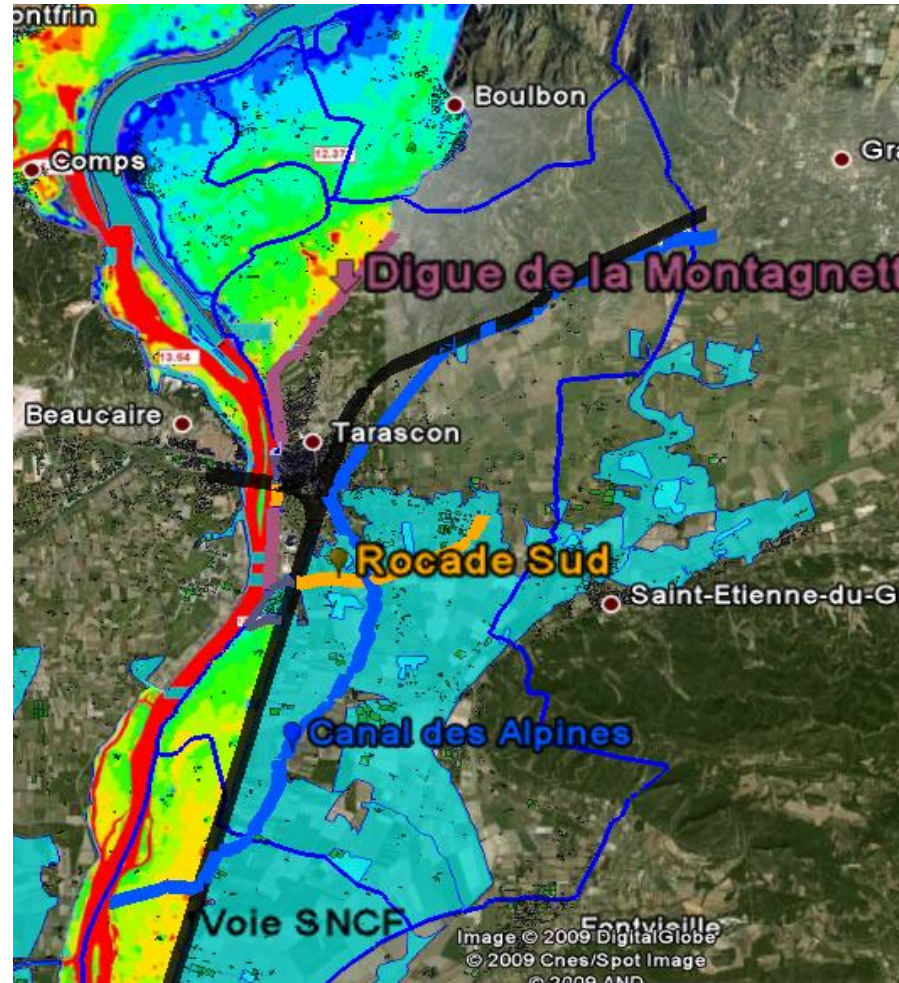




Historique Crue de 2003 (11 500m³/s)

Hauteur d'eau
calculée en m

4.51
4.01
3.51
3.01
2.51
2.01
1.51
1.01
0.51
0.01



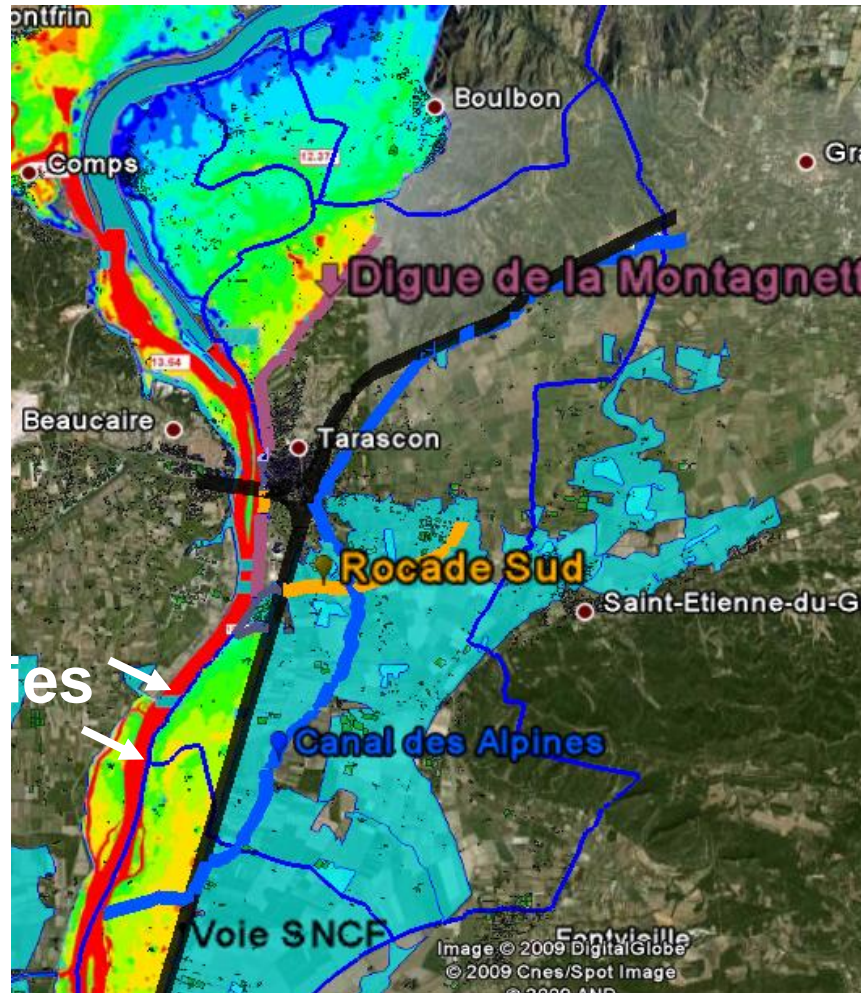


Historique Crue de 2003 (11 500m³/s)

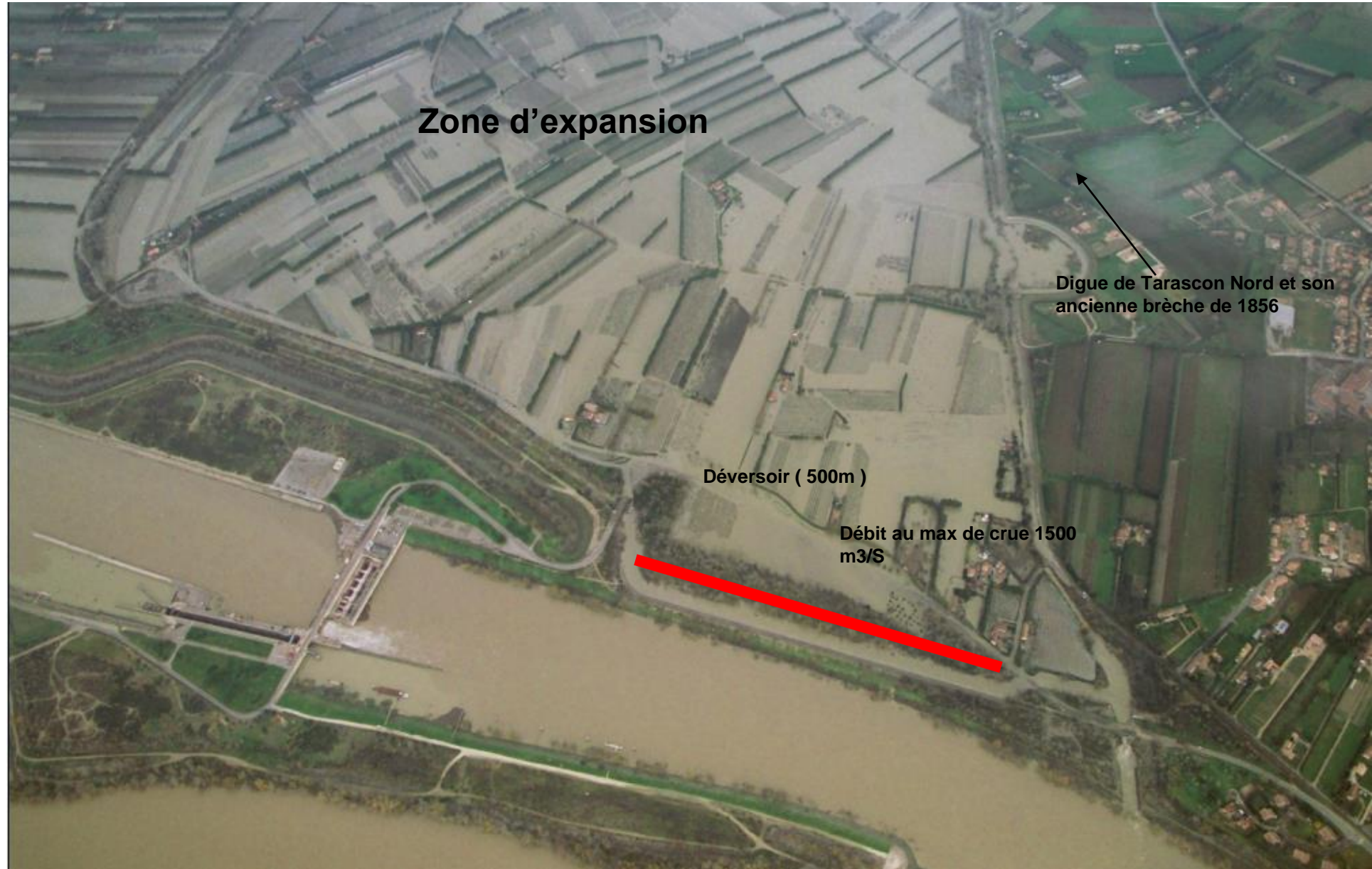
Rupture des Trémies RFF

Hauteur d'eau calculée en m

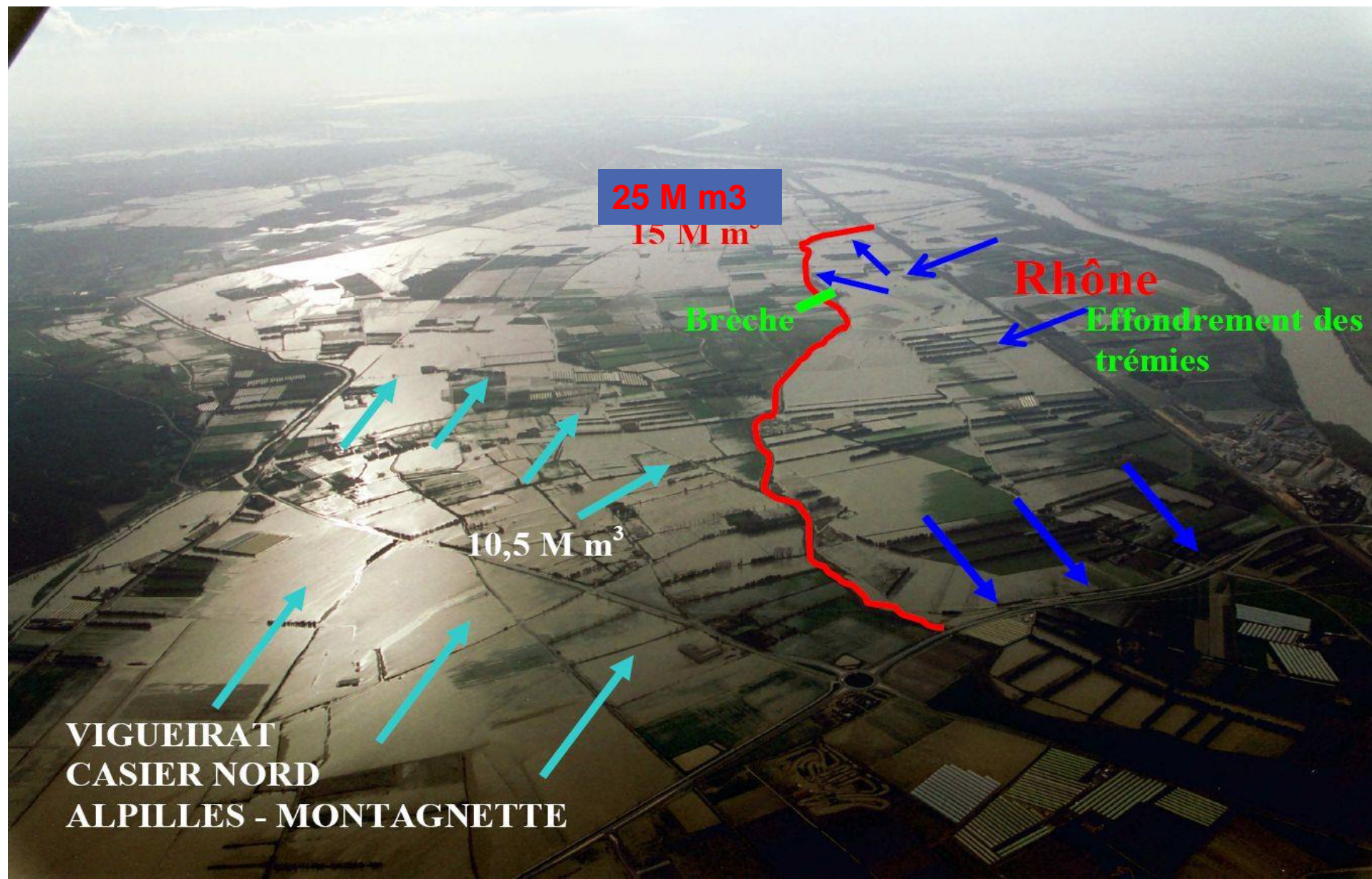
4.51
4.01
3.51
3.01
2.51
2.01
1.51
1.01
0.51
0.01



USINE de Vallabrègues et son déversoir sur la plaine de Boulbon

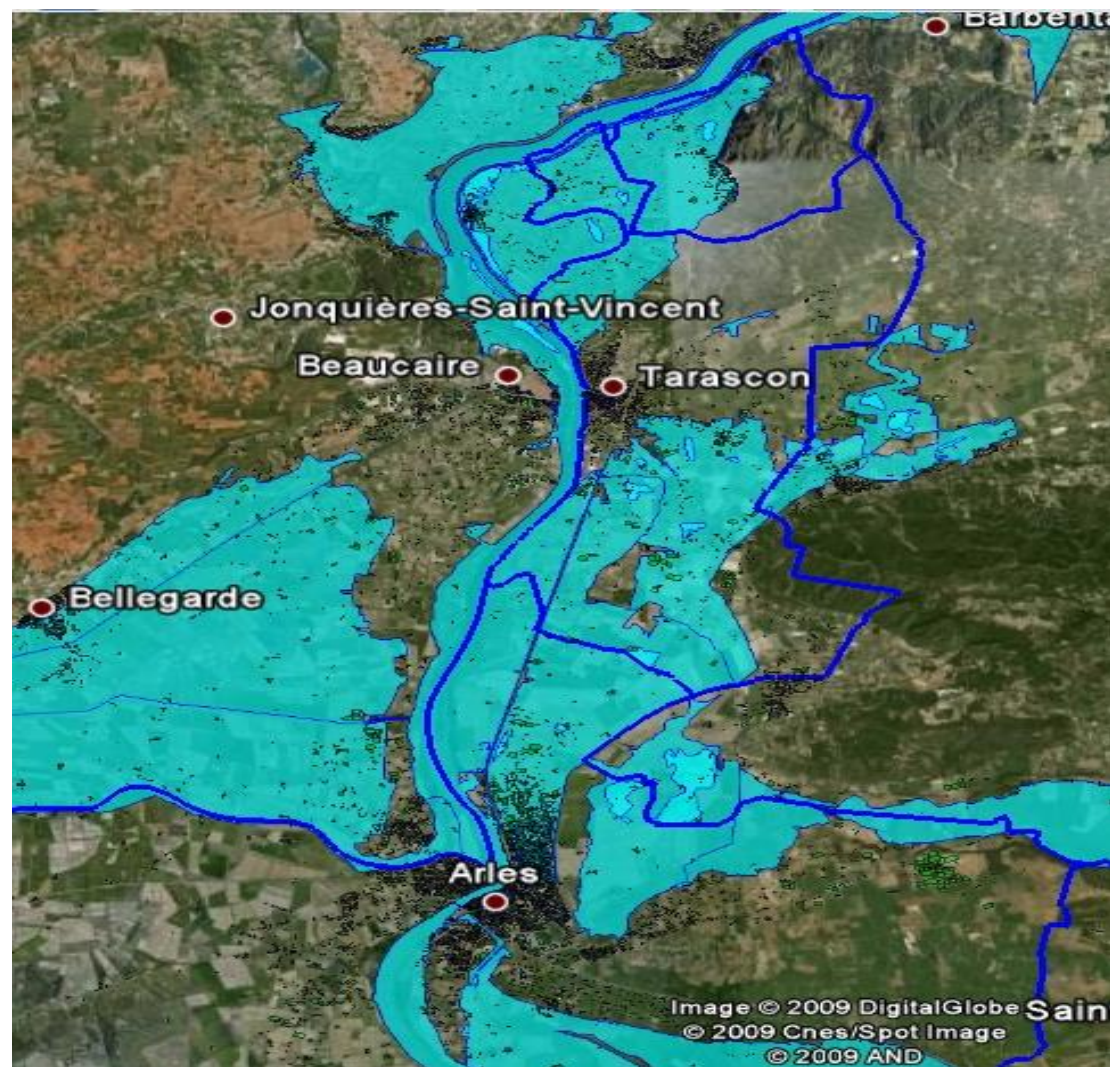


Plaine de Tarascon Arles





Historique 2003



Historique 2003



Ville de Tarascon - Inondations 2003





Le serveur Rhône Municipal

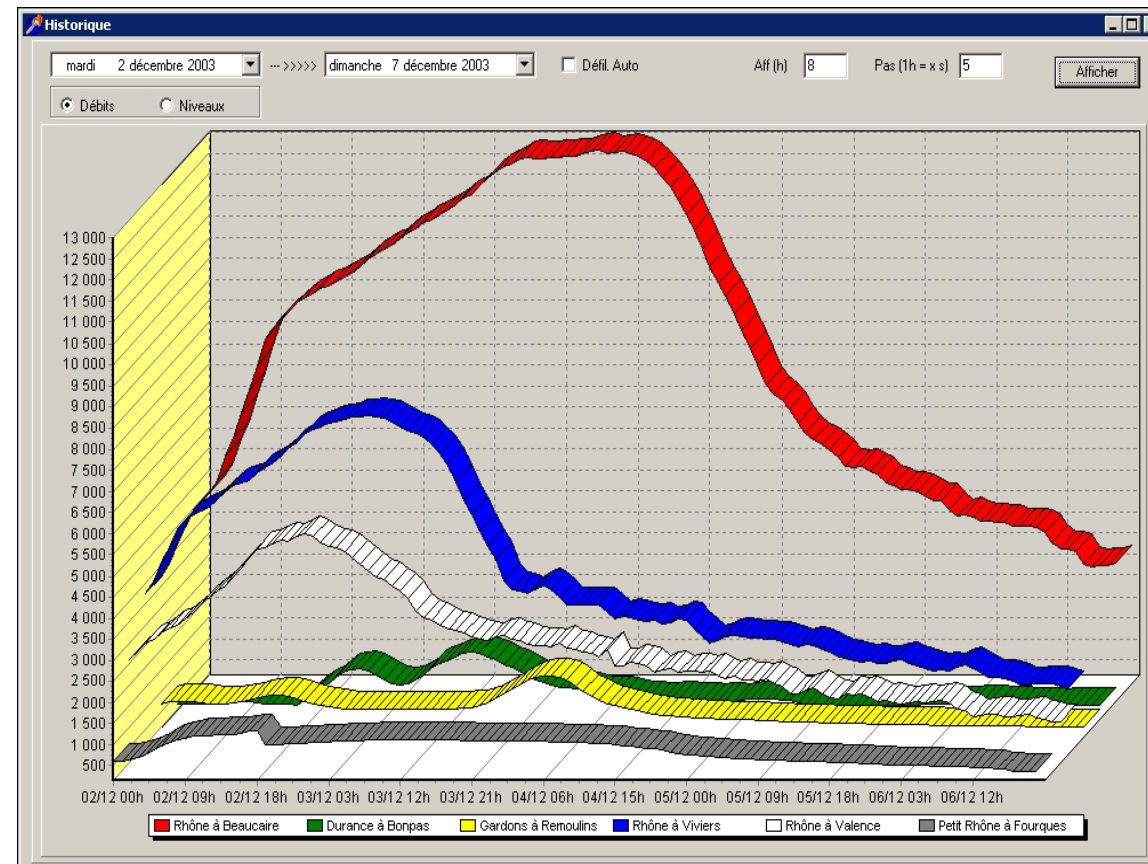
- Système installé au centre de secours de Tarascon
- Actuellement il est virtualisé et reprend les capteurs CNR





Le serveur Rhône Municipal

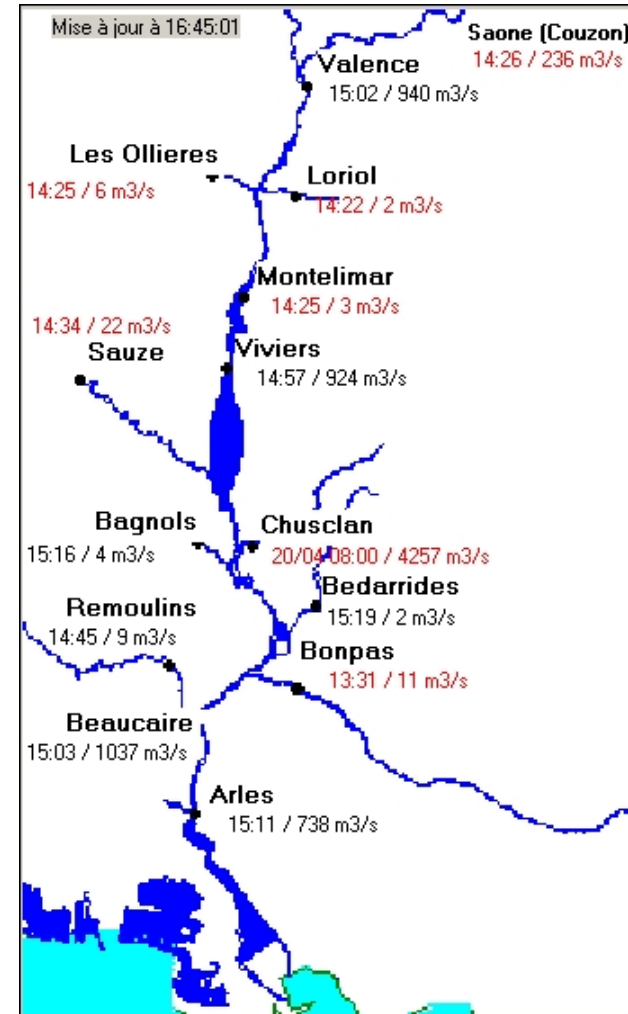
- Consultation des historiques de crue
- Reconstitution des crues





Le serveur Rhône Municipal

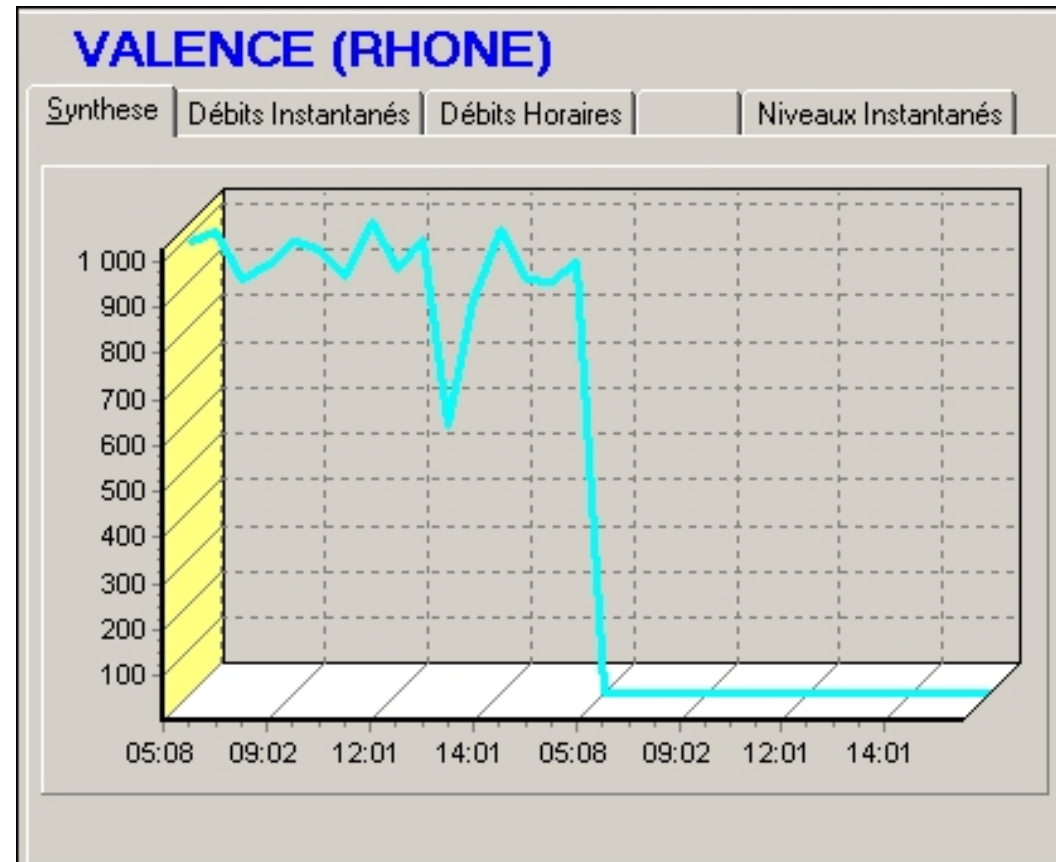
- Suivi en temps réel du débit du Rhône et de ses affluents





Le serveur Rhône Mairie

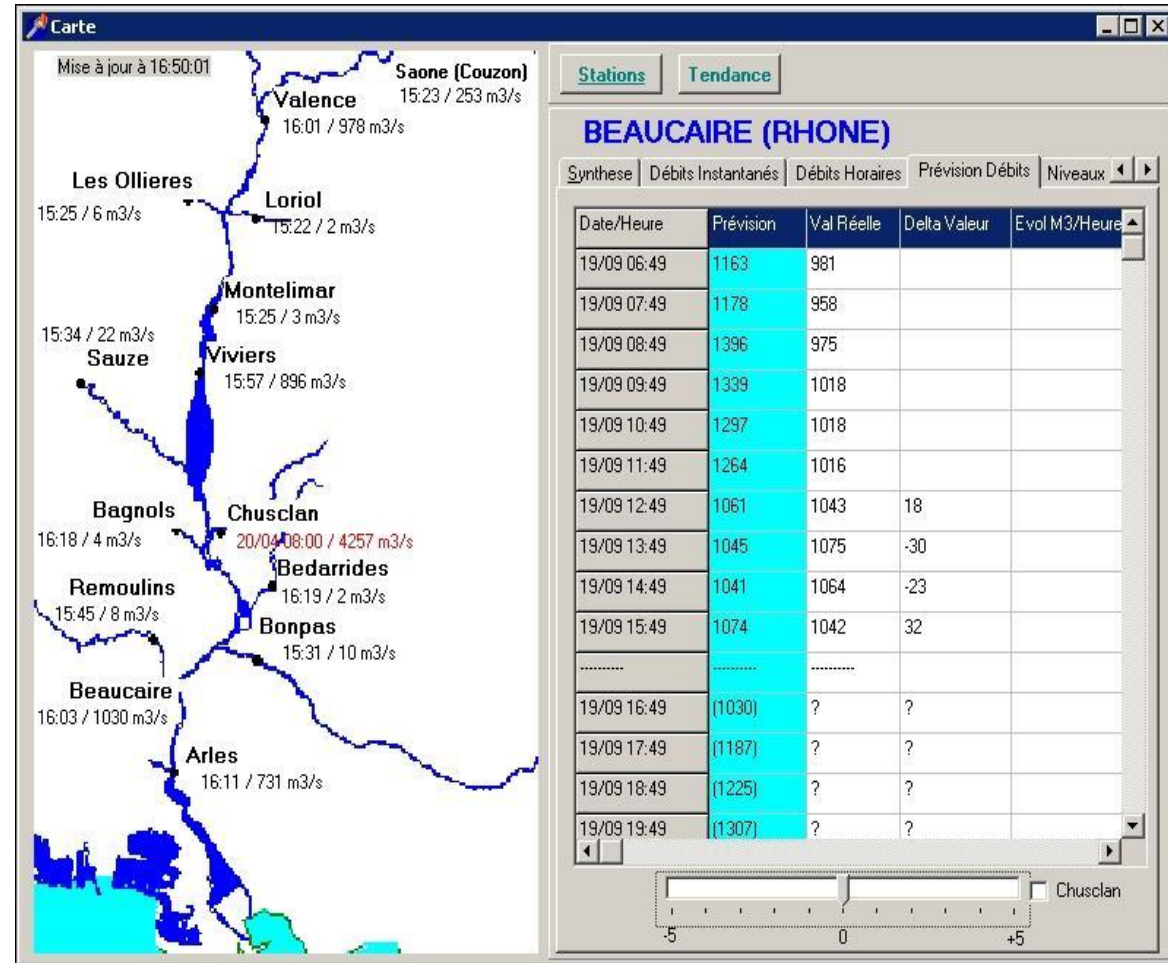
- Suivi station par station
débits instantanés,
débits horaires
niveaux et graphes





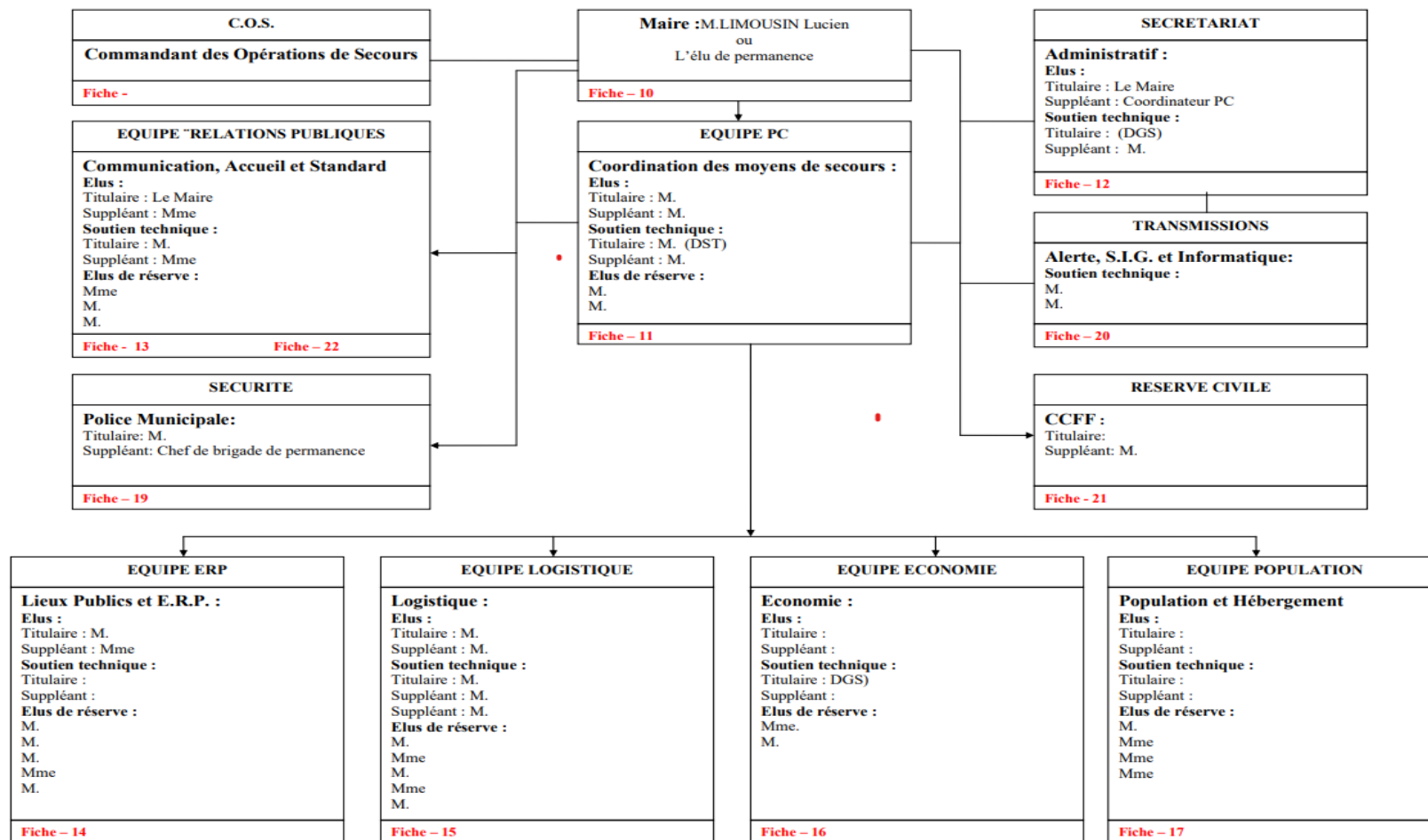
Le serveur Rhône Mairie

- Station de Beaucaire / Tarascon
- Estimation des débits et niveaux pour les 4/8 prochaines heures (suivant types de crue)

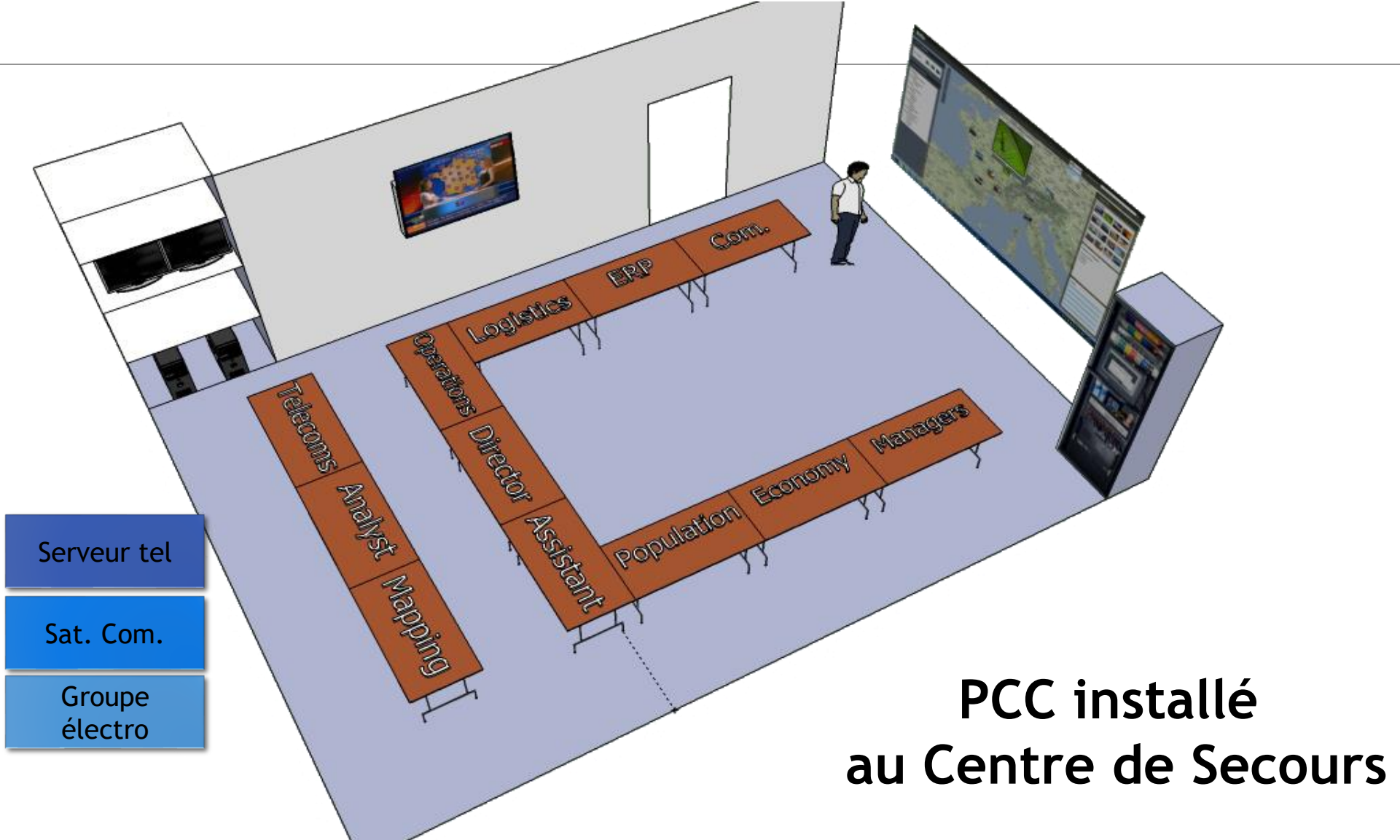


Organigramme communal de crise

Organigramme de la cellule de Crise Communale de TARASCON



Le Poste de Commandement Communal





Matériel de la cellule de crise

INFORMATIQUE

- 3 ordinateurs
- 2 TV
- 1 décodeur TNT
- 2 vidéoprojecteurs
- 1 matrice HDMI
- 1 standard téléphonique SNOM 870 + 1 tablette associée

TELECOM

- 1 serveur d'appel automatisé CEDRALIS
- 2 bases radios dans la cellule de crise
- 10 postes radios portatifs dédiés PCS
- 1 relais mobile de secours
- 1 relais radio sur le massif de la Montagnette
- liaison satellite (internet, fax, téléphonie)
- visioconférence

REMONTE TEMPS REEL DONNEES

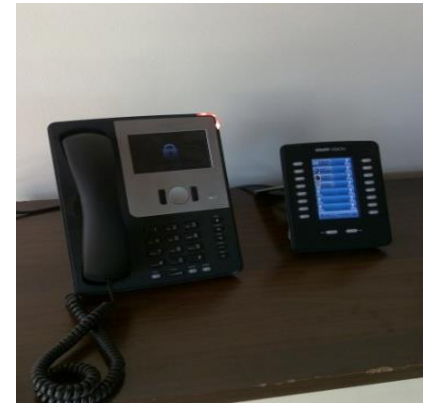
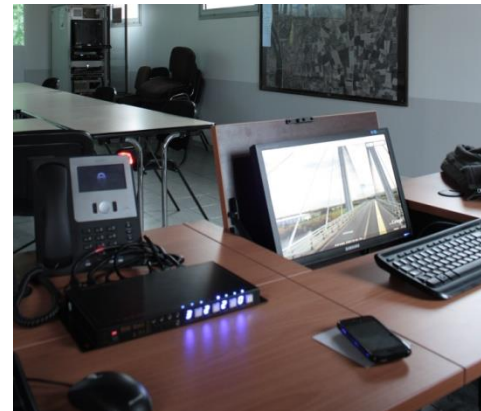
- le serveur Rhône SIHTB
- le SIG communal
- 1 limnimètre AGRISCOPE canal du Vigueirat
- 2 stations météo
- logiciel de radio-tracking ALERT
- la plateforme supervision temps réel

SECURISATION

ELECTRIQUE

- 1 onduleur
- 1 groupe électrogène avec une bascule sécurisé

Matériel de la cellule de crise



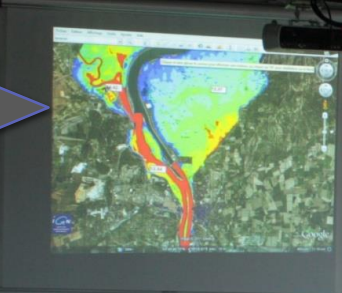
Actualités



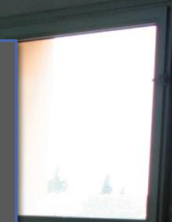
Tracking radios



Point de situation cartographique temps réel



Serveur Rhône



Standard radio et téléphonique

Postes opérateurs

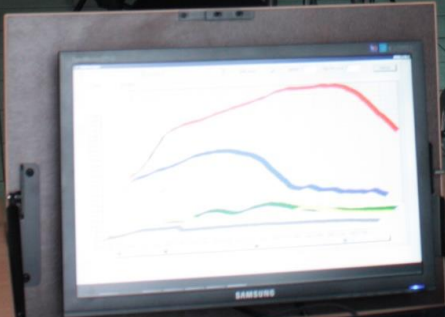


Photo du PCC armé





Les outils de communication

En 2003, lors de la crue du Rhône, les services de téléphonie conventionnels (fixe et mobile) se sont effondrés isolant ainsi la collectivité des autres acteurs de la gestion de crise (Préfecture, département, SNCF...) mais aussi de ses propres équipes d'intervention communales alors déployées sur le terrain,

La collectivité a donc renforcé ses moyens de communications pour palier à ce genre de situation et dispose désormais :

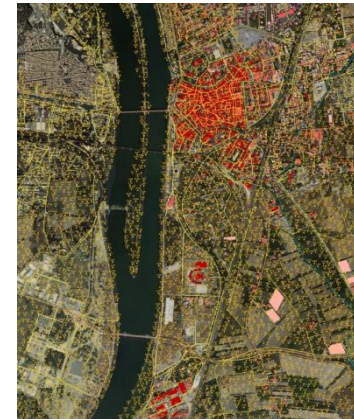
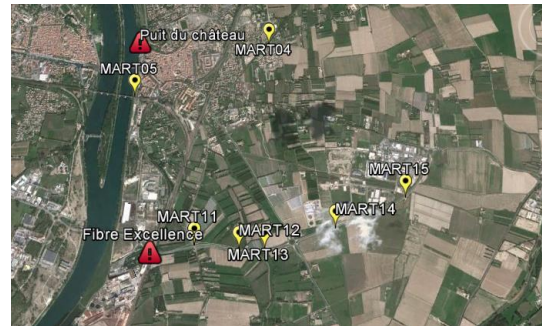
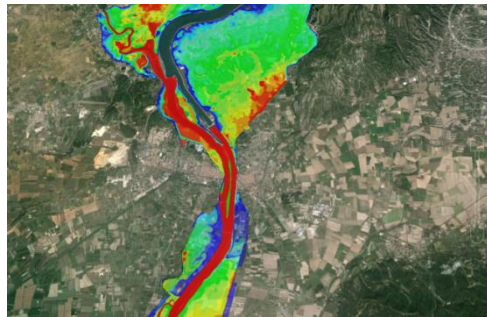
- D'un réseau de radiophonie numérique (40 postes, deux relais émetteurs),
- Liaison satellite (web et Téléphonie IP)



Les outils d'aide à la décision

Le PCC est doté d'outil de cartographie :

L'information collectée peut ainsi être représentée et matérialisée afin de mieux analyser une situation qui peut impacter un territoire important dans sa globalité.



Le PCC est également doté de carte papier représentant le territoire communal (IGN, photos aériennes, cartes topologiques)

Les outils de suivi de l'évènement

La commune dispose d'une minute numérique lui permettant :

- De centraliser les informations collectées sur le terrain,
- Un accès sécurisé à l'information,
- D'indiquer les actions à mener, en cours et achevées,
- De consulter ces informations via un navigateur web de n'importe quel pc ayant un accès web quelque soit sa position géographique.
- D'effectuer une analyse « POST CRISE » , une fois la crise passé et d'améliorer ainsi les procédures mise en place.



N°	Poste/Cellule	Création	Origine	Destination	Notes	Etat	Publication
247	Renseignements	20/10/2011 17:44:46	POC	LOGISTIQUE	suite à l'information d'une probable admission des véhicules SNCF sur le site en place et fermeture des manivelles sur la 92 et arrimage du matériel avec mise à pied d'œuvre sur le passage inférieurs 92 RDS Sud	Terminé	Confidentiel
246	Renseignements	20/10/2011 17:42:06	LE MAIRE	PCC	pour anticipation et protection de la ville de tarascon et de sa zone industrielle. demande moyen nationale (COSEC) de digue mobile pour une longueur de 3500 m implantée sur la route sud	Abandonnée	Confidentiel
245	Renseignements	20/10/2011 17:34:23	LE MAIRE	POC	demande d'évolution de la situation rhone pour les trois heures à venir	Main courante	Confidentiel
244	Renseignements	20/10/2011 16:36:39	LE MAIRE	Police municipale	évacuation zone sud secteur 2 envoi 2 équipages PIH et affluents complétés avec pour info diriger les gens évacués sur le COSEC 094 équipe côté voie fermée et compliers CD 35 point de jonction limite commune	Terminé	Confidentiel

Poste/Cellule	Date	Origine	Destination	Notes	Etat	Filter	Modifier	Publication
Renseignements	19/10/2011 17:18:12	LOGISTIQUE	Autre(x)	information du problème point de	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 11:39:32	LOGISTIQUE	Autre(x)	ordre à l'équipe de fermer les	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 14:13:44	LE MAIRE	Autre(x)	avertir les CCPR de prendre leurs	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 16:18:55	LE MAIRE	Autre(x)	demande au SYHADSEN d'envoyer	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 10:42:55	LOGISTIQUE	Autre(x)	mise en astrainte de véolia à 15 h	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 17:18:25	LOGISTIQUE	Autre(x)	message à veolia / compte tenu	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 17:18:01	DOS	Autre(x)	interrogation du POC sur la	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 12:03:52	LOGISTIQUE	Autre(x)	ordre est donné à l'équipe ST	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	20/10/2011 11:00:05	Population	Autre(x)	solicitation auprès de la gnie	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 17:28:38	DOS	Autre(x)	demande aux services scolaires	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	20/10/2011 14:49:22	LE MAIRE	Autre(x)	le maire en accord avec le COS	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	19/10/2011 11:39:10	LE MAIRE	LOGISTIQUE	suite à l'impossibilité de fermer les	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel
Renseignements	20/10/2011 15:39:13	PCC	LOGISTIQUE	autorisation par le POC d'installer	Terminé	Filter	Modifier	Confidentiel



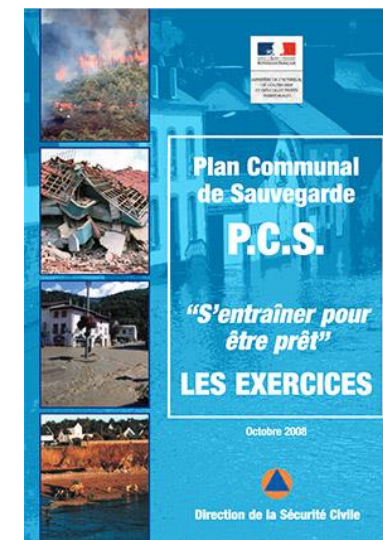
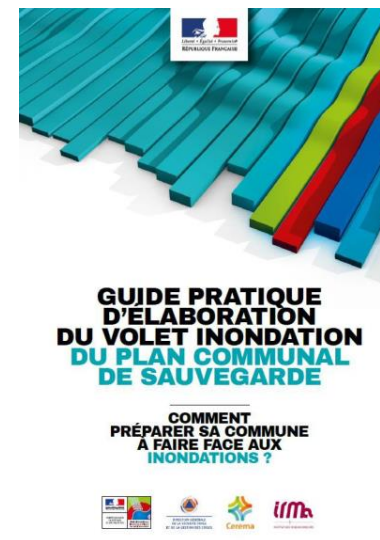
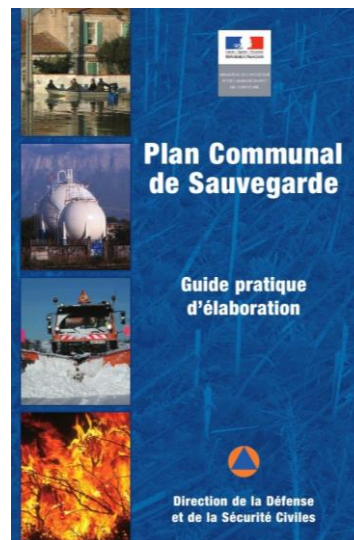
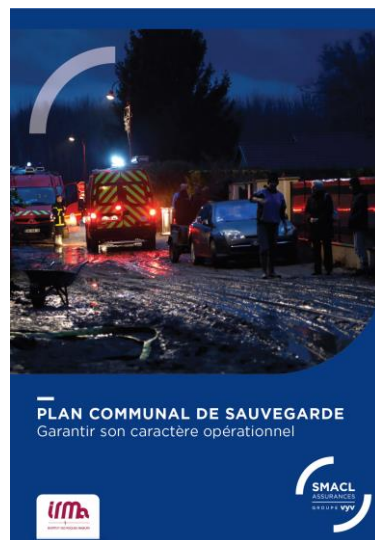
WEBINAIRE #1

Merci pour votre attention !



M. Stéphan RIVIERE
Ville de Tarascon

Quelques ressources documentaires utiles

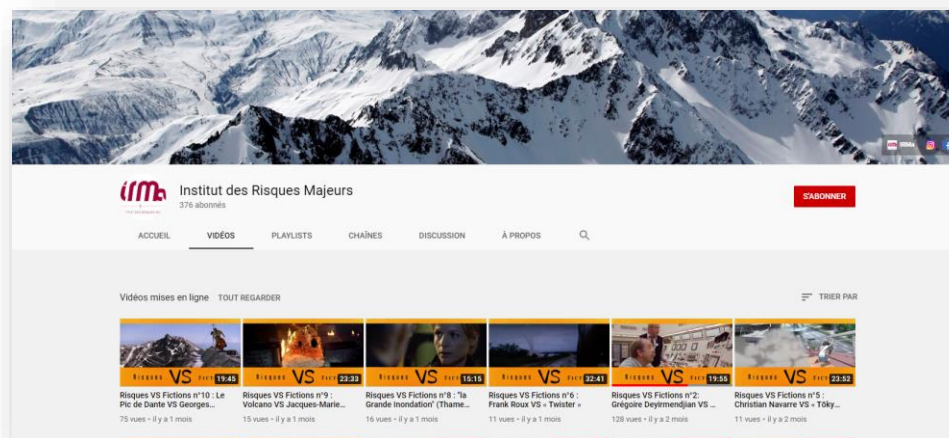


Retrouvez et téléchargez les documents sur :

- www.irma-grenoble.com/06publications/01publications_afficher.php?id_rubdoc=38
- www.mementodumaire.net/guide-pcs-inondation/
- www.cepri.net/publications-et-documents.html

Revoir le webinaire

Le webinaire est enregistré et sera mis en ligne sur YouTube
Il sera accessible librement



Les participants recevront le lien du « replay » par mail quelques jours après la session



Quelques informations utiles

Après le webinaire, vous pourrez répondre à une enquête de satisfaction
Vos réponses permettront d'améliorer nos prochains webinaires - Merci



Retrouvez les temps forts du webinaire sur Twitter :



#WebinaireIRMa

@RisquesMajeurs

Notre prochain webinaire MIAM & IRMa

Webinaire organisé le 17 JUIN 2021 de 09h30 à 12h00

Gratuit et ouvert à tous sur inscription



Post-catastrophe inondation, quelle gestion territoriale ?

Plus d'informations à venir prochainement sur notre site internet :

www.irma-grenoble.com/02institut/webinaires.php

D'autres évènements à venir qui peuvent vous intéresser

- **WEBINAIRE DE L'AFPCN - Le 18 mai 2021** : Quelles responsabilités des élus, quelle résilience territoriale face aux inondations majeures et aux autres risques naturels ?
- **WEBINAIRE de la MIAM - 2nd semestre 2021** : Changement climatique et inondations rapides
- **WEBINAIRE de la MIAM - 2nd semestre 2021** : Impacts sociaux et traumatiques des inondations
- **Les Technodays - Thème : inondation** - Entente VALABRE - 2nd semestre 2021



Inondation et Plan Communal de Sauvegarde : Se préparer à faire face à la crise

WEBINAIRE #1



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !